



STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2013

Tome 2

Production, financement, diffusion
et patrimoine cinématographique



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC





OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC



STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2013

Tome 2

Production, financement, diffusion
et patrimoine cinématographique

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
le lecteur peut s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été produite et supervisée
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2013
ISSN : 1915-3171 (Imprimé)
ISSN : 1925-8925 (En ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Décembre 2013

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec est fier de présenter le tome 2 de la vingtième édition de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*. Cette publication confirme notre engagement à constituer un patrimoine statistique cohérent et à diffuser des analyses pertinentes et de qualité.

Puisque le corpus statistique sur le cinéma et la production télévisuelle est imposant, celui-ci est réparti en deux tomes. Le premier, paru en juin 2013, est consacré aux statistiques de l'exploitation cinématographique au Québec, en 2012, provenant de l'*Enquête sur les projections cinématographiques* et comprend les analyses requises pour en comprendre l'évolution. Le deuxième tome, publié une année sur deux, exploite les données administratives produites par les partenaires stratégiques. Ce tome-ci contient les analyses habituelles sur les données rela-

tives au nombre de longs métrages produits annuellement, au financement de la production cinématographique et télévisuelle, à la distribution, à l'infrastructure d'exploitation et à la conservation des films. L'ensemble de ces statistiques, incluant les séries historiques, est aussi disponible sur le site Web de l'OCCQ.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement nos collaborateurs à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à la Cinémathèque québécoise, à la Régie du cinéma ainsi qu'à la Société de développement des entreprises culturelles. Nous tenons à souligner leur engagement envers la production de compilations statistiques.

La publication de ces analyses statistiques, jointes à celles du tome 1, permet tant aux spécialistes qu'au grand public de mieux comprendre les enjeux auxquels est confrontée l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec.

Le directeur général



Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Claude Fortier, responsable de projet
Benoit Allaire, conseiller en recherche en culture et communication
Catherine Hallé, technicienne en recherche, enquête et sondage
Observatoire de la culture et des communications du Québec,
Institut de la statistique du Québec

sous la direction de :

Dominique Jutras, directeur
Observatoire de la culture et des communications du Québec,
Institut de la statistique du Québec

et grâce à la précieuse collaboration de :

Cinémathèque québécoise
Fabrice Montal et Michel Martin

Socété de développement des entreprises culturelles
Marielle Audet

Régie du cinéma
Saad Bassel et Claudine Galipeau

Bibliothèque et archives nationales du Québec
Mireille Laforce

Direction des communications
Danielle Laplante, responsable de l’édition
Esther Frève, réviseure linguistique
Claudette D’Anjou et Anne-Marie Roy, graphistes

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les propriétaires de cinéma, leurs collaborateurs ainsi que l’Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec pour leur collaboration enthousiaste à l’enquête auprès des cinémas et ciné-parcs.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Photo de la couverture :

Rebelle de Kim Nguyen
(photo de Métropole Films / Collection Cinémathèque québécoise)

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage	x	Donnée confidentielle
n	Nombre	–	Néant ou zéro
M	Million	k	Millier
...	N’ayant pas lieu de figurer	\$	En dollars
..	Donnée non disponible		

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

En vertu de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., c. C-18.1), la Régie du cinéma assure le classement des films, contrôle les droits de distribution, accorde des permis de commerce au détail de matériel vidéo ainsi que des permis d'exploitation de salle de cinéma et inspecte les établissements projetant des œuvres cinématographiques et les commerces de vente et de location de matériel vidéo. De plus, la Loi sur le cinéma oblige les titulaires d'un permis d'exploitation cinématographique à transmettre à la Régie du cinéma un rapport sur les films présentés en public relativement à l'écran visé par le permis.

Pour sa part, l'Institut de la statistique du Québec (ci-après « l'Institut ») constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et les organismes du gouvernement, et ce, en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011).

C'est dans ce contexte que l'Institut a reçu de la Régie du cinéma le mandat de recueillir, de traiter et de diffuser des renseignements sur les projections cinématographiques. Les résultats statistiques présentés ici ont donc été obtenus à partir de données recueillies dans le cadre de l'*Enquête sur les projections cinématographiques* menée en 2012 par l'Institut.

Le taux de réponse des cinémas actifs recensés aux fins de l'enquête avoisine 100%. Plus précisément, l'Institut a recueilli des données auprès de 112 établissements actifs au Québec, titulaires d'un permis d'exploitation délivré par la Régie du cinéma du Québec, dont 104 cinémas et 8 ciné-parcs.

Les données du présent bulletin concernent uniquement l'exploitation des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma et diffusés par un établissement titulaire d'un permis d'exploitant délivré par la Régie du cinéma.

GLOSSAIRE

Classement	Le terme classement réfère aux catégories de films classés selon les groupes d'âge par la Régie du cinéma du Québec. Ces catégories sont les suivantes : <i>visa général</i> (pour tous), <i>13 ans et plus</i> , <i>16 ans et plus</i> et <i>18 ans et plus</i> .
Écran	Le terme <i>écran</i> désigne tant une salle de cinéma qu'un écran de ciné-parc.
Établissement cinématographique	Le terme <i>établissement cinématographique</i> réfère à un cinéma ou à un ciné-parc.
Film 3D	Un <i>film 3D</i> est un film projeté dans un format offrant des effets stéréoscopiques (en 3D). Un film tourné en 3D peut aussi être projeté dans un format sans effet 3D (en 2D) au cinéma, à la télévision, etc.
Format numérique	Le <i>format numérique</i> est un format de projection de contenu dématérialisé (contrairement au format analogique tel que la pellicule 35 mm) ayant une résolution minimale de 2K (2048 x 1080).
Nouveauté	Un film est considéré comme une <i>nouveauté</i> au cours de l'année de référence si sa première projection publique a eu lieu au cours de l'année de référence. Il peut s'agir d'une nouvelle version d'un film ayant été projeté pour la première fois au cours d'une année antérieure.
Projecteur numérique	Un <i>projecteur numérique</i> désigne ici un projecteur de salle de cinéma de technologie numérique ayant une résolution minimale de 2K (2048 x 1080).
Recette d'exploitation	Le terme <i>recette</i> désigne les revenus tirés de la vente des billets de cinéma et de ciné-parc donnant le droit d'assister à des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma, à l'exclusion des taxes.
Taux de croissance annuel moyen (TCAM)	Formule qui permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de <i>n</i> périodes.
Taux d'occupation	Le <i>taux d'occupation</i> mesure le pourcentage des fauteuils occupés en moyenne dans les salles de cinéma. Il est égal à l'assistance divisée par le nombre de fauteuils offerts et multipliée par 100. Le nombre de fauteuils offerts est égal au nombre de fauteuils d'une salle multiplié par le nombre de projections de cette salle.

TABLE DES MATIÈRES

15_	Introduction
17_	Chapitre 1 La production de longs métrages
31_	Chapitre 2 Le financement
31_	2.1 Le financement de la production cinématographique et télévisuelle
44_	2.2 Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films
51_	2.3 Le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle
57_	Chapitre 3 La diffusion
58_	3.1 L'infrastructure d'exploitation
65_	3.2 Le classement des films
70_	3.3 La distribution
77_	Chapitre 4 La commercialisation des DVD
78_	4.1 L'offre de DVD
86_	4.2 La demande de DVD
91_	Chapitre 5 Le patrimoine
91_	5.1 La conservation
94_	5.2 Le dépôt légal des films et des émissions de télévision

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1.1.1

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2008-2012. 18

Tableau 1.1.2

Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2011 et 2012. 18

Tableau 1.1.3

Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2008-2012. 19

Tableau 1.1.4

Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2008-2012. 20

Tableau 1.1.5

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2008-2012. 21

Tableau 1.1.6

Évolution des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2008-2012. 22

Tableau 1.1.7

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le principal marché, Québec, 2008-2012. 22

Tableau 1.1.8

Nombre de longs métrages produits selon le format, le principal marché et le genre, Québec, 2011 et 2012. 23

Tableau 1.1.9

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2008-2012. 24

Tableau 1.1.10

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2011 et 2012. 24

Tableau 1.1.11

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2008-2012. 25

Tableau 1.1.12

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2008-2012. 25

Tableau 2.1.1

Productions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013. 33

Tableau 2.1.2

Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2008-2009 à 2012-2013. 34

Tableau 2.1.3

Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2008-2009 à 2012-2013. 35

Tableau 2.1.4

Productions télévisuelles selon le format, Québec, 2012-2013. 35

Tableau 2.1.5

Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2008-2009 à 2012-2013. 37

Tableau 2.1.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2012-2013. 38

Tableau 2.1.7

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013. 39

Tableau 2.1.8

Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2012-2013. 40

Tableau 2.1.9

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral et provincial selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013 41

Tableau 2.1.10

Productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue, Québec, 2010-2011 à 2012-2013 41

Tableau 2.1.11

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de productions, Québec, 2012-2013 42

Tableau 2.1.12

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2012-2013 43

Tableau 2.2.1

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2012-2013 44

Tableau 2.2.2

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2012-2013 45

Tableau 2.2.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2012-2013 . . 45

Tableau 2.2.4

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2012-2013 46

Tableau 2.2.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2012-2013 47

Tableau 2.2.6

Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 2003-2012 . . . 47

Tableau 2.2.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2003-2012 48

Tableau 2.2.8

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2003-2012 . . 48

Tableau 2.2.9

Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2003-2012 49

Tableau 2.2.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 2003-2012 49

Tableau 2.2.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2003-2004 à 2012-2013 51

Tableau 2.3.1

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2003-2004 à 2012-2013 53

Tableau 2.3.2

Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année de la décision préalable favorable et l'année de tournage, Québec, 2003-2004 à 2012-2013 54

Tableau 2.3.3

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2003-2012 55

Tableau 2.3.4

Productions cinématographiques et télévisuelles, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2003-2012 56

Tableau 3.1.1

Nombre de permis d'établissements cinématographiques délivrés selon la catégorie d'établissements, Québec, 1995-2012 59

Tableau 3.1.2

Nombre d'établissements cinématographiques actifs, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2008 à 2012 59

Tableau 3.1.3

Nombre et caractéristiques des établissements cinématographiques actifs, Québec, 2012 60

Tableau 3.1.4

Nombre d'établissements cinématographiques actifs, par région administrative, Québec, 2008 à 2012 61

Tableau 3.1.5

Nombre d'établissements cinématographiques actifs par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2008 à 2012 61

Tableau 3.1.6

Répartition des établissements, des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, Québec, 2012 62

Tableau 3.1.7

Nombre d'écrans équipés de projecteurs numériques dans les cinémas selon la région, Québec, au 27 décembre 2012 64

Tableau 3.1.8

Cinémas et écrans équipés de projecteurs numériques selon le type de propriété, Québec, au 1^{er} mai 2010 et au 27 décembre 2012 64

Tableau 3.2.1

Nombre de films classés selon le type de marché, Québec, 2008-2012 65

Tableau 3.2.2

Répartition des longs métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2012. 66

Tableau 3.2.3

Répartition des longs métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2012. 66

Tableau 3.2.4

Répartition des courts métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2012. 68

Tableau 3.2.5

Répartition des courts métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2012. 68

Tableau 3.3.1

Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2008-2012 71

Tableau 3.3.2

Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon la catégorie de permis et le marché, Québec, 2011-2012 72

Tableau 3.3.3

Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et la langue du film, Québec, 2012 72

Tableau 3.3.4

Assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques selon la catégorie de permis, Québec, 2012. 73

Tableau 3.3.5

Nombre de copies de films distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue des films, Québec, 2008-2012 74

Tableau 3.3.6

Nombre moyen de copies par film destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2008-2012 75

Tableau 3.3.7

Films distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue de ces copies, Québec, 2012 75

Tableau 3.3.8

Assistance des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et le format de projection du film, Québec, 2012. 76

Tableau 3.3.9

Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D selon la catégorie de permis, Québec, 2012 76

Tableau 4.1.1

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2008-2012. 79

Tableau 4.1.2

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le stock de cassettes, de DVD et de Blu-ray, Québec, 2008-2012 80

Tableau 4.1.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par type de régions, Québec, 2008 à 2012 81

Tableau 4.1.4

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2012 82

Tableau 4.1.5

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2012 82

Tableau 4.1.6

Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo, Québec, 2008 à 2012 et avril 1989 à décembre 2012 83

Tableau 4.1.7

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2012. . . 84

Tableau 4.1.8

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2012. 85

Tableau 4.1.9

Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2012. 85

Tableau 4.2.1

Ventes de vidéogrammes, Québec, 2008-2012 86

Tableau 4.2.2Ventes de vidéogrammes selon le genre,
Québec, 2008-2012 87**Tableau 4.2.3**Répartition des ventes de vidéogrammes
selon le pays d'origine, Québec, 2008-2012 87**Tableau 4.2.4**

Palmarès des vidéogrammes, Québec, 2012 88

Tableau 4.2.5

Palmarès des vidéogrammes québécois, Québec, 2012. 88

Tableau 5.1.1Répartition des éléments par catégorie de matériel reçus
entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013 (hors dépôt légal) 92**Tableau 5.1.2**Progression des collections de films et de bandes vidéo
de la Cinémathèque québécoise, 2007-2008 à 2011-2012 92**Tableau 5.1.3**Progression des collections afférentes au film de la
Cinémathèque québécoise, 2007-2008 à 2011-2012 93**Tableau 5.1.4**Bilan de l'assistance des projections publiques et des
festivals à la Cinémathèque québécoise, 2011-2012 93**Tableau 5.2.1**Nombre de films reçus au dépôt légal,
Québec, 2009 à 2012. 94**Tableau 5.2.2**Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal
selon le format, Québec, 2009 à 2012 95**Tableau 5.2.3**Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage,
Québec, 2009 à 2012. 95**FIGURES****Figure 1.1.1**Nombre de longs métrages produits selon le principal
marché, Québec, 1988-2012. 18**Figure 1.1.2**Nombre de coproductions de longs métrages selon
le principal marché, Québec, 1988-2012. 22**Figure 1.1.3**Nombre de productions entièrement québécoises
et de coproductions de longs métrages destinés
aux cinémas, Québec, 1988-2012 24**Figure 2.1.1**Valeur de la production selon le type de production,
Québec, 1996-1997 à 2012-2013 32**Figure 2.1.2**Répartition des documentaires selon le format,
Québec, 2012-2013 35**Figure 2.1.3**Répartition du coût de production des documentaires
selon le format, Québec, 2012-2013 35**Figure 2.1.4**Répartition des productions télévisuelles selon
le format, Québec, 2012-2013 36**Figure 2.1.5**Répartition du coût des productions télévisuelles
selon le format, Québec, 2012-2013 36**Figure 2.1.6**Répartition des productions télévisuelles selon le genre,
Québec, 2012-2013 36**Figure 2.1.7**Répartition du coût des productions télévisuelles
selon le genre, Québec, 2012-2013 36**Figure 2.1.8**Financement de la production cinématographique
et télévisuelle, Québec, 2012-2013 40**Figure 2.2.1**Nombre de productions doublées selon le premier marché
des productions cinématographiques et télévisuelles
et l'année de doublage, Québec, 2001-2011 48**Figure 2.2.2**Valeur moyenne des contrats de doublage selon
le premier marché des productions cinématographiques
et télévisuelles et l'année de doublage, Québec,
2001-2011. 48**Figure 2.2.3**Nombre de productions télévisuelles doublées selon
le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2011 49

Figure 2.2.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2011 49

Figure 2.3.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2002-2003 à 2012-2013 53

Figure 2.3.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2002 à 2011 55

Figure 3.1.1

Nombre de permis délivrés et d'établissements cinématographiques actifs, Québec, 1995-2012 58

Figure 3.1.2

Proportion des établissements cinématographiques actifs et des écrans qui sont la propriété d'indépendants, Québec, 1995, 2000, 2005 et 2010 à 2012 63

Figure 3.1.3

Répartition de l'assistance dans les établissements cinématographiques selon l'appartenance à une chaîne, Québec, 2010 à 2012. 63

Figure 3.2.1

Nombre de longs métrages classés pour le visionnement privé selon la langue, Québec, 1992 à 2012 67

Figure 3.2.2

Part des films classés « 18 ans et plus » dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2012. 69

Figure 3.2.3

Nombre de longs métrages de « sexploitation » classés pour présentation publique, Québec, 2006 à 2012 69

Figure 3.2.4

Nombre de longs métrages de « sexploitation » classés pour visionnement privé, Québec, 2006 à 2012 69

Figure 3.3.1

Part des revenus bruts des distributeurs de films titulaires d'un permis général, Québec, 1992-2012 70

Figure 3.3.2

Répartition des revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD, Québec, 1992-2012 72

Figure 3.3.3

Part de l'assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques pour les distributeurs titulaires d'un permis général, Québec, 1992-2012 73

Figure 4.1.1

Séquence des fenêtres de diffusion d'un film projeté en salle au Québec 78

Figure 4.1.2

Évolution du nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2012. 79

Figure 4.1.3

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéos selon le type de service, Québec, 1995-2012 80

Figure 4.1.4

Répartition du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon le stock de l'inventaire de cassettes, de DVD et de Blu-Ray, Québec, 1992-2012. 80

Figure 4.1.5

Évolution du nombre d'attestations émises, Québec, 1992-2012 83

Figure 4.1.6

Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2012. 85

Figure 4.2.1

Ventes de vidéogrammes et prix moyen, Québec, 2004-2012 86

Figure 4.2.2

Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2012 87

INTRODUCTION

Le tome 2 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante – édition 2013* présente un portrait rigoureux de cette industrie qui connaît d'importants bouleversements liés au développement du numérique. Ce tome 2 regroupe les statistiques et analyses complémentaires aux résultats d'exploitation de 2012 (ces résultats faisant l'objet du tome 1).

La majorité des statistiques présentées ici proviennent de partenaires de l'OCCQ. Pour certains chapitres, ces statistiques sont analysées directement par un membre du personnel de l'institution concernée. Par ailleurs, certaines statistiques sont issues de l'enquête menée par l'OCCQ auprès des exploitants de cinémas, notamment celles traitant du nombre de cinémas en activité et des formats utilisés dans la diffusion des films (par ex. : le numérique et le 3D).

Le premier chapitre traite de la *production* de longs métrages (source : Cinémathèque québécoise), il renseigne notamment sur le nombre de films produits selon les différents marchés (cinéma, télévision et autres marchés), selon le format de production et la langue, etc. Le deuxième chapitre porte sur le

financement des productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes (source : SODEC), par des statistiques issues de la gestion du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. Dans ce chapitre se retrouvent aussi les données sur le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films et le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Le troisième chapitre sur la *diffusion* (sources : Régie du cinéma et OCCQ) inclut les statistiques relatives à l'infrastructure d'exploitation (cinémas, écrans, fauteuils), au classement des films (catégories de visas et langue de projection) et à la distribution (copies de films). Le quatrième chapitre sur la commercialisation des DVD présente des données sur l'offre (commerces de détail de matériel vidéo et attestations émises par la Régie du cinéma) et la demande (ventes de vidéogrammes selon le pays d'origine et le genre). Enfin, le dernier chapitre porte sur le *patrimoine*, avec des renseignements sur la conservation des films (source : Cinémathèque québécoise) et sur le dépôt légal des films et des émissions de télévision (source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

L'ensemble de ces statistiques, incluant les séries historiques, est accessible sur le site Web de l'OCCQ à l'adresse suivante : [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/index.html>].



L'Affaire Dumont

Photo : Yann Turcotte / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 1

LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES

Fabrice Montal et Michel Martin, Cinémathèque québécoise

En 2012, 116 longs métrages (films de 61 minutes et plus) ont été produits, soit 15 de plus que l'année précédente. Il convient de rappeler que les statistiques sont établies en fonction de l'année de copyright du film. Il arrive que celle-ci diffère de l'année de sortie du film, laquelle peut être postérieure à la production d'une ou deux années. Les titres sont enregistrés au moment de leur sortie ou de leur diffusion, ce qui explique les révisions qui apparaissent dans les tableaux par rapport aux statistiques des années précédentes.

L'année 2012 s'est achevée avec la réalisation de 30 films destinés à une exploitation en salle. On compte également 37 longs métrages réalisés pour la télévision et 49 dont le marché est davantage celui des circuits parallèles (marché de niche), des festivals, du DVD et d'Internet (*autres marchés*). Si on compare les résultats de 2012 avec ceux de la moyenne des dix dernières années, soit 101 titres par année (34 films, 35 productions télévisuelles et 32 productions pour les autres fenêtres de diffusion), 2012 se situe au-dessus de la moyenne (tableau 1.1.1).

L'avènement des formats numériques, leur accessibilité économique et la possibilité d'effectuer plus simplement toute la postproduction influent sur la quantité annuelle de longs métrages, dont le premier marché n'est ni la salle, ni la télévision (ces films destinés aux autres marchés sont passés de 13,6 % des films produits en 2003 à 43,6 % en 2006). Après une diminution progressive des œuvres de cette catégorie (40,5 % de l'ensemble des productions en 2007, 37,7 % en 2008, 33,1 % en 2009 et 25,0 % en 2010), cette part est à la hausse, avec 42,2 % en 2012 (figure 1.1.1).

La production professionnelle de films destinés aux salles de cinéma a connu une légère hausse par rapport à l'année précédente, soit 30 films en 2012 comparativement à 28 films en 2011. De son côté, le nombre de téléfilms ou de documentaires de plus de 61 minutes destinés à la télédiffusion passe de 39 productions en 2011 à 37 en 2012, une situation inverse à celle de l'année précédente qui comptait 6 longs métrages de plus qu'en 2010. Il faut dire cependant que, d'une année à l'autre, on observe de plus fortes fluctuations pour les productions télévisuelles que pour les productions cinématographiques. Il importe, dès lors, de préciser quels sont nos critères de détermination des marchés. Car il est de plus en plus fréquent qu'une même œuvre existe en plusieurs versions de durées différentes et qu'elle soit diffusée sur plusieurs plateformes. Par exemple, un documentaire produit afin de correspondre à une heure de télé (soit de 52 à 54 minutes quand ce n'est pas 46 minutes) peut aussi sortir dans sa version long métrage sur support DVD, dans les salles de répertoire, à l'occasion d'un festival ou de projections limitées. Nous classons néanmoins cette œuvre dans la catégorie « télévision », car même si la version long métrage n'est pas conçue pour la télévision, tout le processus de production est déterminé par ce média. De plus, pour qu'une production puisse être considérée comme destinée aux salles, il faut qu'elle sorte dans un nombre conséquent de salles. Le réseau des salles parallèles ne suffit pas. D'autre part, la multiplication des canaux de télévision spécialisés et la fragmentation des marchés qu'elle entraîne font en sorte que la télévision devient la première et surtout principale fenêtre de diffusion pour certaines œuvres qui auraient été diffusées sur des marchés dits parallèles auparavant.

1.1_GENRE

Le nombre d'œuvres de fiction fluctue légèrement à la baisse en 2012. On en compte 43, soit 4 de moins que dans le dénombrement de 2011 (47 productions). Toutefois, le mouvement le plus notable se trouve du côté des documentaires, avec une augmentation importante en

2012, soit 71 documentaires comparativement à 50 en 2011, une hausse de 42,0% (tableau 1.1.2).

Lorsque l'on regarde le phénomène en détail, on s'aperçoit que la hausse des documentaires provient surtout de ceux produits pour les autres marchés, ceux-ci passant de 19 en 2011 à 34 en 2012. Enfin, un seul titre mérite l'appellation de docu-fiction cette année.

Tableau 1.1.1

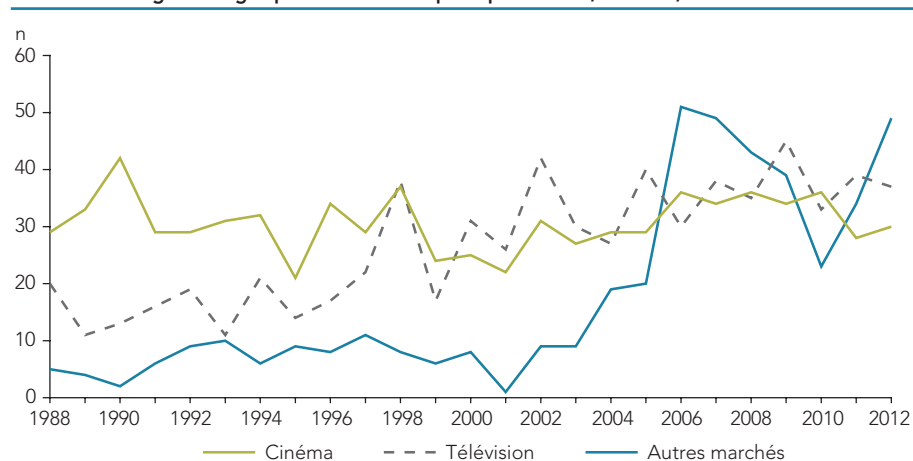
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2008-2012

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2008	36	35	43	114
2009	34	45	39	118
2010	36	33	23	92
2011	28	39	34	101
2012	30	37	49	116

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.1.1

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 1988-2012



Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.2

Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2011 et 2012

	Fiction	Documentaire	Docu-fiction	Animation	Total
	n				
2011	47	50	2	2	101
Cinéma	27	–	–	1	28
Télévision	8	31	–	–	39
Autres marchés	12	19	2	1	34
2012	43	71	1	1	116
Cinéma	28	1	–	1	30
Télévision	1	36	–	–	37
Autres marchés	14	34	1	–	49

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.3

Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2008-2012

	Français	Anglais	Autres langues	Total
			n	
2008	63	30	21	114
			9 (français-anglais)	
			2 (français-créole)	
			1 (anglais-hébreu)	
			1 (anglais-mandarin-espagnol)	
			1 (arabe)	
			1 (français-anglais-créole-italien)	
			1 (français-anglais-inuktitut)	
			1 (français-anglais-italien)	
			1 (français-anglais-russe-tchétchène)	
			1 (français-peul-malinké)	
			1 (inuktitut)	
			1 (japonais-anglais-dari)	
2009	64	33	21	118
			3 (anglais-japonais)	
			2 (français-anglais)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-hindi-nepali)	
			1 (anglais-punjabi-ourdu)	
			1 (espagnol)	
			1 (français-algonquin)	
			1 (français-anglais-birman-karen)	
			1 (français-anglais-catalan)	
			1 (français-anglais-cri-algonquin-innu)	
			1 (français-anglais-espagnol)	
			1 (français-anglais-espagnol-allemand-Dutch-arabe)	
			1 (français-anglais-espagnol-japonais)	
			1 (français-anglais-japonais-hindi)	
			1 (français-anglais-suédois-hindi)	
			1 (français-bambara)	
			1 (français-espagnol)	
			1 (mandarin)	
2010	46	28	18	92
			6 (français-anglais)	
			2 (espagnol)	
			1 (anglais-acholi)	
			1 (anglais-et autres langues)	
			1 (anglais-inuktitut)	
			1 (arabe)	
			1 (bulgare-romani)	
			1 (français-anglais-arabe)	
			1 (français-anglais-galicien)	
			1 (français-arabe)	
			1 (français-attikamekw)	
			1 (français-roumain)	
2011	48	26	27	101
			11 (français-anglais)	
			2 (anglais-espagnol)	
			2 (anglais-mandarin)	
			1 (anglais-grec)	
			1 (anglais-islandais)	
			1 (anglais-mandarin-portugais)	
			1 (espagnol)	
			1 (français-anglais-bambara)	
			1 (français-anglais-inuktitut-hindi-sanskrit)	
			1 (français-anglais-japonais)	
			1 (français-arabe)	
			1 (français-hébreu-arabe-anglais)	
			1 (français-tibétain)	
			1 (hébreu)	
			1 (mandarin)	
2012	59	22	35	116
			13 (français-anglais)	
			2 (espagnol)	
			2 (français-anglais-cri)	
			2 (français-espagnol)	
			1 (anglais-espagnol-italien)	
			1 (anglais-xhosa)	
			1 (arménien)	
			1 (birman-thai-karen-pao)	
			1 (français -kirundi)	
			1 (français-anglais-allemand-suédois)	
			1 (français-anglais-espagnol)	
			1 (français-anglais-espagnol-portugais)	
			1 (français-anglais-italien)	
			1 (français-anglais-japonais)	
			1 (français-arabe)	
			1 (français-hébreu-arabe-anglais)	
			1 (français-lingala)	
			1 (français-russe-ukrainien)	
			1 (mandarin)	
			1 (russe-tadjik-ousbek)	

Source : Cinémathèque québécoise.

1.2_ LANGUE

La répartition des œuvres selon la langue de production confirme la primauté du français comme langue de tournage. En part relative, on observe toutefois une hausse par rapport à 2011. En effet, 50,9 % des productions de 2012 sont tournées en français, soit 59 longs métrages, un peu plus qu'en 2011 (47,0 %). L'anglais a été utilisé sur 22 plateaux, soit 19,0 % des productions (25,7 % en 2011) et 35 productions se font dans d'autres langues, soit 30,2 % de l'ensemble des productions. Bon nombre de films de cette catégorie sont des productions francophones dans lesquelles on retrouve plus d'une langue. L'utilisation d'une langue supplémentaire est justifiée par le contexte dramatique

du film dans le cas des fictions ou par le sujet dans le cas des documentaires (tableau 1.1.3).

1.3_ SUPPORT DE TOURNAGE

Au total, 97,4 % des tournages ont été effectués à l'aide d'équipement numérique ne faisant pas usage de pellicule argentique : cette technologie a servi à tourner 113 longs métrages (carte mémoire et HDCAM). La pellicule photographique 35 mm, qui était utilisée pour 27,2 % des longs métrages produits en 2008, a connu une baisse qui s'apparente à une disparition, n'étant utilisé que dans 1,7 % des longs métrages en 2012, soit 2 sur 116, un seul long métrage ayant utilisé le 16 mm (tableau 1.1.4).

1.4_ COPRODUCTIONS

Sur les 116 longs métrages produits en 2012 au Québec, 17 l'ont été en coproduction, soit 14,7 % (19,8 % en 2011). Sur les 17 coproductions, 4 ont été des productions exclusives avec la France, 3 avec l'Afrique du Sud, 2 avaient plus d'un pays partenaire et 2 l'ont été avec des provinces canadiennes (Ontario et Manitoba) (tableau 1.1.5). La moyenne annuelle du nombre de coproductions a été de 15 durant les années 1990 et de 17 depuis le début des années 2000, la majorité des coproductions de longs métrages étant d'abord destinées au marché du cinéma (figure 1.1.2). Cependant, entre ces deux périodes, la part des coproductions est passée de 26,4 % à 18,7 % (tableau 1.1.6).

Tableau 1.1.4

Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2008-2012

	Pellicule argentique						Format numérique			Total
	35 mm	Super 35	16 mm	Super 16	Super 8	Betacam SP	Betacam numérique	HDCAM	Carte mémoire	
	n									
2008	31	–	2	1	–	–	30	50	–	114
2009	16	–	–	–	–	–	20	82	–	118
2010	19	1	4	–	–	2	8	58	–	92
2011	10	2	–	2	1	–	6	24	56	101
2012	2	–	1	–	–	–	–	2	111	116

Source : Cinémathèque québécoise.



Inch'Allah

Photo : P. Lavalette / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 1.1.5

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2008-2012

	Productions québécoises	Coproductions à participation majoritairement québécoise	Coproductions à participation majoritairement étrangère	Coproductions à parts égales	Total	Principaux partenaires	Total coproduction
	n						%
2008	90	10	13	1	114	22	21,1
						France	13
						Canada (Ontario)	5
						Belgique	3
						Allemagne	2
						Irlande	1
						Israël	1
						Haïti	1
						Canada (Terre-Neuve)	1
						États-Unis	1
						Royaume-Uni	1
						Suisse	1
2009	98	11	8	1	118	17	16,9
						France	6
						États-Unis	3
						Canada (Ontario)	3
						Suisse	2
						Belgique	1
						Argentine	1
						Japon	1
						Luxembourg	1
						Pays-Bas	1
						Allemagne	1
						Royaume-Uni	1
						Mexique	1
						Maroc	1
						Canada (Colombie-Britannique)	1
						Tunisie	1
2010	78	10	4	–	92	14	15,2
						France	4
						États-Unis	3
						Italie	2
						Bulgarie	1
						Canada (Alberta)	1
						Canada (Manitoba)	1
						Espagne	1
						Canada (Ontario)	1
						Suisse	1
2011	81	7	13	–	101	20	19,8
						France	8
						Royaume-Uni	4
						Israël	2
						Belgique	2
						Canada (Ontario)	1
						Chine	1
						Espagne	1
						Inde	1
						Irlande	1
						Islande	1
						Italie	1
2012	99	9	8	–	116	17	14,7
						France	6
						Afrique du Sud	3
						Belgique	2
						Luxembourg	1
						Royaume-Uni	1
						Chine	1
						Japon	1
						Canada (Manitoba)	1
						Canada (Ontario)	1
						Finlande	1
						États-Unis	1
						Maroc	1

Source : Cinémathèque québécoise.

1.5 LE CINÉMA

En 2012 (année du copyright apparaissant au générique), 30 films destinés aux salles de cinéma commercial ont été achevés, soit 2 films de plus qu'en 2011. Il s'agit d'un nombre légèrement inférieur au nombre moyen de production annuel des cinq dernières années, qui est de 32,8 films. Parmi ces 30 films de 2012, on trouve 29 fictions et un documentaire.

Les premières œuvres de nouveaux cinéastes comptent dix films en 2012 et représentent 33,3% des films destinés aux salles commerciales, une hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, entre 2008 et 2012, cette proportion se situe en moyenne à 25,6% (tableau 1.1.7).

En 2012, deux films destinés aux salles de cinéma ont été tournés sur pellicule 35 mm, soit une forte baisse par rapport à 2011 (dix films). La part des films tournés en 35 mm en 2012 représente ainsi 6,7% des films produits pour le cinéma, comparativement à 35,6% l'an dernier. Ainsi, la part des productions en format numérique dans le total des films pour le cinéma passe de 57,1% en 2011 à 93,3% en 2012, soit 28 films sur 30 (tableau 1.1.8).

Il faut préciser que les films tournés sur pellicule 35 mm ne sont plus exploités dans ce format. Les cinéastes qui utilisent la pellicule 35 mm le font pour des raisons esthétiques. Comme pour les films tournés sur support numérique, la post-production des films tournés sur support 35 mm se fait sur support numérique. Les films sont ensuite exploités sous forme de DCP. Le DCP (*Digital Cinema Package*), est le format déterminant de compression, d'encodage et de cryptage par lequel les films sont désormais diffusés en salle de façon numérique, ce qui confirme la disparition des projecteurs 35 mm. Quelques salles de répertoire possèdent encore des projecteurs 35 mm pour projeter les films qui n'existent pas encore en DCP, notamment dans le contexte de rétrospectives.

Tableau 1.1.6

Évolution des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2008-2012

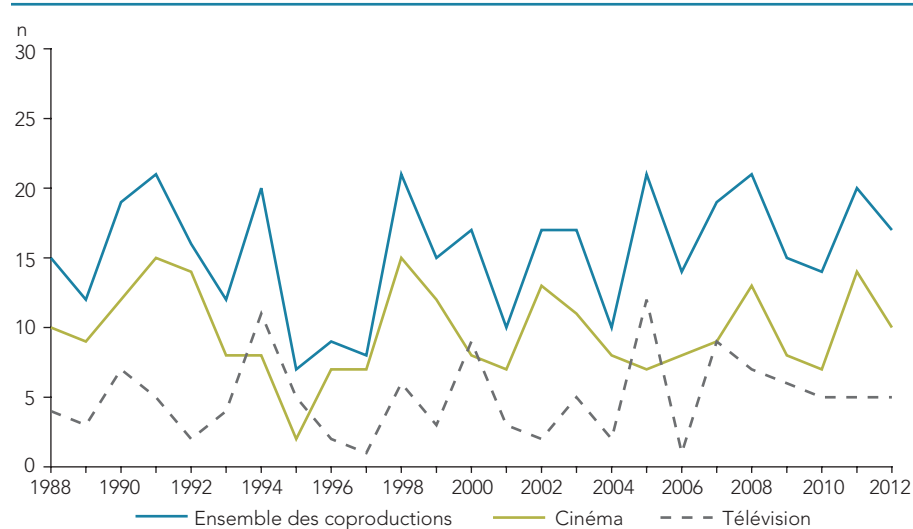
	Productions québécoises		Coproductions	
	n	%	n	%
1990-1999 ¹	41	73,6	15	26,4
...	...	...	...	...
2008	90	78,9	24	21,1
2009	98	83,1	20	16,9
2010	78	84,8	14	15,2
2011	81	80,2	20	19,8
2012	99	85,3	17	14,7
2000-2012	70	81,3	17	18,7

1. Le nombre de productions québécoises et de coproductions est une moyenne annuelle.

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.1.2

Nombre de coproductions de longs métrages selon le principal marché, Québec, 1988-2012



Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.7

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le principal marché, Québec, 2008-2012

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2008	9	9	27	45
2009	9	18	21	48
2010	6	7	12	25
2011	8	11	13	32
2012	10	12	21	43

Source : Cinémathèque québécoise.

On compte 22 films tournés en français pour le cinéma en 2012, soit 4 de plus qu'en 2011, et 3 films tournés en anglais, soit 3 de moins qu'en 2011; 1 film (*Rouge sang*) a été tourné en français et en anglais, 1 autre (*Inch'Allah*) est un assemblage regroupant le français, l'anglais, l'hébreu et l'arabe, 1 (*Karakara*) a été tourné en français, anglais et japonais, tandis qu'un (*Rebelle*) est en français et en lingala et le dernier (*Winnie*) est en anglais et xhosa. Au total, 73,3% des films pour le marché du cinéma ont été tournés en français. Par ailleurs, parmi les productions qui ont reçu le soutien financier de l'État québécois en 2012, 24 sont des productions québécoises à 100% ou majoritairement québécoises, les coproductions québécoises minoritaires étant au nombre de six (tableau 1.1.9).

Les longs métrages entièrement ou majoritairement québécois comptent pour 80% des films destinés aux salles (24 films sur 30 films), tandis qu'ils en représentaient 60,7% l'année précédente (17 films sur 28 films). Ce sont ces films qui font l'objet du dépôt légal. Parmi les 30 films terminés en 2012, on compte dix coproductions, quatre de moins que l'année précédente, soit un total de 33,3% de la production; quatre films ont été financés par des sources majoritairement québécoises et six ont bénéficié d'investissements majoritairement étrangers (tableau 1.1.10). Mentionnons que l'année a été marquée par trois coproductions exclusives avec la France, une avec le Manitoba, deux avec l'Afrique du Sud, une avec le Japon, une avec la Finlande et deux avec plus d'un pays (soit la Belgique et le Luxembourg).

Tableau 1.1.8

Nombre de longs métrages produits selon le format, le principal marché et le genre, Québec, 2011 et 2012

	Cinéma		Télévision		Autres marchés			Total
	Fiction ¹	Documentaire	Fiction ¹	Documentaire	Fiction ¹	Documentaire	Docu-fiction	
	n							
2011	28	–	8	31	13	19	2	101
Pellicule argentique								
35 mm	10	–	–	–	–	–	–	10
Super 35	2	–	–	–	–	–	–	2
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	–	–	–	–	2	–	–	2
Super 8	–	–	–	–	1	–	–	1
Format numérique								
Betacam numérique	–	–	–	3	2	1	–	6
HDCAM	–	–	1	12	3	8	–	24
Carte mémoire	16	–	7	16	5	10	2	56
2012	29	1	1	36	14	34	1	116
Pellicule argentique								
35 mm	2	–	–	–	–	–	–	2
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	–	–	–	–	1	–	–	1
Super 16	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 8	–	–	–	–	–	–	–	–
Format numérique								
Betacam numérique	–	–	–	–	–	–	–	–
HDCAM	–	–	–	–	–	2	–	2
Carte mémoire	27	1	1	36	13	32	1	111

1. Les longs métrages d'animation sont inclus dans le genre fiction.

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.9

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2008-2012

	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
			n			
2008	36	23	2	11	–	13
2009	34	26	5	3	–	8
2010	36	29	6	1	–	7
2011	28	14	3	11	–	14
2012	30	20	4	6	–	10

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.10

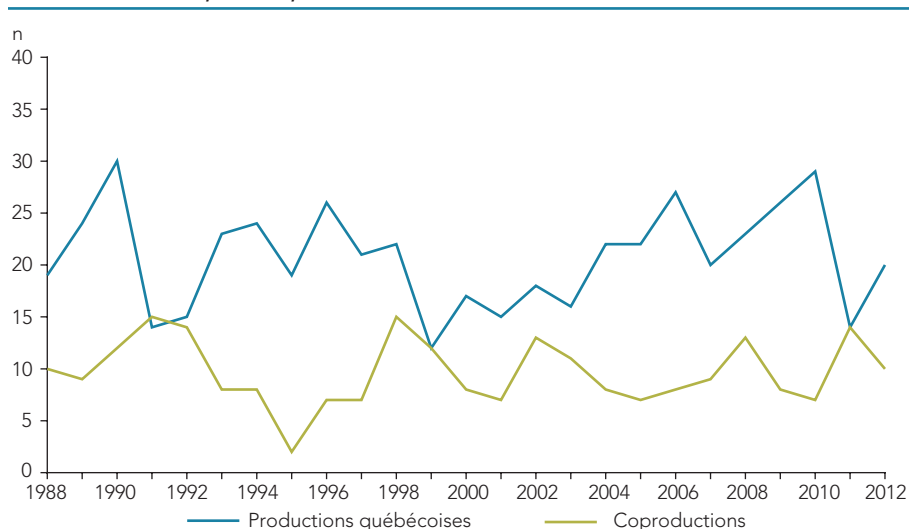
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2011 et 2012

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2011				
Québécoises	14	35	32	81
Coproductions	14	5	1	20
À majorité québécoise	3	3	1	7
À majorité étrangère	11	2	–	13
À parts égales	–	–	–	–
Total	28	40	34	101
2012				
Québécoises	20	32	47	99
Coproductions	10	5	2	17
À majorité québécoise	4	4	1	9
À majorité étrangère	6	1	1	8
À parts égales	–	–	–	–
Total	30	37	49	116

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.1.3

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 1988-2012



Source : Cinémathèque québécoise.

1.6 LA TÉLÉVISION

Du côté de la télévision, on compte 37 longs métrages, soit 2 de moins qu'en 2011, dont un téléfilm (long métrage de fiction tourné pour la télévision), par rapport aux 8 de 2011, et 36 documentaires comparativement aux 31 de 2011 (tableau 1.1.2). La moyenne des cinq dernières années (2008-2012) est de 7,2 fictions et 30,0 documentaires, soit un total de 37,2 longs métrages.

En 2012, 36 documentaires ont été produits pour la télévision, ce qui permet de revenir à un résultat identique à celui de 2009, avant la baisse de 2010. Les 36 documentaires de 2012 ont été réalisés par des entreprises de production privée, dont 5 en coproduction avec un pays étranger, et 3 ont été coproduits avec l'Office national du film du Canada (ONF). Notons que les longs métrages documentaires, bien qu'ils soient rarement diffusés dans leur version longue à la télévision, ont été regroupés dans cette section puisque leur premier marché est généralement la télévision.

Parmi les 36 documentaires destinés à la télévision, 15 ont été tournés en français, 5 ont été tournés en anglais (1 fiction et 4 documentaires), 7 en français et en anglais, et 10 en plusieurs langues. Tandis que, tous genres confondus, on comptait 14 productions télévisuelles en langue anglaise en 2008, 12 en 2010 et 15 en 2011, on compte 5 titres en 2012.

Pour sa part, le marché de la télévision compte 12 premières réalisations, soit 5 de plus qu'en 2010 et une de plus qu'en 2011, mais 6 de moins qu'en 2009 (tableau 1.1.7). Ces 12 premières réalisations constituent 32,4 % de la production de longs métrages pour la télévision de 2012. Dans les années précédentes, ce pourcentage a varié entre 25,7 % (2008), 40,0 % (2009), 21,2 % (2010) et 28,2 % (2011).

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AU CINÉMA

- | | |
|---|---|
| 1. <i>Affaire Dumont, L'</i> – Podz | 17. <i>Laurence Anyways</i> – Xavier Dolan |
| 2. <i>Avant que mon cœur bascule</i> – Sébastien Rose | 18. <i>Liverpool</i> – Manon Briand |
| 3. <i>Camion</i> – Rafaël Ouellet | 19. <i>Mars et Avril</i> – Martin Villeneuve |
| 4. <i>Catimini</i> – Nathalie St-Pierre | 20. <i>Million Colours, A</i> – Peter Bishai |
| 5. <i>Cicatrice, La</i> – Jimmy Larouche | 21. <i>Mise à l'aveugle, La</i> – Simon Galiero |
| 6. <i>Columbarium</i> – Steve Kerr | 22. <i>Omerta</i> – Luc Dionne |
| 7. <i>Dérapages</i> – Paul Arcand | 23. <i>Pee-Wee 3D: L'hiver qui a changé ma vie, Les</i> –
Éric Tessier |
| 8. <i>Empire Bo\$\$é, L'</i> – Claude Desrosiers | 24. <i>Rebelle</i> – Kim Nguyen |
| 9. <i>Ésimésac</i> – Luc Picard | 25. <i>Roche papier ciseaux</i> – Yan Lanouette Turgeon |
| 10. <i>Exil</i> – Charles-Olivier Michaud | 26. <i>Rouge sang</i> – Martin Doepner |
| 11. <i>Good Lie, The</i> – Shawn Linden | 27. <i>Torrent, Le</i> – Simon Lavoie |
| 12. <i>Hors les murs</i> – David Lambert | 28. <i>Tout ce que tu possèdes</i> – Bernard Emond |
| 13. <i>Imaginaerum</i> – Stobe Harju | 29. <i>Un nuage dans un verre d'eau</i> – Srinath C. Samarasinghe |
| 14. <i>Inch'Allah</i> – Anaïs Barbeau-Lavalette | 30. <i>Winnie</i> – Darrell Roodt |
| 15. <i>Jour des corneilles, Le</i> – Jean-Christophe Dessaint | |
| 16. <i>Karakara</i> – Claude Gagnon | |

En 2012, sur 37 productions, 32 sont 100 % québécoises, quatre sont des coproductions à participation majoritairement québécoise et une est une coproduction à participation majoritairement étrangère. Il s'agit du même nombre qu'en 2010 et 2011, mais en termes relatifs, la proportion des coproductions atteint 13,5 % en 2012 (tableau 1.1.12). La totalité des titres (100 %) destinés à la télévision sont tournés en numérique, un résultat identique à 2011.

Tableau 1.1.11

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2008-2012

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2008	63,9	25,0
2009	76,5	23,5
2010	80,6	19,4
2011	50,0	50,0
2012	66,7	33,3

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.1.12

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2008-2012

	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
			n			
2008	35	25	7	2	1	10
2009	45	38	2	5	–	7
2010	33	28	2	3	–	5
2011	39	34	3	2	–	5
2012	37	32	4	1	–	5

Source : Cinémathèque québécoise.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS À LA TÉLÉVISION

- | | |
|--|--|
| 1. <i>Alphée des étoiles</i> – Hugo Latulippe | 20. <i>Jeppe on a Friday</i> – Arya Lalloo / Shannon Walsh |
| 2. <i>Anne des vingt jours</i> – Michel Langlois | 21. <i>Juifs et l'argent, Les</i> – Lewis Cohen |
| 3. <i>Boredom</i> – Albert Neremberg | 22. <i>Kivalina v. Exxon</i> – Ben Addelman |
| 4. <i>Boys, le documentaire, Les</i> – Louise Leroux | 23. <i>Ma vie réelle</i> – Magnus Isacsson |
| 5. <i>Buzkashi!</i> – Najeeb Mirza | 24. <i>Michael Jackson The Immortal World Tour: Le Documentaire</i> – Adrian Wills |
| 6. <i>Carbon Rush, The</i> – Amy Miller | 25. <i>Nord au cœur, Le</i> – Serge Giguère |
| 7. <i>Ces crimes sans honneur</i> – Raymonde Provencher | 26. <i>Nouvelle Rupert, La</i> – Nicolas Renaud |
| 8. <i>China Heavyweight</i> – Yung Chang | 27. <i>Poings de la fierté, Les</i> – Hélène Choquette |
| 9. <i>Corno</i> – Guy Edoin | 28. <i>Poubelle province, La</i> – Denis Blaquièrre |
| 10. <i>Dans un océan d'images</i> – Helen Doyle | 29. <i>Que vive la mer Morte</i> – German Gutierrez |
| 11. <i>Earth From Space</i> – Ian Riddick | 30. <i>Rapailler l'homme</i> – Antonio Pierre de Almeida |
| 12. <i>En attendant le printemps</i> – Marie-Geneviève Chabot | 31. <i>Revanche du tango, La</i> – Francine Pelletier |
| 13. <i>États-Désunis du Canada, Les</i> – Michel Barbeau/Guyline Maroist/Éric Ruel | 32. <i>Rêve de Marika, Le</i> – Bobbi Jo Hart |
| 14. <i>Figure d'Armen</i> – Marlene Edoyan | 33. <i>Rivières perdues</i> – Caroline Bâcle |
| 15. <i>Filiatrault</i> – Christian Lalumière | 34. <i>Sur le rivage du monde</i> – Sylvain L'Espérance |
| 16. <i>Fruit Hunters, The</i> – Yung Chang | 35. <i>Sweet 16</i> – Dan Shannon |
| 17. <i>Grande invasion, La</i> – Martin Frigon | 36. <i>Uranium, P.Q.</i> – Stanley Brown / Luc Cyr |
| 18. <i>Horse Palace, Le</i> – Nadine Gomez | 37. <i>Willed to Kill</i> – Philippe Gagnon |
| 19. <i>Humour du monde</i> – Sylvain Robert | |

1.7 LES AUTRES MARCHÉS

Le nombre de longs métrages destinés au marché des salles non commerciales (salles parallèles, musées, festivals, etc.), au marché de la location ou de la vente directe, ou à d'autres marchés spécialisés est en forte hausse en 2012. En effet, l'année 2012 se révèle la plus forte des dernières années avec 49 productions destinées à ces marchés, comparativement à 34 productions en 2011 et 23 en 2010 (tableau 1.1.1). Parmi ces productions, on compte 14 fictions, 1 docu-fiction et 34 documentaires. Les œuvres destinées aux autres marchés sont tournées dans des formats divers. Une œuvre a été tournée en 16 mm et les 48 autres en format numérique, soit deux sur support HDCAM et 46 sur carte mémoire (tableau 1.1.8). D'une part, on observe une certaine crois-

sance du nombre de films à petit budget réalisés de manière artisanale, souvent à l'aide de caméras numériques et sans le soutien des institutions publiques ou du crédit d'impôt. D'autre part, on trouve toujours un nombre significatif de longs métrages documentaires et de fiction qui ne connaissent pas une réelle exploitation commerciale (une semaine ou moins, sur peu d'écrans), mais qui sont projetés dans une salle spécialisée ou à l'occasion d'un festival, et qui connaissent par la suite une diffusion sporadique et parallèle. Enfin, on compte dans ce groupe 22 productions tournées en français, 14 en anglais, 5 en français et en anglais, 2 en espagnol et 6 en plusieurs langues (russe, ukrainien, kirundi, cri, espagnol, arabe).

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AUX AUTRES MARCHÉS

1. *26 lettres et un philosophe* – Suzy Cohen
2. *78 Days* – Jason Nardella
3. *À contre-courant* – Lisa Sfriso
4. *Après la neige* – Paul Barbeau
5. *Après la peine* – Anh Minh Truong
6. *Au revoir ma Lou* – Isabelle Darveau / Christine Doyon
7. *Aujourd'hui pour moi, demain pour toi, L'école de la montagne rouge* – Mael Demarcy-Arnaud
8. *Beauty and the Breast* – Liliana Komorowska
9. *Bestiaire* – Denis Côté
10. *Big Kiss Goodnight* – Dominic Gagnon
11. *Breaking the Frame* – Marielle Nitoslawska
12. *Chant des ondes, Le* – Caroline Martel
13. *Conte du Mile-End* – Jean-François Lesage
14. *Cosaque et la gitane, Le* – Nadine Beaudet
15. *Criminelles, Les* – Jean-Claude Lord
16. *Demokarasi* – Marie-Claude Dupont
17. *Deux jours et demi* – Pablo Diconca
18. *État du monde, L'* – Hubert Caron Guay / Rodrigue Jean
19. *Ferme des humains, La* – Onur Karaman
20. *Fernando Arrabal – Grand rectum – Université de foulosophie* – François Gourd / Hugo Samson
21. *Francine* – Brian M. Cassidy / Melanie Shatzky
22. *Incrédule, L'* – Federico Hidalgo
23. *Insurgence* – Groupe d'action en cinéma Épopée
24. *J'espère que tu vas bien* – David La Haye / Jay Tremblay
25. *Joy! Portrait of a Nun* – Joe Balass
26. *Laylou* – Philippe Lesage
27. *Lesbiana : Une révolution parallèle* – Myriam Fougère
28. *Making a Name* – Patrick O'Connor
29. *Manèges humains, Les* – Martin Larocque
30. *Manigances* – Isabel Dréan / Simon Côté
31. *Météore, Le* – François Delisle
32. *Misogyny / Misandry* – Erik Anderson
33. *Over My Dead Body* – Brigitte Poupart
34. *Peace Park* – David Bouthillier
35. *People of the Kattawapiskak River, The* – Alanis Obomsawin
36. *Philémon chante Habana* – Pedro Ruiz
37. *Pieces and Love All to Hell* – Dominic Gagnon
38. *Playa Coloniale* – Martin Bureau / Luc Renaud
39. *Prix des mots, Le* – Julien Fréchette
40. *Québec : À la croisée des chemins* – Martin L'Écuyer / Louis-Paul Legault
41. *Rayons d'espoir* – Catherine Mullins
42. *Soft Gun* – Alexandra Bégin / Guillaume Collin / Jesse Kray
43. *Statu Quo? The Unfinished Business of Feminism in Canada* – Karen Cho
44. *Stories We Tell* – Sarah Polley
45. *Taza* – Daniel Gervais
46. *Thanatomorphose* – Éric Falardeau
47. *Uncontrollable* – Eugene Garcia
48. *Une dernière chance* – Paul-Émile d'Entremont
49. *Vallée des larmes, La* – Maryanne Zéhil

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

1. *26 lettres et un philosophe* – Suzy Cohen
2. *78 Days* – Jason Nardella
3. *À contre-courant* – Lisa Sfriso
4. *Alphée des étoiles* – Hugo Latulippe
5. *Anne des vingt jours* – Michel Langlois
6. *Au revoir ma Lou* – Isabelle Darveau/Christine Doyon
7. *Aujourd'hui pour moi, demain pour toi, L'école de la montagne rouge* – Mael Demarcy-Arnaud
8. *Beauty and the Breast* – Liliana Komorowska
9. *Bestiaire* – Denis Côté
10. *Big Kiss Goodnight* – Dominic Gagnon
11. *Boredom* – Albert Nerenberg
12. *Boys, le documentaire, Les* – Louise Leroux
13. *Breaking the Frame* – Marielle Nitoslawska
14. *Buzkashi!* – Najeeb Mirza
15. *Carbon Rush, The* – Amy Miller
16. *Ces crimes sans honneur* – Raymonde Provencher
17. *Chant des ondes, Le* – Caroline Martel
18. *China Heavyweight* – Yung Chang
19. *Conte du Mile-End* – Jean-François Lesage
20. *Corno* – Guy Edoin
21. *Cosaque et la gitane, Le* – Nadine Beaudet
22. *Criminelles, Les* – Jean-Claude Lord
23. *Dans un océan d'images* – Helen Doyle
24. *Demokarasi* – Marie-Claude Dupont
25. *Dérapages* – Paul Arcand
26. *Deux jours et demi* – Pablo Diconca
27. *Earth From Space* – Ian Riddick
28. *En attendant le printemps* – Marie-Geneviève Chabot
29. *État du monde, L'* – Hubert Caron Guay/Rodrigue Jean
30. *États-Désunis du Canada, Les* – Michel Barbeau/Guyllaine Maroist/Éric Ruel
31. *Fernando Arrabal – Grand rectum* – Université de foulosophie – François Gourd/Hugo Samson (FNC)
32. *Figure d'Armen* – Marlene Edoyan
33. *Filiatrault* – Christian Lalumière
34. *Fruit Hunters, The* – Yung Chang
35. *Grande invasion, La* – Martin Frigon
36. *Horse Palace, Le* – Nadine Gomez
37. *Humour du monde* – Sylvain Robert
38. *Insurgence* – Groupe d'action en cinéma Épopée
39. *Jeppé on a Friday* – Arya Lalloo/Shannon Walsh
40. *Joy! Portrait of a Nun* – Joe Balass
41. *Juifs et l'argent, Les* – Lewis Cohen
42. *Kivalina v. Exxon* – Ben Addelman
43. *Laylou* – Philippe Lesage
44. *Lesbiana : Une révolution parallèle* – Myriam Fougère
45. *Ma vie réelle* – Magnus Isacson
46. *Making a Name* – Patrick O'Connor
47. *Michael Jackson The Immortal World Tour : Le Documentaire* – Adrian Wills
48. *Nord au cœur, Le* – Serge Giguère
49. *Nouvelle Rupert, La* – Nicolas Renaud
50. *Over My Dead Body* – Brigitte Poupart
51. *Peace Park* – David Bouthillier
52. *People of the Kattawapiskak River, The* – Alanis Obomsawin
53. *Philémon chante Habanara* – Pedro Ruiz
54. *Pieces and Love All to Hell* – Dominic Gagnon
55. *Playa Coloniale* – Martin Bureau/Luc Renaud
56. *Poings de la fierté, Les* – Hélène Choquette
57. *Poubelle province, La* – Denis Blaquière
58. *Prix des mots, Le* – Julien Fréchette
59. *Que vive la mer Morte* – German Gutierrez
60. *Québec : À la croisée des chemins* – Martin L'Écuyer/Louis-Paul Legault
61. *Rapailler l'homme* – Antonio Pierre de Almeida
62. *Rayons d'espoir* – Catherine Mullins
63. *Revanche du tango, La* – Francine Pelletier
64. *Rêve de Marika, Le* – Bobbi Jo Hart
65. *Rivières perdues* – Caroline Bâcle
66. *Soft Gun* – Alexandra Bégin/Guillaume Collin/Jesse Kray
67. *Satu Quo? The Unfinished Business of Feminism in Canada* – Karen Cho
68. *Stories We Tell* – Sarah Polley
69. *Sur le rivage du monde* – Sylvain L'Espérance
70. *Sweet 16* – Dan Shannon
71. *Une dernière chance* – Paul-Émile d'Entremont
72. *Uranium, P.Q.* – Stanley Brown/Luc Cyr

1.8_ LES MAISONS DE PRODUCTION

Il n'est pas facile de déterminer le nombre de maisons de production privées québécoises qui ont travaillé à la réalisation des 116 longs métrages de 2012. Pour certains longs métrages, le producteur choisit de créer une compagnie *ad hoc*, à numéro ou autre, pour produire un film. On peut donc dire qu'elles sont indirectement les productrices de l'œuvre. On compte une dizaine de cas de ce genre. Bien que parfois elles se retrouvent en coproduction avec une ou plusieurs autres entreprises québécoises ou étrangères, la majorité de ces sociétés n'ont travaillé que sur une seule production.

La compagnie qui a produit le plus de longs métrages en 2012 est l'ONF avec sept documentaires (productions ou coproductions avec des compagnies locales). EyeSteelFilm a coproduit avec

l'étranger trois documentaires. Ensuite viennent huit compagnies qui ont produit deux longs métrages cette année, soit Les Films de l'autre, Reprise Films, Coop Vidéo de Montréal, Cinémaginaire, InformAction, Metafilms (une production et une coproduction locales), Max Films (une production et une coproduction impliquant trois autres pays), Lyla Films (une production et une coproduction avec l'étranger).

Dans ce bilan, nous essayons de couvrir tous les marchés. De ce point de vue, la production de 2012 poursuit la reprise observée en 2011, après le creux de 2010, principalement en raison de la hausse des longs métrages destinés aux autres marchés qui ont connu un bon de 113,0% en deux ans, tandis que les films destinés au cinéma affichent un repli notable (36 en

2010 et 30 en 2012). La hausse des longs métrages destinés aux autres marchés s'explique par la croissance des documentaires. Au cours des cinq dernières années, une moyenne de 108 longs métrages a été produite annuellement, ce qui représente en soi une performance exceptionnelle, signe d'une réelle vitalité.

La mise en contexte de ces résultats par des experts de l'industrie tiendra certainement compte de l'évolution complexe des médias et du développement du marché audiovisuel sur le Web notamment à travers les plateformes spécialisées et les portails des télédiffuseurs qui, en plus d'offrir leur contenu télévisuel, s'abreuvent à des contenus déjà existants dont le marché n'était pas, de prime abord, celui de la télévision.



La Cicatrice

Photo : Alma Films / Collection Cinémathèque québécoise



Hors les murs

Photo : Unifrance Films / Collection Cinémathèque québécoise



Karakara

Photo : Métropole Films Distribution / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

Marielle Audet, Société de développement des entreprises culturelles

2.1 _ LE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

L'information statistique présentée ici ne reflète pas nécessairement l'activité annuelle de l'industrie puisqu'elle se base uniquement sur des données de gestion de programme. Ainsi, en 2012-2013¹, la SODEC a évalué l'admissibilité de 399 productions aux fins du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise; l'année précédente, elle avait rendu 504 décisions préalables favorables. Malgré cet écart, la valeur des productions de 2012-2013, qui atteint 737,7 M\$, se maintient dans la moyenne des trois dernières années (731,2 M\$). Comparativement à 2011-2012, toutes les catégories de production affichent une crois-

sance de la moyenne de leurs coûts de production : long métrage (17,1 %), documentaire (35,2 %), animation (74,2 %) et production télévisuelle (39,1 %), à l'exception des courts et des moyens métrages qui affichent une décroissance de 18,9 %. En fait, la moyenne des coûts de production de cette dernière catégorie est en deçà de la moyenne des cinq et des dix dernières années (tableau 2.1.1).

1. Dans le cadre du chapitre 2 sur le financement, les données présentées sont des données administratives de la SODEC. Comme celle-ci utilise la période du 1^{er} avril au 31 mars pour les années financières, c'est cette période qui est utilisée tout au long de ce chapitre pour la présentation des résultats.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux du présent chapitre portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au programme de crédit d'impôt du Québec et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable (DPF), rendue en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable.

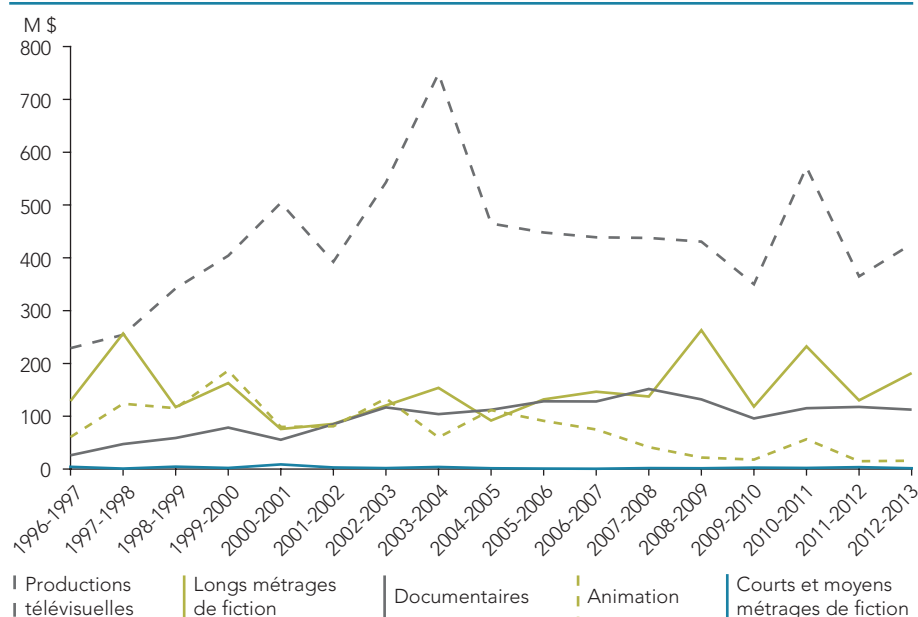
Seules les entreprises indépendantes de production sont admissibles au crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. Par conséquent, les données relatives au financement des productions internes des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des chaînes spécialisées ou des télédiffuseurs privés, dont le Groupe TVA, sont exclues.

Les données présentées dans cette première partie ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger et qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour doublage ou au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Les données relatives à ces crédits d'impôt sont présentées respectivement aux parties 2.2 et 2.3 du présent chapitre.

La Direction de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Un projet fait d'abord l'objet d'une décision préalable favorable (DPF). En de rares occasions, celle-ci peut être amendée, notamment à cause d'une modification du nombre d'épisodes d'une série ou de l'ajout d'une bonification qui entraîne une variation significative du montant du crédit d'impôt. Une fois la production terminée, elle doit obtenir une certification finale. À cette étape, certains projets qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision rendue préalablement.

Le *surfinancement* est l'écart entre le coût de la production (dépenses) et les apports financiers (revenus) du projet. Parfois, le financement déclaré de certaines productions s'avère supérieur aux coûts de production de l'œuvre. Ce *surfinancement* met en évidence le pouvoir de négociation de quelques maisons de production, qui parviennent à financer leurs produits sur les marchés et à dégager un bénéfice de ces productions. La plupart du temps, il s'agit de moins de quelques centaines de dollars; les sommes sont rarement plus importantes. Nous avons ajouté, dans les principaux tableaux, une ligne où la valeur du *surfinancement* est indiquée, puisqu'il est impossible de le ventiler dans la structure de production. Cette façon de procéder découle de notre principale préoccupation, soit de disposer de la valeur exacte des coûts de production. Enfin, soulignons que le *surfinancement* a une faible incidence sur les totaux, puisqu'il constitue moins de 1 % de la somme des devis de production de l'année 2012-2013.

Figure 2.1.1
Valeur de la production selon le type de production, Québec, 1996-1997 à 2012-2013



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.1 Les longs métrages de fiction

En 2012-2013, 37 longs métrages de fiction ont été produits grâce à la contribution du crédit d'impôt québécois. C'est une remontée significative par rapport à l'an dernier, car, avec 31 longs métrages de fiction, les données du crédit d'impôt enregistraient son volume de production de longs métrages le plus faible depuis 2005-2006. La valeur moyenne des coûts de production de 2011-2012 était à l'avenant, sans pour autant descendre sous la barre des 4 millions de dollars. Cette année, les coûts de production des longs métrages de fiction se sont élevés à 181,8 M\$, ce qui correspond à une moyenne de près de 5 M\$ par film (tableau 2.1.1). Il s'agit d'un sommet surtout attribuable à la valeur des coproductions.

Tableau 2.1.1

Productions cinématographiques et télévisuelles¹, données générales selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013

Catégorie	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Longs métrages de fiction						
Nombre	n	36	41	52	31	37
Coût de production	\$	158 741 109	185 089 036	232 311 415	130 088 701	181 758 482
Crédit d'impôt du Québec	\$	20 715 572	24 130 098	37 135 720	19 370 265	24 736 663
Coût de production moyen	\$	4 361 019	4 470 750	4 467 527	4 196 410	4 912 391
Courts et moyens métrages de fiction						
Nombre	n	10	11	10	17	9
Coût de production	\$	1 991 901	2 267 638	2 053 101	3 522 161	1 513 062
Crédit d'impôt du Québec	\$	269 387	311 632	306 836	462 573	221 486
Coût de production moyen	\$	195 284	198 916	205 310	207 186	168 118
Documentaires						
Nombre	n	169	164	163	209	148
Coût de production	\$	119 757 796	114 668 158	115 259 735	117 540 582	112 536 156
Crédit d'impôt du Québec	\$	18 056 079	18 787 958	19 962 847	21 301 934	19 154 269
Coût de production moyen	\$	707 370	699 196	707 115	562 395	760 379
Productions télévisuelles						
Nombre	n	249	218	248	237	199
Coût de production	\$	463 957 966	408 671 842	571 776 930	364 792 769	426 210 224
Crédit d'impôt du Québec	\$	66 366 925	67 357 759	93 637 392	65 685 501	67 940 276
Coût de production moyen	\$	1 866 283	1 872 923	2 305 552	1 539 210	2 141 760
Animation						
Nombre	n	11	8	8	10	6
Coût de production	\$	49 585 261	25 362 710	56 507 668	14 991 648	15 668 198
Crédit d'impôt du Québec	\$	4 044 081	2 930 012	5 823 757	2 147 888	2 007 691
Coût de production moyen	\$	4 462 674	3 093 013	7 063 459	1 499 165	2 611 366
Total						
Nombre	n	475	443	482	504	399
Coût de production	\$	789 075 508	736 059 385	977 908 849	630 935 861	737 686 122
Crédit d'impôt du Québec	\$	109 047 636	113 517 460	156 866 552	108 968 161	114 060 385
Coût de production moyen	\$	1 662 962	1 660 784	1 866 238	1 153 448	1 848 837

1. Les résultats des exercices 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 tiennent compte respectivement des 35, 38 et 23 projets qui ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée au traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.2 Les courts et moyens métrages de fiction

Après une année exceptionnelle de 17 films en 2011-2012, le nombre de courts et moyens métrages de fiction ayant bénéficié du crédit d'impôt en 2012-2013 s'est maintenu à son niveau habituel, qui est d'environ 10 productions par an. C'est en effet neuf films de ce format qui ont été produits en partie grâce à l'apport du crédit d'impôt du Québec. Le coût de production moyen de ces œuvres est de 168 118\$, ce qui est néanmoins bien inférieur à celui des deux dernières années, où il dépassait les 200 000\$ (tableau 2.1.1).

Ce portrait est très fragmentaire, car un nombre plus important de courts et de moyens métrages est effectivement réalisé chaque année au Québec. Les courts et moyens métrages sont souvent produits par de petites maisons de production, qui doivent différer certains coûts pour compléter la structure financière de leurs films. Les frais de main-d'œuvre différés sont réducteurs dans le calcul du crédit d'impôt, ce qui diminue l'intérêt de la maison de production à le réclamer. De plus, quelques courts et moyens métrages d'animation ou documentaires sont exclus de cette catégorie.

2.1.3 Les documentaires

Parmi les 148 documentaires qui ont reçu du crédit d'impôt en 2012-2013, on compte 6 longs métrages et 3 courts, et moyens métrages, 76 émissions uniques, 24 miniséries et 42 séries télévisuelles. Le coût de production global s'élève à 112,5 M\$ pour un coût moyen de 760 379\$. C'est le coût de production moyen le plus élevé des cinq dernières années, et ce, essentiellement grâce aux productions télévisuelles (tableau 2.1.2).

Les longs métrages documentaires ont diminué tant en nombre qu'en valeur de production. En 2011-2012, 16 films étaient produits pour un coût de production moyen de 720 148\$; cette année, c'est six films qui ont été produits pour un coût de production moyen de 235 416\$. L'an dernier, au moins quatre longs métrages documentaires affichaient des coûts de production supérieurs à 1 M\$; deux de ces films à gros budget étaient des coproductions. En 2012-2013, les longs métrages documentaires ont tous été produits avec moins de 750 000\$.

Au nombre de 42 en 2012-2013, les séries documentaires affichent une augmentation de 22,8% de leur coût de production moyen (1 442 898\$) par rapport à l'année précédente (1 174 548\$). Les émissions

uniques ont beaucoup diminué en nombre, passant de 129 en 2011-2012 à 76 en 2012-2013, et le coût de production moyen de ce format a progressé de 23,2%. Un nombre de miniséries équivalant à celui de l'an dernier a reçu du crédit d'impôt en 2012-2013. Par contre, le coût de production moyen de ces 24 miniséries a augmenté de 39,0%, passant de 480 709\$ à 668 396\$.

2.1.4 Les productions télévisuelles

La diminution du nombre de magazines et de variétés qui ont obtenu du crédit d'impôt entraîne aussi une baisse de 16,0% du nombre de productions télévisuelles en 2012-2013. On assiste à une dégression de ce format depuis 2010-2011, année où le nombre de décisions rendues en production télévisuelle était

particulièrement élevé (248 productions). L'année précédente, la décroissance a été du côté des fictions avec une baisse de 33,7%; elles se sont maintenues au même niveau cette année avec un total de 52 productions. La valeur moyenne des coûts de production de ce genre a tout de même affiché une croissance de 43,0% (4,9 M\$) en 2012-2013. Les magazines, au nombre de 94, ont été réalisés selon un coût de production moyen de 925 837\$. Les variétés, dont le nombre de productions a atteint 72 en 2010-2011 et 74 en 2011-2012, ont connu une baisse de 28,4% en 2012-2013 avec 53 décisions rendues. Le coût de production moyen des variétés est le plus élevé des cinq dernières années, avec 1 550 979\$ (tableau 2.1.3).

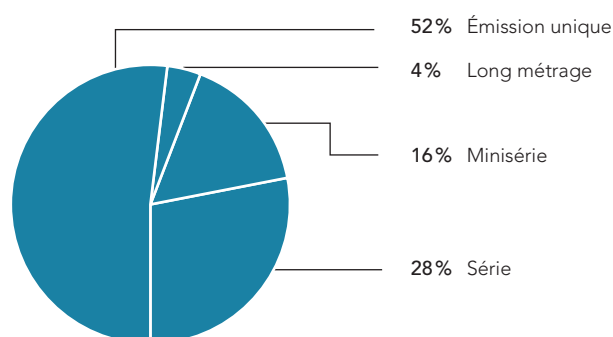
Tableau 2.1.2

Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2008-2009 à 2012-2013

Catégorie	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Émission unique						
Nombre	n	104	73	83	129	76
Coût de production	\$	47 334 605	51 142 894	33 534 411	47 499 263	34 480 440
Crédit d'impôt du Québec	\$	7 495 224	9 574 791	6 320 859	8 685 935	6 869 368
Coût de production moyen	\$	455 140	700 588	404 029	368 211	453 690
Financement public	%	44,7	44,1	46,3	46,1	59,2
Long métrage						
Nombre	n	5	11	9	16	6
Coût de production	\$	3 498 771	4 714 781	7 075 813	11 522 368	1 412 493
Crédit d'impôt du Québec	\$	357 719	896 225	1 098 959	2 358 659	295 337
Coût de production moyen	\$	699 754	428 616	786 201	720 148	235 416
Financement public	%	21,5	69,2	50,0	50,4	80,1
Minisérie						
Nombre	n	14	17	22	24	24
Coût de production	\$	9 406 942	10 476 167	20 559 714	11 537 013	16 041 503
Crédit d'impôt du Québec	\$	1 204 142	1 545 787	2 778 795	2 182 352	2 443 230
Coût de production moyen	\$	671 924	616 245	934 532	480 709	668 396
Financement public	%	34,6	48,5	39,4	50,7	55,1
Série						
Nombre	n	43	33	49	40	42
Coût de production	\$	71 806 125	29 624 032	54 089 798	46 981 939	60 601 721
Crédit d'impôt du Québec	\$	7 463 241	4 983 612	9 764 234	8 074 988	9 546 334
Coût de production moyen	\$	1 669 910	897 698	1 103 873	1 174 548	1 442 898
Financement public	%	25,6	41,9	45,6	42,6	48,6
Total						
Nombre	n	166	134	163	209	148
Coût de production	\$	132 046 444	95 957 875	115 259 735	117 540 582	112 536 156
Crédit d'impôt du Québec	\$	16 520 326	17 000 415	19 962 847	21 301 934	19 154 269
Coût de production moyen	\$	795 461	716 104	707 115	562 395	760 379
Financement public	%	33,0	45,1	45,0	45,6	52,0

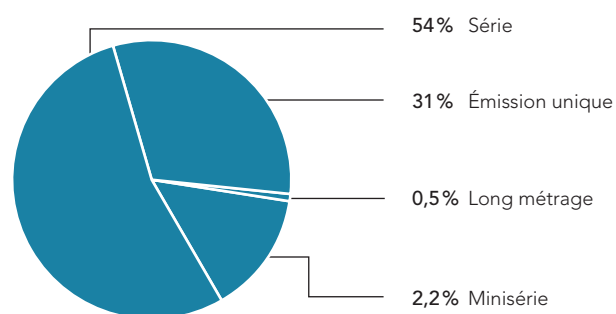
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.2
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2012-2013



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.3
Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2012-2013



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.3
Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2008-2009 à 2012-2013

	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Fictions						
Nombre	n	68	58	80	53	52
Coût de production	\$	272 790 703	243 017 931	372 212 064	183 101 640	256 979 693
Crédit d'impôt du Québec	\$	34 648 937	36 806 988	58 901 324	33 255 972	38 413 884
Coût de production moyen	\$	4 011 628	4 189 964	4 652 651	3 454 748	4 941 917
Financement public	%	34,0	37,5	36,6	42,6	36,6
Magazines						
Nombre	n	105	64	96	110	94
Coût de production	\$	93 565 370	58 399 354	95 672 443	99 082 547	87 028 668
Crédit d'impôt du Québec	\$	11 566 005	9 791 014	17 234 704	18 075 467	15 685 371
Coût de production moyen	\$	891 099	912 490	996 588	900 750	925 837
Financement public	%	24,4	31,8	31,3	31,7	31,2
Variétés						
Nombre	n	61	51	72	74	53
Coût de production	\$	64 370 839	48 435 088	103 892 423	82 608 582	82 201 864
Crédit d'impôt du Québec	\$	9 009 732	7 702 951	17 501 364	14 354 062	13 841 021
Coût de production moyen	\$	1 055 260	949 708	1 442 950	1 116 332	1 550 979
Financement public	%	38,1	39,1	33,5	33,1	32,9
Total						
Nombre	n	234	173	248	237	199
Coût de production	\$	430 726 912	349 852 373	571 776 930	364 792 769	426 210 225
Crédit d'impôt du Québec	\$	55 224 674	54 300 953	93 637 392	65 685 501	67 940 276
Coût de production moyen	\$	1 840 713	2 022 268	2 305 552	1 539 210	2 141 760
Financement public	%	32,5	36,8	35,1	37,5	41,4

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

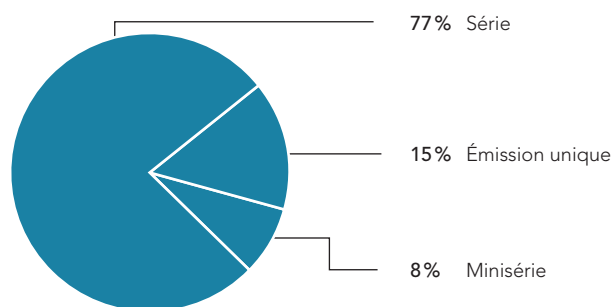
Tableau 2.1.4
Productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2012-2013

		Émission unique	Minisérie	Série
Productions	n	29	15	155
Coût de production	\$	26 171 033	21 139 282	378 899 909
Coût de production moyen	\$	902 449	1 409 285	2 444 516

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

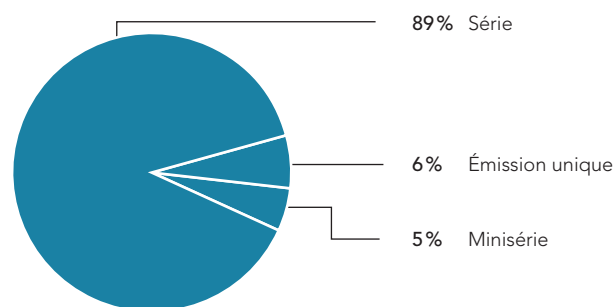
Figure 2.1.4
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2012-2013



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

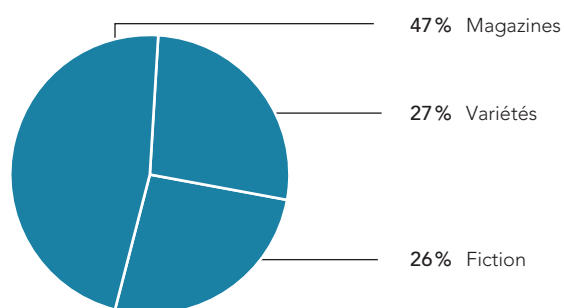
Figure 2.1.5
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2012-2013



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

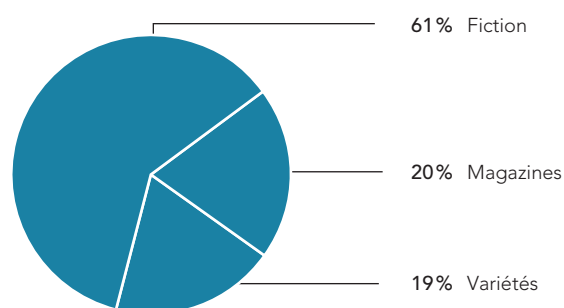
Figure 2.1.6
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2012-2013



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.7
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2012-2013



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.5 Les productions d'animation

Seulement six productions d'animation, trois séries et trois émissions uniques ont bénéficié du crédit d'impôt en 2012-2013, comparativement à dix l'année précédente. Le nombre de coproductions, qui comptaient auparavant pour une part importante du volume de production en animation, diminue sensiblement depuis quelques années. Toutefois, en 2012-2013, la valeur des productions en animation surpasse celle de l'an dernier, avec un coût de production moyen de 2 611 366\$, comparativement à 1 499 165\$ en 2011-2012. Il s'agit d'une hausse de près de 75%. Les états généraux de l'animation² de 2013 ont fait ressortir plusieurs problèmes qui expliqueraient ce déclin, tels que, pour n'en mentionner ici que quelques-uns, l'absence de revenus publicitaires pour les télédiffuseurs d'émissions destinées

aux jeunes, l'attrait de l'anglais comme langue de production, le repli de la France et des pays européens vers les coproductions avec d'autres pays de l'Union européenne, etc. Bref, le marché évolue, la concurrence s'accroît et le modèle de financement de ce format de production devra sans doute s'adapter (tableau 2.1.1).

2.1.6 Les coproductions

On dénombre 30 coproductions sur les 399 décisions préalables favorables rendues en 2012-2013. Les producteurs hors Québec y ont injecté 133,7 M\$ sur des coûts de production totalisant 191,2 M\$ (tableau 2.1.5). Vingt de ces coproductions sont minoritaires, c'est-à-dire des productions où l'apport étranger dépasse 50% du financement. Le coût de production des coproductions minoritaires se

chiffre à 137,0 M\$ et l'apport des producteurs étrangers dans ce cas atteint 112,9 M\$, soit 83,2%. Dans le cas des coproductions majoritaires, dont les coûts de production s'élèvent à 54,1 M\$, les producteurs étrangers fournissent 38,4% du financement. Le tiers des 30 coproductions sont interprovinciales ou incluent au moins une province canadienne parmi les partenaires. Elles représentent un apport de 49,8 M\$ sur les 133,7 M\$ provenant des producteurs étrangers. Trois des dix coproductions interprovinciales (ou impliquant une province) sont des longs métrages, deux sont des documentaires et cinq sont des productions télévisuelles.

Les coproductions représentent près du tiers des longs métrages de 2012-2013 (10 longs métrages sur 37), dont quatre sont des coproductions majoritaires. Les

2. Les États généraux de l'animation ont eu lieu le 24 avril 2013 et ont été organisés par Alliance Québec Animation.

coproducteurs proviennent d'origines diverses : des provinces canadiennes (Colombie-Britannique, Nunavut, Terre-Neuve et Labrador), des pays européens (Allemagne, Belgique, France et Irlande) et aussi d'Afrique du Sud. Les coûts de production des coproductions représentent 58,2% des coûts de production de l'ensemble des longs métrages de 2012-2013. En 2011-2012, ils étaient de 59,6% (tableau 2.1.5). C'est une nette augmentation par rapport aux deux années

précédentes, quand cette part était inférieure à 50%. Le coût de production moyen des coproductions minoritaires atteint 10,2 M\$ et celui des coproductions majoritaires, 10,9 M\$.

En documentaire, une production sur 13 est une coproduction et les coproducteurs sont canadiens (Ontario) ou européens (Finlande, France, Royaume-Uni et Suède). La valeur de ces productions atteint 15,7 M\$ et l'apport des coproduc-

teurs étrangers s'élève à 9,0 M\$. Sept des onze productions sont des coproductions minoritaires (tableau 2.1.5).

La production télévisuelle et d'animation comporte neuf coproductions en 2012-2013, toutes des œuvres de fiction. Les coproducteurs sont ontariens, allemands, brésiliens, français ou Néerlandais et leur apport est de 58,4 M\$ sur des coûts de production de 69,8 M\$; sept de ces coproductions sont minoritaires (tableau 2.1.5).

Tableau 2.1.5

Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2008-2009 à 2012-2013

Catégorie	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Longs métrages de fiction						
Nombre total	n	20	8	15	11	10
Majoritairement québécois	n	9	4	6	4	4
Coût de production	\$	189 628 641	49 291 501	113 202 650	70 572 710	105 711 961
Apport des coproducteurs	\$	129 808 489	30 164 148	52 636 671	37 897 243	66 349 349
Coût de production moyen	\$	9 481 432	6 161 438	7 546 843	6 415 701	10 571 196
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	72,1	41,6	48,7	59,6	58,2
Courts et moyens métrages de fiction						
Nombre total	n	..	..	..	..	..
Majoritairement québécois	n	..	..	..	..	..
Coût de production	\$	..	..	..	..	..
Apport des coproducteurs	\$	..	..	..	..	..
Coût de production moyen	\$	..	..	..	..	..
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	..	..	..	..	..
Documentaires						
Nombre total	n	17	8	17	15	11
Majoritairement québécois	n	5	4	8	8	4
Coût de production	\$	41 001 890	11 780 112	24 094 698	18 004 603	15 697 060
Apport des coproducteurs	\$	28 646 492	5 097 605	11 896 680	8 461 180	8 996 916
Coût de production moyen	\$	2 411 876	1 472 514	1 417 335	1 200 307	1 427 005
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	31,1	12,3	20,9	18,8	13,9
Productions télévisuelles et animation						
Nombre total	n	15	18	18	12	9
Majoritairement québécoises	n	4	10	6	2	2
Coût de production	\$	92 279 992	78 560 330	138 388 077	19 646 199	69 800 952
Apport des coproducteurs	\$	58 095 402	45 503 573	95 682 480	12 744 151	58 397 988
Coût de production moyen	\$	6 151 999	4 364 463	7 688 226	1 637 183	7 755 661
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	20,4	22,5	22,0	5,2	15,8
Total						
Nombre	n	52	34	50	38	30
Majoritairement québécoises	n	18	18	20	14	10
Coût de production	\$	322 910 522	139 631 943	275 685 425	108 223 512	191 209 973
Apport des coproducteurs	\$	216 550 383	80 765 326	160 215 831	59 102 574	133 744 253
Coût de production moyen	\$	6 209 818	4 106 822	5 513 709	2 847 987	6 373 666
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	38,1	23,9	28,2	17,2	25,9

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2012-2013

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
A. Investissement	91 007 569	78,9	934 228	61,7	36 732 197	35,1	111 865 788	29,6	2 896 783	30,2
B. Montants différés	1 052 414	0,9	323 348	21,4	125 868	0,1	392 608	0,1	-	-
C. Autres apports	15 818 703	13,7	249 257	16,5	33 742 065	32,2	93 261 620	24,7	2 387 220	24,9
D. Préventes	7 530 447	6,5	6 286	0,4	34 155 727	32,6	172 711 281	45,7	4 295 911	44,8
Part nationale (A-D)	115 409 133	100,0	1 513 119	100,0	104 755 857	100,0	378 231 297	100,0	9 579 914	100,0
E. Coproducteurs	66 349 349	...	-	...	8 996 916	...	52 285 897	...	6 112 091	...
Financement total	181 758 482	...	1 513 119	...	113 752 773	...	430 517 194	...	15 692 005	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.7 Le soutien public

Globalement, en 2012-2013, le soutien public totalise 286,3 M\$ et compte pour 38,8 % des coûts de production (737,7 M\$). Les investissements publics directs représentent 31,7 % du soutien public et les investissements publics indirects, 68,3 % (tableau 2.1.7).

Le soutien public varie selon les catégories de production. Il représente :

- 46,0 % des coûts de production des longs métrages;
- 64,4 % des coûts de production des courts et moyens métrages;
- 43,3 % des coûts de production des documentaires;
- 34,4 % des coûts de production des productions télévisuelles;
- 27,4 % des coûts de production des productions en animation.

Pour les productions télévisuelles, la part du soutien public indirect (29,1 %) est au moins cinq fois plus élevée que celle du soutien public direct (5,3 %). Cela s'explique, entre autres, par le fait que les variétés et les magazines ne peuvent recevoir d'aide publique directe que du Fonds des médias du Canada. La proportion plus importante d'aide indirecte

pour les catégories documentaires ou animation s'explique par le fait qu'elles englobent beaucoup de productions qui sont, dans les faits, destinées à la télévision. La part du soutien public direct aux longs métrages (29,2 %) représente près du double de celle de l'investissement public indirect (16,8 %) (tableau 2.1.7).

Le soutien public décrit ici ne tient compte que des investissements qui font partie du montage financier des films.

- *L'investissement public direct* est constitué des sources suivantes : soutien de la SODEC, de Téléfilm Canada (y compris le mini-traité) et de l'ONF. Cet investissement représente 12,3 % des coûts totaux de production de 2012-2013.
- *Le financement public indirect* est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec, le crédit d'impôt du Canada, le Fonds des médias du Canada (part publique de 36,9 %), les commandites publiques et les autres apports publics. Ce financement représente 26,5 % des coûts totaux de production de 2012-2013.



Poubelle province

Photo : Argus Films / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 2.1.7

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013

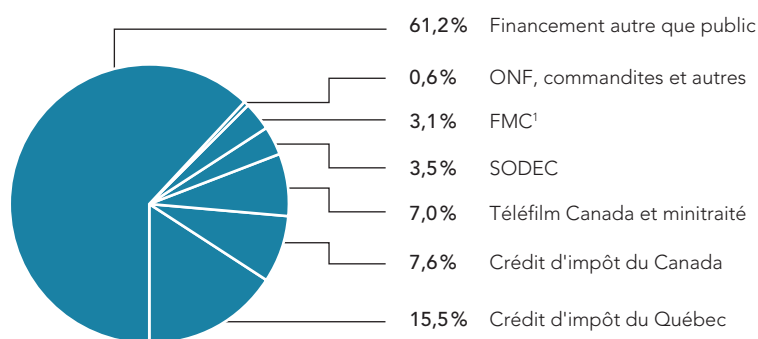
	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Longs métrages de fiction						
Nombre	n	36	41	52	31	37
Coût de production	\$	158 741 109	185 089 036	232 311 415	130 088 701	181 758 482
Financement public total	%	48,1	46,7	57,6	49,7	46,0
Investissements publics directs ¹	%	31,5	30,4	38,1	31,3	29,2
Financement public indirect ²	%	16,5	16,3	19,5	18,4	16,8
Courts et moyens métrages de fiction						
Nombre	n	10	11	10	17	9
Coût de production	\$	1 991 901	2 267 638	2 053 101	3 522 161	1 513 062
Financement public total	%	58,6	58,3	49,8	59,8	64,4
Investissements publics directs ¹	%	29,3	30,0	25,4	27,4	39,1
Financement public indirect ²	%	29,3	28,3	24,4	32,4	25,3
Documentaires						
Nombre	n	169	164	163	209	148
Coût de production	\$	119 923 724	114 668 158	115 259 735	117 540 582	112 536 156
Financement public total	%	39,2	42,3	44,8	45,4	43,3
Investissements publics directs ¹	%	10,1	11,4	12,8	12,7	11,9
Financement public indirect ²	%	29,1	30,9	32,1	32,7	31,4
Productions télévisuelles						
Nombre	n	249	218	248	237	199
Coût de production	\$	473 310 864	427 677 533	571 776 930	364 792 769	426 210 224
Financement public total	%	32,9	35,7	35,0	37,4	34,4
Investissements publics directs ¹	%	56,0	5,4	5,2	5,3	5,3
Financement public indirect ²	%	27,3	30,2	29,8	32,0	29,1
Animation						
Nombre	n	10	8	8	10	6
Coût de production	\$	4 512 390	26 357 019	56 507 668	14 991 648	15 668 198
Financement public total	%	17,6	25,8	22,4	30,7	27,4
Investissements publics directs ¹	%	2,0	5,3	5,8	2,7	5,3
Financement public indirect ²	%	15,7	20,6	16,6	27,9	22,2
Total						
Nombre	n	474	441	482	504	399
Coût de production	\$	799 091 488	756 059 385	977 908 849	630 935 861	737 686 122
Financement public total	%	36,0	39,1	41,4	41,9	38,8
Investissements publics directs ¹	%	11,3	12,5	14,1	12,2	12,3
Financement public indirect ²	%	24,8	26,6	27,3	29,7	26,5

1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada, Minitraité et ONF.

2. Financement public indirect : Crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds des médias du Canada (part publique de 36,9%), commandites publiques, autres apports publics.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.8

Financement de la production cinématographique et télévisuelle, Québec, 2012-2013

1. Le Fonds des médias du Canada est alimenté en partie par les entreprises de radiodiffusion (EDR) et par le gouvernement fédéral. En 2012-2013, la contribution de ce dernier équivalait à 36,9 % du Fonds.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.8

Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2012-2013

Catégorie	\$	%
Longs métrages de fiction	83 569 627	29,2
Courts et moyens métrages de fiction	974 437	0,3
Documentaires	49 296 908	17,2
Productions télévisuelles	148 118 222	51,7
Animation	4 304 198	1,5
Total	286 263 391	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.8 La langue

À cause du caractère confidentiel de certaines données, les catégories « animation » et « court et moyen métrage » ont été exclues de l'analyse, et les productions tournées dans une langue autre que le français ont été regroupées en une seule catégorie. De plus, afin de dresser un portrait représentatif de la langue de tournage de la production cinématographique et télévisuelle québécoise, les données sur les coproductions minoritaires ont été retirées de cette section.

Globalement, 86,6 % des productions québécoises et majoritairement québécoises ayant obtenu du crédit d'impôt en 2012-2013 ont été tournées en français, avec un coût de production moyen de 1,6 M\$, tandis que 13,4 % ont été tournées dans une langue autre que le français, avec un coût de production moyen de 2,0 M\$. L'anglais est la langue de 83,1 % des productions tournées dans une langue autre que le français (tableau 2.1.10). Cette proportion varie notablement selon les types de productions. En effet, la part des longs métrages tournés dans une langue autre que le français s'élève à 16,1 %, tandis que celles des documentaires et des productions télévisuelles sont respectivement de 22,0 % et 6,7 %. Ces parts sont semblables à celles de l'année précédente, sauf en production télévisuelle où elle était de 12,2 %.

La valeur moyenne des productions tournées dans une langue autre que le français est supérieure à celle des productions tournées en français dans le cas des longs métrages (4,1 M\$ contre 3,8 M\$) et des documentaires (1,7 M\$ contre 461 k). Les productions télévisuelles affichent une situation inverse, mais la différence est peu marquée (1,8 M\$ contre 1,9 M\$).



Roche, papier, ciseaux

Photo : Filmoption International / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 2.1.9

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral¹ et provincial² selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2012-2013

Catégorie	2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
Longs métrages de fiction	64 353 082	69 305 720	26 348 463	38 096 727	35 179 964	48 188 663
Courts et moyens métrages de fiction	111 857	828 836	86 278	1 429 573	28 778	811 486
Documentaires	28 124 254	22 802 097	27 524 317	24 634 351	26 832 441	20 831 528
Productions télévisuelles	108 595 504	93 912 392	72 326 100	66 112 401	79 551 019	68 065 276
Animation	5 708 345	6 918 757	2 397 619	2 232 888	1 972 407	2 228 691
Total³	206 893 042	193 767 802	128 682 777	132 505 940	143 564 608	140 125 644

1. Financement fédéral : Téléfilm Canada, Minitraité, ONF, Fonds des médias du Canada (part publique de 36,89 %) et crédit d'impôt du Canada.

2. Financement provincial : SODEC et crédit d'impôt du Québec.

3. Certaines contributions publiques, qui sont parfois fédérales et parfois provinciales (commandites publiques et autres apports publics), n'ont pas été comptabilisées.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.10

Productions cinématographiques et télévisuelles¹ selon la langue², Québec, 2010-2011 à 2012-2013

Catégorie	2010-2011				2011-2012				2012-2013			
	Coût de production		Coût de production moyen		Coût de production		Coût de production moyen		Coût de production		Coût de production moyen	
	n	%	\$	\$	n	%	\$	\$	n	%	\$	\$
Longs métrages												
Français	34	64,2	139 835 247	4 112 801	25	80,6	83 476 068	3 339 043	26	83,9	99 391 062	3 822 733
Autres langues ³	19	35,8	92 476 168	4 867 167	6	19,4	46 612 633	7 768 772	5	16,1	20 579 072	4 115 814
Documentaires												
Français	139	85,3	86 136 470	619 687	161	77,0	75 670 495	470 003	110	78,0	50 743 171	461 302
Autres langues ³	24	14,7	29 123 266	1 213 469	48	23,0	41 870 087	872 293	31	22,0	53 089 565	1 712 567
Productions télévisuelles												
Français	216	87,1	419 725 799	1 943 175	208	87,8	319 699 215	1 537 015	180	93,3	343 921 730	1 910 676
Autres langues ³	32	12,9	152 051 131	4 751 598	29	12,2	45 093 554	1 554 950	13	6,7	23 557 806	1 812 139
Total												
Français	389	83,8	645 697 516	1 659 891	394	82,6	478 845 777	1 215 345	316	86,6	494 055 962	1 563 468
Autres langues ³	75	16,2	273 650 565	3 648 674	83	17,4	133 576 274	1 609 353	49	13,4	97 226 443	1 984 213

1. Elles incluent les productions québécoises et les coproductions majoritairement québécoises.

2. Les courts et les moyens métrages, ainsi que les films d'animation, sont exclus.

3. La catégorie « Autres langues » comprend toutes les productions qui ont été tournées dans une autre langue que le français et toutes les productions multilingues. Les productions multilingues peuvent contenir des productions qui sont tournées en français ou en anglais.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.11

Structure de financement¹ des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de productions, Québec, 2012-2013

	Longs métrages de fiction		Courts et moyens métrages de fiction		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre de productions (n)	37		9		148		199		6	
A. Investissements	91 007 569	78,9	934 228	61,7	36 732 197	35,1	111 865 788	29,6	2 896 783	30,2
SODEC	23 452 000	25,8	590 000	63,2	1 677 259	4,6	125 000	0,1	221 000	7,6
Téléfilm Canada	29 376 502	32,3	—	—	10 789 869	29,4	22 525 366	20,1	390 469	13,5
Minitraité	200 000	0,2	—	—	—	—	40 000	0,0	45 000	1,6
ONF	—	—	2 328	0,2	1 081 720	2,9	184 400	0,2	168 786	5,8
Investissements du producteur	5 927 956	6,5	120 414	12,9	3 572 230	9,7	8 919 788	8,0	23 867	0,8
Crédit d'impôt du Québec	24 736 663	27,2	221 486	23,7	19 154 269	52,1	67 940 276	60,7	2 007 691	69,3
Télédiffuseurs français	455 000	0,5	—	—	—	—	675 000	0,6	40 000	1,4
Télédiffuseurs anglais	100 000	0,1	—	—	—	—	6 633 600	5,9	—	—
Distributeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres investissements (fonds privés)	424 416	0,5	—	—	439 997	—	2 656 620	—	—	—
Autres investissements	6 335 032	7,0	—	—	16 854	—	2 165 738	—	—	—
B. Sommes différées	1 052 414	0,9	323 348	21,4	125 868	0,1	392 608	0,1	—	—
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	802 414	76,2	323 348	100,0	56 500	44,9	206 347	52,6	—	—
Maisons de service	250 000	23,8	—	—	69 368	55,1	186 261	47,4	—	—
C. Autres apports	15 818 703	13,7	249 257	16,5	33 742 065	32,2	93 261 620	24,7	2 387 220	24,9
Crédit d'impôt du Canada	5 313 646	33,6	26 450	10,6	9 587 187	28,4	40 325 403	43,2	905 222	37,9
Fonds des médias du Canada	785 621	5,0	—	—	14 566 725	43,2	44 662 104	47,9	1 254 892	52,6
Commandites privées	529 206	3,3	65 134	26,1	463 392	1,4	5 093 145	5,5	—	—
Commandites publiques	75 000	0,5	—	—	338 920	1,0	351 927	0,4	—	—
Prêts	250 000	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Services de télédiffuseurs	—	—	—	—	−30 000	−0,1	—	—	—	—
Apports maisons de service	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports fonds privés	95 386	0,6	—	—	799 583	2,4	—	—	75 000	3,1
Autres apports privés	8 643 844	54,6	23 500	9,4	6 722 239	19,9	2 679 041	2,9	49 006	2,1
Autres apports publics	126 000	0,8	134 173	53,8	1 294 019	3,8	150 000	0,2	103 100	4,3
D. Préventes	7 530 447	6,5	6 286	0,4	34 155 727	32,6	172 711 281	45,7	4 295 911	44,8
Télédiffuseurs français	335 300	4,5	—	—	17 318 680	50,7	160 611 801	93,0	3 358 632	78,2
Télédiffuseurs anglais	60 000	0,8	4 785	76,1	11 114 089	32,5	6 200 267	3,6	—	—
Télédiffuseurs hors Québec	67 857	0,9	—	—	4 405 500	12,9	517 638	0,3	—	—
Distributeurs	7 067 290	93,8	1 501	23,9	1 317 458	3,9	4 095 825	2,4	299 968	7,0
Distributeurs étrangers	—	—	—	—	—	—	—	—	637 311	14,8
Exportateurs	—	—	—	—	—	—	1 285 750	0,7	—	—
Part nationale (A-D)	115 409 133	100,0	1 513 119	100,0	104 755 857	100,0	378 231 297	100,0	9 579 914	100,0
E. Coproducteurs	66 349 349	...	—	...	8 996 916	...	52 285 897	...	6 112 091	...
Coproducteurs	66 349 349	...	—	...	8 996 916	...	52 285 897	...	6 112 091	...
Financement total	181 758 482	...	1 513 119	...	113 752 773	...	430 517 194	...	15 692 005	...
Surfinancement	—	...	−57	...	−1 216 617	...	−4 306 970	...	−23 807	...
Coût de production total	181 758 482	...	1 513 062	...	112 536 156	...	426 210 224	...	15 668 198	...
Coût de production moyen	4 912 391	...	168 118	...	760 379	...	2 141 760	...	2 611 366	...
Crédit d'impôt du Québec	24 736 663	...	221 486	...	19 154 269	...	67 940 276	...	2 007 691	...
Taux effectif du crédit d'impôt	21,4	...	14,6	...	18,3	...	18,0	...	21,0	...

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.12

Structure de financement¹ des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2012–2013

	Québécoises		Coproductions		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre de productions (n)	369		30		399	
A. Investissements	211 273 525	38,3	32 163 040	55,2	243 436 565	39,9
SODEC	22 610 959	10,7	3 454 300	10,7	26 065 259	10,7
Téléfilm Canada	57 422 409	27,2	5 659 797	17,6	63 082 206	25,9
Minitraité	–	–	285 000	0,9	285 000	0,1
ONF	1 276 048	0,6	161 186	0,5	1 437 234	0,6
Investissements du producteur	16 342 381	7,7	2 221 844	6,9	18 564 225	7,6
Crédit d'impôt du Québec	102 516 342	48,5	11 544 043	35,9	114 060 385	46,9
Télédiffuseurs français	1 170 000	0,6	–	–	1 170 000	0,5
Télédiffuseurs anglais	6 362 500	3,0	371 100	–	6 362 500	2,6
Distributeurs	–	–	–	–	–	–
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	3 481 033	1,6	40 000	0,1	3 521 033	1,4
Autres investissements	91 854	–	8 425 770	26,2	8 517 624	3,5
B. Sommes différées	1 505 693	0,3	388 545	0,7	1 894 238	0,3
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	1 250 064	83,0	138 545	35,7	1 388 609	73,3
Maisons de service	255 629	17,0	250 000	64,3	505 629	26,7
C. Autres apports	127 021 373	23,0	18 437 492	31,6	145 458 865	23,9
Crédit d'impôt du Canada	51 369 701	40,4	4 788 208	26,0	56 157 909	38,6
Fonds des médias du Canada	60 374 082	47,5	895 260	4,9	61 269 342	42,1
Commandites privées	6 125 877	4,8	25 000	–	6 125 877	4,2
Commandites publiques	765 847	0,6	–	–	765 847	0,5
Prêts	–	–	250 000	1,4	250 000	0,2
Services de télédiffuseurs	–30 000	–	–	–	–30 000	–
Apports maisons de service	–	–	–	–	–	–
Apports fonds privés	784 469	0,6	185 500	1,0	969 969	0,7
Autres apports privés	5 824 106	4,6	12 293 524	66,7	18 117 630	12,5
Autres apports publics	1 807 292	1,4	–	–	1 807 292	1,2
D. Préventes	211 384 941	38,4	7 314 710	12,5	218 699 651	35,9
Télédiffuseurs français	180 829 662	85,5	794 750	10,9	181 624 412	83,0
Télédiffuseurs anglais	15 183 067	7,2	2 196 074	30,0	17 379 141	7,9
Télédiffuseurs hors Québec	4 788 138	2,3	202 857	2,8	4 990 995	2,3
Distributeurs	10 584 074	5,0	2 197 968	30,0	12 782 042	5,8
Distributeurs étrangers	–	–	637 311	8,7	637 311	0,3
Exportateurs	–	–	1 285 750	17,6	1 285 750	0,6
Part nationale (A–D)	551 185 533	100,0	58 303 787	100,0	609 489 320	100,0
E. Coproducteurs	–	...	133 744 253	...	133 744 253	...
Coproducteurs	–	...	133 744 253	...	133 744 253	...
Financement total	551 185 533	...	192 048 040	...	743 233 573	...
Surfinancement	–4 709 384	...	–838 067	...	–5 547 451	...
Coût de production total	546 476 149	...	191 209 973	...	737 686 122	...
Coût de production moyen	1 480 965	...	6 373 666	...	1 848 837	...
Crédit d'impôt du Québec	102 516 342	...	11 544 043	...	114 060 385	...
Taux effectif du crédit d'impôt	18,8	...	6,0	...	15,5	...

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2 LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE DOUBLAGE DE FILMS

Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films a été annoncé dans un bulletin d'information du ministère des Finances, en 1997. Ce crédit vise exclusivement les activités de doublage réalisées au Québec, que celles-ci soient destinées au marché des salles, de la télévision ou de la vente au détail. Le 1^{er} avril 2010, le taux applicable aux dépenses admissibles pour le crédit d'impôt a été majoré à 35 % et le plafond de ces dépenses fixé à 45 % de la valeur du contrat de doublage. Rappelons que la SODEC, gestionnaire de cette mesure fiscale, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Une précision s'impose quant à la lecture des présentes données. En effet, les résultats d'une année financière reliée au crédit d'impôt pour le doublage rendent compte d'activités de doublage qui peuvent s'être déroulées au cours de trois ou quatre années civiles différentes. La compilation annuelle des dépenses affectées au doublage est donc largement tributaire de la date de dépôt des demandes de crédit d'impôt et non de la date de production de ces doublages en soi. Une répartition des projets selon l'année de production (plutôt que celle du dépôt de la demande de crédit) permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de doublage rendus. Afin d'obtenir une idée plus précise des activités de l'industrie, le présent chapitre expose donc d'abord les données de gestion du crédit d'impôt (selon l'année de dépôt des demandes) et ensuite, les résultats de production du doublage (selon l'année des doublages). Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés et les plus récents, demeurer assez fragmentaires.

Pour l'année financière 2012-2013, la SODEC a certifié le doublage de 289 productions dont le crédit d'impôt total estimé est de 2,6 M\$. La valeur annuelle globale des contrats de doublage s'élève à 16,9 M\$, dont 9,0 M\$ constituent des dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt (tableau 2.2.3). Les

	Taux	Plafond des dépenses admissibles
Du 19 décembre 1997 au 31 août 2003	33,⅓ %	40,5 %
Du 1 ^{er} septembre 2003 au 19 mars 2009	29,1667 %	40,5 %
Du 20 mars 2009 au 31 mars 2010	30,0 %	40,5 %
À compter du 1 ^{er} avril 2010	35,0 %	45,0 %

dépenses admissibles se répartissent comme suit : 5,4 M\$ alloués à la rémunération des comédiens (59,7 %) et 3,6 M\$ à la prestation des autres services de doublage (40,3 %).

2.2.1 Le format et le premier marché auquel les productions sont destinées

Le nombre de moins en moins significatif de productions destinées à la vente au détail nous contraint à regrouper ce marché avec celui de la télévision dans une catégorie intitulée Télévision et vente au détail, et ce, à compter de 2006-2007. En effet, nous ne pouvons plus produire de statistiques détaillées sur le marché de la vente au détail sans transgresser les règles de confidentialité. Ainsi, sur les 289 dossiers traités en 2012-2013, 103 doublages sont destinés au marché des salles de cinéma et 186, à celui de

la télévision et de la vente au détail. Ce marché comporte 72 œuvres uniques, 20 miniséries (de 2 à 6 épisodes) et 94 séries (7 épisodes et plus) (tableau 2.2.1).

2.2.2 La langue des productions doublées

Le portrait de la langue de doublage des productions cinématographiques et télévisuelles demeure constant d'une année à l'autre. De fait, la majorité des doublages sont effectués de l'anglais vers le français, un nombre limité le sont du français vers l'anglais et quelques productions télévisuelles sont doublées depuis ou vers une autre langue que le français ou l'anglais. En 2012-2013, sur les 103 doublages destinés au marché des salles, seuls deux d'entre eux ont été doublés du français vers l'anglais, les 101 autres l'étant de l'anglais vers le français. La langue des doublages destinés au marché télévisuel

Tableau 2.2.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2012-2013

Premier marché	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
		n		
Salles	103	–	–	103
Télévision et vente au détail ²	72	20	94	186
Total	175	20	94	289

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2012-2013

de la version originale (à double) doublée, 2012-2013					
Premier marché	Version originale	Version doublée			Total
		Anglais	Autre	Français	
n					
Salles	Anglais	–	–	101	101
	Français	2	–	–	2
Télévision et vente au détail ²	Anglais	–	1	173	174
	Autre	1	–	1	2
	Catalan	3	–	1	4
	Français	5	1	–	6
Total		11	2	276	289

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

varie à peine : six productions doublées ont pour langue originale une autre langue que le français ou l'anglais, dont quatre en catalan, et deux doublages ont été faits vers une langue autre que le français ou l'anglais. Cinq productions télévisuelles de langue française ont été doublées en anglais et 173 productions anglophones l'ont été vers le français (tableau 2.2.2).

2.2.3 Les catégories de production

En 2012-2013, les productions doublées pour le marché des salles de cinéma comportent 102 fictions et 1 documentaire, dont la valeur moyenne des contrats s'élève à 58 058 \$. C'est vingt certifications de plus que l'année précédente, avec tou-

tefois une valeur moyenne des contrats moins élevée (63 959 \$ en 2011-2012 pour 82 films). Les dépenses de main-d'œuvre admissibles atteignent 3,1 M\$ pour un crédit d'impôt de 895 695 \$ (tableau 2.2.3).

Du côté des productions destinées au marché de la télévision et de la vente au détail, un nombre de doublages assez similaire à celui de l'an dernier a été certifié (186 en 2012-2013 et 177 en 2011-2012). De ce lot, 90 documentaires ont été doublés selon des contrats dont le coût moyen atteint 42 149 \$ et un crédit d'impôt de 589 621 \$; 73 fictions, dont le coût moyen des contrats atteint 74 889 \$ et un crédit d'impôt de 850 000 \$; et 23 magazines, dont le coût moyen des contrats

s'élève à 74 299 \$ et le crédit d'impôt à 267 063 \$. À l'exception des fictions destinées à la télévision et à la vente au détail, on observe dans les autres catégories une baisse généralisée de la valeur moyenne des contrats. Cette baisse est plus marquée pour les fictions destinées aux salles (17,8 %) ainsi que pour les documentaires destinés à télévision et à la vente au détail (10,4 %).

2.2.4 Les dépenses de doublage

Le marché de la salle de cinéma

La valeur totale des contrats de doublage des 103 films destinés au marché des salles atteint 6,0 M\$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt représentent 52,6 % (3,1 M\$) de la valeur de ces contrats, et les comédiens accaparent 59,9 % (1,9 M\$) de ces dépenses pour leurs prestations. Le crédit d'impôt est estimé à 895 695 \$ (tableau 2.2.4).

Il y a deux ans, environ les deux tiers des doublages pour le cinéma généraient des contrats s'élevant à 60 000 \$ et plus. Cette proportion s'est graduellement inversée et, en 2012-2013, près des deux tiers des contrats s'élèvent à moins de 60 000 \$. Ce revirement s'explique par les politiques tarifaires qui diffèrent d'une entreprise à l'autre, ainsi qu'à la variation annuelle du nombre de dossiers déposés pour la certification par chacune des maisons de doublage. Les dépenses admissibles

Tableau 2.2.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions¹ cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2012-2013

Premier marché et catégorie de production	Productions doublées	Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Total des dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
		n	\$ %				
Salles	103	5 979 958	100,0	58 058	3 144 036	895 695	–
Fiction ²	103	5 979 958	100,0	58 058	3 144 036	895 695	–
Télévision et vente au détail ³	186	10 969 149	100,0	58 974	5 872 606	1 706 684	1 632
Documentaire	90	3 793 382	34,6	42 149	2 002 695	589 621	607
Fiction	73	5 466 891	49,8	74 889	3 009 181	850 000	673
Magazine	23	1 708 876	15,6	74 299	860 730	267 063	352
Total	289	16 949 107	...	117 032	9 016 643	2 602 379	1 632

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Comprend un documentaire.

3. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

de la catégorie des contrats de moins de 60 000\$ s'élèvent à 1,7 M\$ pour un crédit d'impôt de 457 296\$. Quant aux dépenses admissibles de la catégorie de 60 000\$ et plus, elles s'élèvent à 1,4 M\$ et ont généré un crédit d'impôt de 438 399\$ (tableau 2.2.5).

Le marché télévisuel

Différentes techniques sont utilisées pour doubler les productions destinées au marché télévisuel, comme le doublage synchro, la surimpression vocale et le sous-titrage. Le choix de la technique varie en fonction du genre de production à doubler : fiction, documentaire, magazine ou autre, et le coût à la minute diffère passablement d'une technique à l'autre.

Au nombre de 72, les œuvres uniques se répartissent entre 42 contrats de moins de 30 000\$ – une augmentation de 13% par rapport à 2010-2011 – et 30 contrats de 30 000\$ et plus. Le coût moyen des contrats de moins de 30 000\$ s'élève à 12 012\$. Les comédiens ont reçu 149 508\$ en rétributions, sur des dépenses admissibles de 260 060\$. Le crédit d'impôt obtenu grâce à cette catégorie de contrats s'élève à 77 586\$. Les œuvres uniques dont les contrats atteignent 30 000\$ et plus ont fourni 340 352\$ en cachets aux comédiens et totalisé plus

de 600 000\$ en dépenses admissibles. Le crédit d'impôt consenti pour cette catégorie est de 178 589\$.

Le volume de miniséries certifiées (de 2 à 6 épisodes) demeure assez constant d'une année à l'autre. Vingt miniséries ont été doublées pour des contrats dont la valeur atteint 603 484\$. La catégorie de contrat la plus élevée (30 000\$ et plus) affiche un gain de 7,4% depuis 2010-2011. Le doublage d'un nombre supérieur d'épisodes dans cette catégorie en 2012-2013 explique ce gain, avec un total de 63 épisodes comparativement à 40 en 2010-2011. Neuf miniséries, totalisant 28 épisodes, ont été doublées pour des contrats de moins de 30 000\$. Le total des dépenses admissibles a été établi à 77 261\$, dont 49 659\$ ont été versés aux comédiens pour leurs prestations. Le crédit d'impôt s'est chiffré à 24 646\$.

Les séries télévisuelles comportent sept épisodes et plus. Le nombre de séries doublées fluctue passablement d'une année à l'autre (114 séries en 2010-2011, 83 en 2011-2012 et 94 en 2012-2013), et si la valeur moyenne des contrats fluctue tout autant, il faut remonter à 2005-2006 pour observer une valeur moyenne des contrats aussi basse. En effet, la valeur moyenne globale des contrats des

séries télévisuelles atteignait 90 964\$ en 2005-2006 et en 2012-2013, elle s'élève à 92 275\$. Le fait qu'il y ait un nombre beaucoup moins important de contrats de 100 000\$ et plus explique ce déclin (28 en 2012-2013, 41 en 2011-2012 et 48 en 2010-2011). La valeur moyenne des contrats de 100 000\$ et plus (159 831\$ en 2012-2013), sans être aussi élevée qu'en 2011-2012 (180 391\$), est supérieure à celle de 2010-2011 (154 349\$). Les dépenses admissibles s'élèvent à 2,5 M\$, les comédiens ont reçu 1,4 M\$ en cachets, le crédit d'impôt a atteint 702 163\$ et un total de 640 épisodes ont été doublés. Trente-quatre séries ont été doublées dans la catégorie de contrats de 60 000\$ à 99 999\$, dont la valeur moyenne est de 80 918\$. Cette moyenne est supérieure à celle des deux dernières années : 76 060\$ en 2011-2012 et 78 683\$ en 2010-2011. Sur les 1,5 M\$ de dépenses admissibles, 919 313\$ ont été versés en cachets aux comédiens et 561 309\$ pour la prestation des autres services. Le crédit d'impôt a été établi à 429 067\$. Les contrats de moins de 60 000\$ sont au nombre de 32 et ont une valeur moyenne de 45 231\$. Sur 749 419\$ en dépenses admissibles, les comédiens ont reçu 484 533\$ en cachets pour le doublage de 398 épisodes. Le crédit d'impôt obtenu s'élève à 225 538\$.

Tableau 2.2.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2012-2013

	Salles		Télévision et vente au détail ²		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Valeur totale des contrats de doublage	5 979 958	...	10 969 149	...	16 949 107	...
Total des dépenses admissibles	3 144 036	52,6	5 872 606	53,5	9 016 642	53,2
Prestations des comédiens	1 882 696	59,9	3 503 062	59,6	5 385 758	59,7
Adaptation	488 742	15,5	1 202 102	20,5	1 690 844	18,8
Détection	232 129	7,4	341 408	5,8	573 537	6,4
Calligraphie, grille, saisie de texte, production de titres, production de titres vidéo, audition et transfert optique	34 396	1,1	175 662	3,0	210 058	2,3
Direction de plateau	506 073	16,1	650 372	11,1	1 156 445	12,8
Plafond des dépenses admissibles	2 690 981	45,0	4 936 117	45,0	7 627 098	45,0
Montant du crédit d'impôt autorisé	895 695	15,0	1 706 684	15,6	2 602 379	15,4
Nombre total de projets	103	...	186	...	289	...

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2012-2013

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						
Salles	103	100,0	5 979 958	100,0	58 058	1 882 696	1 261 340	3 144 036	895 695	...
59 999\$ et moins	66	64,1	3 047 655	51,0	46 177	989 502	711 686	1 701 188	457 296	...
60 000\$ et plus	37	35,9	2 932 303	49,0	79 251	893 193	549 655	1 442 848	438 399	...
Télévision ² – œuvres uniques	72	100,0	1 691 779	100,0	23 497	489 860	381 259	871 119	256 175	...
Moins de 30 000\$	42	58,3	504 518	29,8	12 012	149 508	110 552	260 060	77 586	...
30 000\$ et plus	30	41,7	1 187 261	70,2	39 575	340 352	270 707	611 059	178 589	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	20	100,0	603 484	100,0	30 174	199 613	119 435	319 047	93 741	91
Moins de 30 000\$	9	45,0	164 801	27,3	18 311	49 659	27 602	77 261	24 646	28
30 000\$ et plus	11	55,0	438 683	72,7	39 880	149 954	91 832	241 786	69 095	63
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	94	100,0	8 673 886	100,0	92 275	2 813 589	1 868 852	4 682 440	1 356 768	1 541
Moins de 60 000\$	32	34,0	1 447 392	16,7	45 231	484 533	264 887	749 419	225 538	398
De 60 000\$ à 99 999\$	34	36,2	2 751 222	31,7	80 918	919 313	561 309	1 480 622	429 067	503
100 000\$ et plus	28	29,8	4 475 272	51,6	159 831	1 409 743	1 042 656	2 452 399	702 163	640
Total	289		16 949 107		58 647	5 385 758	3 630 886	9 016 642	2 602 379	1 632

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.5 Répartition selon l'année de doublage

L'ensemble des dossiers certifiés en 2012-2013 se répartit ainsi : 4 productions doublées en 2009, 18 en 2010, 216 en 2011 et finalement 51 en 2012 pour un total de 289. En observant les résultats cumulatifs, on note une progression du nombre de doublages jusqu'en 2008, où un sommet de 401 productions doublées était atteint. Au total, 364 productions ont été doublées en 2009, 356 en 2010 et 331 en 2011. Le nombre de productions doublées en 2010 et en 2011 peut encore augmenter avec les résultats de l'année financière 2013-2014 (tableau 2.2.6).

La répartition par marché affiche une augmentation en 2011 du nombre de doublages destinés aux salles de cinéma, avec 119 productions doublées. C'est une première remontée depuis 2007, quand un record de 134 films avait été doublé. Le taux de croissance annuel moyen est établi à 2,2% pour la période de 2001 à 2011. Par contre, la valeur moyenne des contrats, qui se situait à 67 970\$ en 2009, ne cesse de fléchir depuis avec un résultat de 61 923\$ en 2011 (tableau 2.2.8).

Tableau 2.2.6

Répartition des productions¹ cinématographiques² et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 2003-2012³

Année financière	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
	n										
2003-2004	73	–	–	–	–	–	–	–	–	–	232
2004-2005	197	144	–	–	–	–	–	–	–	–	389
2005-2006	4	135	239	11	–	–	–	–	–	–	395
2006-2007	2	13	57	280	16	–	–	–	–	–	370
2007-2008	–	–	–	35	267	5	–	–	–	–	307
2008-2009	–	–	–	–	81	234	–	–	–	–	315
2009-2010	–	–	–	–	4	160	274	2	–	–	440
2010-2011	–	–	–	–	2	2	81	197	–	–	282
2011-2012	–	–	–	–	–	–	5	139	115	–	259
2012-2013	–	–	–	–	–	–	4	18	216	51	289
Total	276	292	296	326	370	401	364	356	331	51	3 278³

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Données disponibles au 31 mars 2013.

3. Comprend huit productions en format géant.

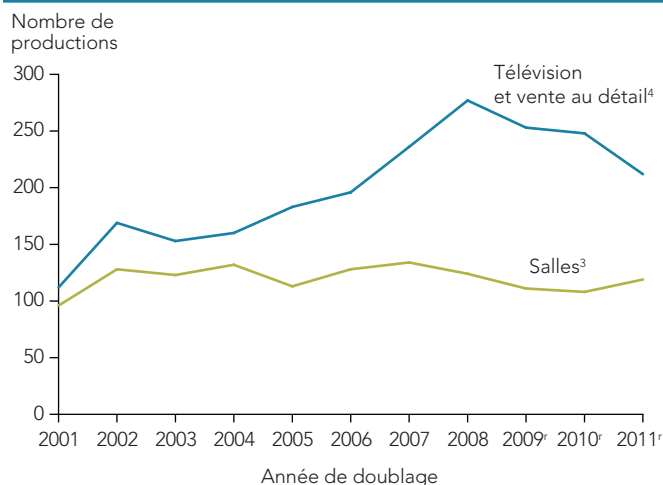
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le marché de la télévision et de la vente au détail offre un portrait différent. Le nombre de productions décroît depuis 2008. En effet, cette année-là, 277 productions télévisuelles étaient doublées

contre 212 en 2011 (tableau 2.2.7). Le taux de croissance annuel moyen est de 8,9% pour la décennie s'échelonnant de 2001 à 2011. Or, la valeur moyenne des contrats croît chaque année depuis 2006. Ainsi, en

Figure 2.2.1

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2011²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2013.
3. Comprend huit productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2003-2012²

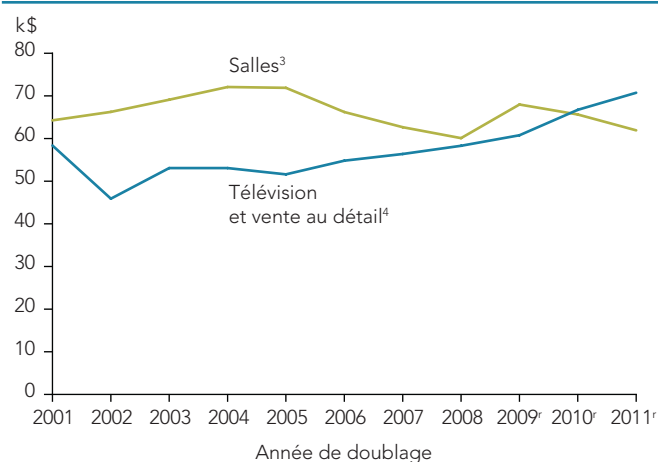
Année de doublage	Salles ³	Télévision ⁴	Vente au détail	Total
n				
2003	123	107	46	276
2004	132	130	30	292
2005	113	134	49	296
2006	128	196	2	326
2007	134	236	..	370
2008	124	277	..	401
2009 ⁵	111	253	..	364
2010 ⁵	108	248	..	356
2011 ⁵	119	212	..	331
2012 (données partielles)	8	43	..	51
Total	1 100	1 836	127	3 063
%				
TCAM ⁵ 2003-2011	-0,4	8,9	..	2,3

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2013.
3. Comprend huit productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
5. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.2

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2011²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2013.
3. Comprend huit productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.8

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2003-2012²

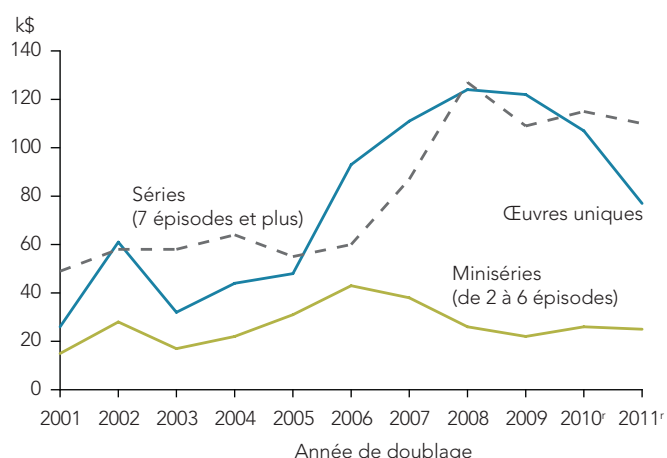
Année de doublage	Salles ³	Télévision ⁴	Vente au détail	Total
\$				
2003	69 101	59 948	37 131	60 224
2004	72 095	57 623	33 411	61 678
2005	71 892	55 155	41 845	59 341
2006	66 232	54 814	26 317	58 942
2007	62 654	56 366	...	58 643
2008	60 083	58 302	...	58 853
2009 ⁵	67 970	60 760	...	62 958
2010 ⁵	65 656	66 720	...	66 397
2011 ⁵	61 923	70 723	...	67 589
2012 (données partielles)	46 092	58 855	...	56 853
Moyenne 2003-2011	66 401	60 046	...	61 625

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2013.
3. Comprend huit productions en format géant.
4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.3

Nombre de productions¹ télévisuelles² doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2011³



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2013.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.9

Nombre de productions¹ télévisuelles² doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2003-2012³

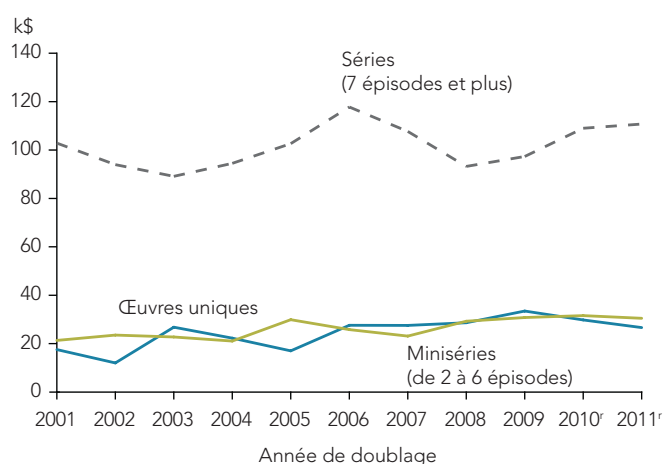
Année de doublage	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
n				
2003	32	17	58	107
2004	44	22	64	130
2005	48	31	55	134
2006	93	43	60	196
2007	111	38	87	236
2008	124	26	127	277
2009	122	22	109	253
2010 ⁴	107	26	115	248
2011 ⁴	77	25	110	212
2012 (données partielles)	13	4	26	43
Total	771	254	811	1 836
%				
TCAM ⁴ 2003-2011	14,5	6,6	10,6	11,3

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2013.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles² selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2011³



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2013.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles² selon le format et l'année de doublage, Québec, 2003-2012³

Année de doublage	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
n				
2003	26 828	22 737	89 128	59 948
2004	22 276	21 079	94 486	57 623
2005	17 041	29 906	102 648	55 155
2006	27 598	25 827	117 775	54 814
2007	27 528	23 124	107 679	56 518
2008	28 619	29 285	93 225	59 600
2009	33 491	30 772	97 333	60 760
2010 ⁴	29 802	31 601	109 009	66 720
2011 ⁴	26 644	30 502	110 719	70 723
2012 (données partielles)	16 086	18 474	86 453	58 855
Moyenne 2003-2011	26 647	27 204	102 445	60 207

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2013.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2006, elle atteignait 54 814\$, et en 2011, 70 723\$ (tableau 2.2.8). C'est une moyenne record, et ce, grâce aux séries de 7 épisodes et plus, dont la valeur moyenne des contrats a atteint 110 719\$ en 2011 pour le doublage de 110 séries. L'année 2010 fut aussi excellente pour ce type de production avec 115 séries doublées et des contrats dont la valeur moyenne atteint 109 009\$. Le taux de croissance annuel moyen du nombre de séries doublées de 2001 à 2011 s'élève à 8,4 %. Le nombre de miniséries doublées pour les années 2010 et 2011 est demeuré stable, avec respectivement 26 et 25 productions. Le taux de croissance annuel moyen du nombre de miniséries doublées, pour la décennie

se terminant en 2011, s'établit à 5,2 %, et la valeur moyenne des contrats se maintient au-dessus de 30 000\$ depuis 2009. Ce sont les valeurs les plus élevées des dix dernières années. Les œuvres uniques pour la télévision sont en décroissance tant en nombre qu'en valeur moyenne des contrats. Elles sont passées de 124 en 2008 à 77 en 2011. Néanmoins, le volume d'œuvres uniques doublées en 2011 demeure tout de même supérieur à celui de 2001. La valeur moyenne des contrats de cette catégorie de productions accuse un recul depuis 2009. Cette année-là, elle était de 33 491 \$ comparativement à 26 644\$ en 2011 (tableaux 2.2.9 et 2.2.10).

Bref, si le nombre de films doublés pour les salles de cinéma a augmenté en 2011, les contrats eux ont été moins lucratifs. Le marché de la télévision et de la vente au détail a subi un net recul quant au nombre de productions doublées depuis quelques années, mais affiche une progression quasi constante de la valeur des contrats de doublage.

2.2.6 Depuis 10 ans

Depuis 2003-2004, la SODEC a certifié le doublage de 3 300 productions dont la valeur des contrats se chiffre à 199,0 M\$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt s'élèvent à 97,4 M\$, dont 56,2 M\$ ont servi à payer les cachets des comédiens et 41,2 M\$ à régler les autres services. Le crédit d'impôt autorisé a été de 25,0M\$ (tableau 2.2.11).



The Good Lie

Photo : Filmoption International / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 2.2.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2003-2004 à 2012-2013

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses admissibles	Total des dépenses	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						
Salles ²	1 154	100,0	76 155 439	100,0	257 199	19 110 878	14 405 854	33 516 732	9 034 217	...
Moins de 30 000\$	24	2,1	448 457	0,6	18 686	130 622	124 779	255 401	53 207	...
De 30 000\$ à 59 999\$	528	45,7	24 661 247	32,4	46 707	7 167 989	5 665 179	12 833 168	3 138 255	...
De 60 000\$ à 99 999\$	509	44,1	40 631 634	53,3	79 826	9 446 974	7 001 563	16 448 537	4 693 517	...
100 000\$ et plus	93	8,1	10 414 101	13,7	111 980	2 365 292	1 614 334	3 979 626	1 149 238	...
Télévision ³ – œuvres uniques	824	100,0	21 883 831	100,0	26 558	5 972 393	5 011 496	10 983 889	2 766 218	...
Moins de 30 000\$	427	51,8	5 223 614	23,9	12 233	1 511 616	1 223 164	2 734 780	660 399	...
De 30 000\$ à 59 999\$	373	45,3	14 668 397	67,0	39 325	3 989 846	3 452 778	7 442 624	1 878 197	...
60 000\$ et plus	24	2,9	1 991 819	9,1	82 992	470 931	335 554	806 486	227 622	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	289	100,0	7 774 010	100,0	26 900	2 377 191	1 491 803	3 868 994	982 321	1 140
Moins de 30 000\$	197	68,2	3 568 881	45,9	18 116	1 176 460	681 284	1 857 744	445 983	681
De 30 000\$ à 59 999\$	79	27,3	3 013 749	38,8	38 149	897 875	543 961	1 441 836	385 454	407
60 000\$ et plus	13	4,5	1 191 380	15,3	91 645	302 856	266 558	569 414	150 885	52
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	874	100,0	88 050 191	100,0	100 744	27 619 183	18 996 912	46 616 095	11 594 051	14 828
Moins de 30 000\$	23	2,6	553 825	0,6	24 079	183 834	110 143	293 977	70 104	329
De 30 000\$ à 59 999\$	252	28,8	11 668 187	13,3	46 302	3 812 740	2 140 655	5 953 395	1 512 607	4 043
De 60 000\$ à 99 999\$	261	29,9	20 222 689	23,0	77 482	6 729 166	3 979 825	10 708 991	2 687 865	3 026
100 000\$ et plus	338	38,7	55 605 491	63,2	164 513	16 893 443	12 766 289	29 659 733	7 323 475	7 430
Vente au détail	137	100,0	5 146 131	100,0	37 563	1 160 807	1 300 894	2 461 701	617 344	2
Moins de 30 000\$	19	13,9	417 114	8,1	21 953	105 548	119 417	224 966	50 458	...
De 30 000\$ à 59 999\$	112	81,7	4 294 049	83,4	38 340	947 433	1 115 848	2 063 281	519 132	...
60 000\$ et plus	6	4,4	434 968	8,5	72 495	107 826	65 628	173 455	47 754	2
Total	3 278	...	199 009 602	...	60 711	56 240 452	41 206 959	97 447 411	24 994 151	15 970

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Comprend huit productions en format géant.

3. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.3 LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR SERVICES DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE OU TÉLÉVISUELLE

Le crédit d'impôt remboursable pour services de production est une mesure fiscale destinée à favoriser le tournage, au Québec, de productions étrangères et la réalisation de services techniques tels que l'animation et les effets spéciaux. Ce crédit a pour but de stimuler la création d'emplois et de faire participer pleinement le Québec à l'industrie du cinéma et de la télévision. L'annonce de cette mesure fiscale a été faite dans le Discours sur le budget de 1998-1999, et elle a été suivie de plusieurs modifications. La

SODEC administre cette mesure conjointement avec le ministère du Revenu. La SODEC a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Le tournage de productions étrangères génère des capitaux neufs et des retombées économiques importantes pour les artisans et les entreprises locaux. La concurrence internationale est forte et elle offre des incitatifs fiscaux généreux pour attirer ces productions étrangères. Afin de maintenir l'intérêt des produc-

teurs étrangers pour le Québec, le gouvernement ajuste les règles et les taux de la mesure fiscale selon les avantages offerts ailleurs.

Depuis le 20 mars 2009, la procédure d'attestation des productions a été modifiée. Elle comporte un certificat d'agrément délivré à l'égard de la société propriétaire des droits d'auteur et une décision préalable à l'égard de la ou des sociétés admissibles qui ont rendu les services. De plus, l'étape de la certification finale a été

éliminée afin de s'ajuster avec les règles du crédit d'impôt fédéral pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP).

Afin de bénéficier du crédit d'impôt, une société doit compter un établissement au Québec et exploiter principalement une entreprise de production ou de services de production cinématographique ou télévisuelle. La société titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels (production non québécoise) doit déposer en premier lieu une demande de certificat d'agrément auprès de la SODEC. La société admissible, qui a obtenu le contrat de services de production avec la société titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels, doit déposer lors de sa demande de décision préalable une copie de ce certificat d'agrément.

Seules les dépenses de main-d'œuvre admissibles versées à des résidents du Québec pour des services rendus en sol québécois sont considérées dans le calcul du crédit d'impôt pour les productions,

dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés avant le 13 juin 2009. Les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009 bénéficient d'un élargissement de la mesure au coût de la main-d'œuvre (notion étendue) et aux coûts des biens admissibles rendus exclusivement sur le territoire québécois (*all-spend*).

Cependant, les catégories de productions admissibles ont été limitées aux œuvres uniques, aux miniséries ou aux séries, aux œuvres de fiction et aux documentaires. Des critères particuliers s'appliquent à certaines catégories. La durée ainsi que le coût minimal des productions sont également fixés. Aucun plafond n'est fixé au total du crédit d'impôt qu'il est possible d'obtenir.

Outre le taux de base, une bonification est accordée pour les dépenses de main-d'œuvre admissibles liées aux activités de tournage devant écran chromatique

ainsi qu'aux effets visuels et à l'animation informatique. Les différents taux qui s'appliquent à la dépense de main-d'œuvre admissible engagée sont définis selon les périodes suivantes :

	Taux de base	Taux de la bonification
Du 12 février 1998 au 30 décembre 2004	11 %	20 %
Du 31 décembre 2004 au 20 décembre 2007	20 %	20 %
À compter du 21 décembre 2007	25 %	20 %

De plus, dans son budget 2012-2013, le gouvernement a annoncé la reconnaissance de nouveaux postes clés pour l'application de l'allègement fiscal accordé aux travailleurs étrangers du cinéma.

Les résultats d'une année financière rendent compte d'activités de tournage ou de postproduction qui peuvent s'être déroulées durant plus d'une année civile. Il existe donc des écarts attribuables à la date du dépôt des demandes, ce qui cause des variations importantes du nombre et de la valeur des devis de production. Les autres fluctuations entre les devis proviennent pour l'essentiel de la variation du nombre et de l'ampleur des productions étrangères tournées au Québec, lesquelles sont tributaires, entre autres, de la forte concurrence qui existe entre les provinces canadiennes et certains états des États-Unis.



Les manèges humains

Photo : K-Films Amérique / Collection Cinémaèque québécoise

Au cours de l'année financière 2012-2013, la SODEC a rendu 31 décisions préalables favorables dont la part québécoise du devis s'élève à 212,1 M\$. Les frais de production admissibles, qui incluent les amendements à des décisions rendues les années antérieures, se chiffrent à 212,9 M\$ et se répartissent ainsi : 134,0 M\$ en frais de main-d'œuvre et 79,0 M\$ en biens admissibles. Le crédit d'impôt total pour cette année financière a été estimé à 69,0 M\$ (tableau 2.3.1).

La figure 2.3.1 illustre les moyennes par production selon l'année de la décision préalable favorable. Elles révèlent des résultats annuels dont l'ampleur varie passablement d'une année à l'autre, telle la part québécoise moyenne du devis qui a augmenté de 43,1 % entre 2011-2012 et 2012-2013 après avoir diminué de 33,3 % entre 2010-2011 et 2011-2012. Grâce à l'élargissement de la mesure aux frais de production (main-d'œuvre et coûts des biens admissibles), la courbe des dépenses admissibles et celle du crédit d'impôt attribué suivent tout de même une tendance à la hausse.

2.2.1 Depuis 2003-2004

Au cours des dix dernières années, 300 productions ont bénéficié de cette mesure fiscale. Elles ont généré 1 775,2 M\$ en dépenses au Québec, dont 1 076,4 M\$ étaient admissibles à l'obtention d'un crédit d'impôt. Les dépenses de main-d'œuvre en frais de production admissibles donnant droit à une bonification pour les effets spéciaux ont atteint 369,7 M\$ et le crédit d'impôt, 297,4 M\$ (tableau 2.3.1).

Une production moyenne de cette période comportait une part québécoise du devis de 5,9 M\$, dont 3,6 M\$ étaient des dépenses admissibles, desquelles 2,9 M\$ étaient des frais de main-d'œuvre donnant droit à une bonification pour effets spéciaux, ainsi qu'un crédit d'impôt s'élevant à 991 284\$.

Tableau 2.3.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2003-2004 à 2012-2013²

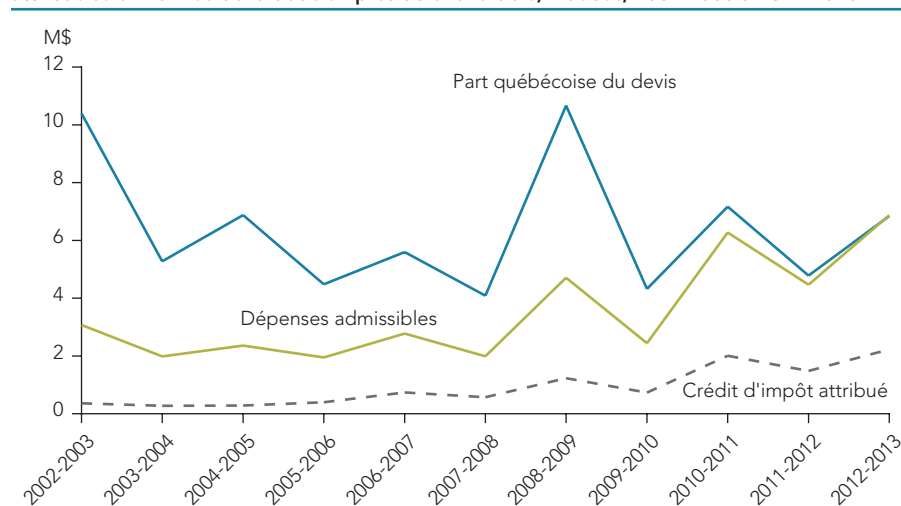
Données préliminaires relatives à 2003-2004, 2004-2005 et 2012-2013						
	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main-d'œuvre	Frais de production ³		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n		\$			
2003-2004 ^r	40	211 100 590	79 292 767	...	...	11 029 834
2004-2005 ^r	38	261 296 819	89 702 217	...	...	10 807 601
2005-2006 ^r	22	98 545 971	42 861 087	...	...	8 754 868
2006-2007 ^r	23	128 740 665	63 781 643	...	...	16 929 231
2007-2008 ^r	29	118 506 248	57 639 011	...	...	16 549 385
2008-2009 ^r	20	213 330 678	94 142 908	...	...	24 631 127
2009-2010 ^r	29	125 248 945	47 358 648	13 251 014	10 231 499	21 184 673
2010-2011 ^{4r}	34	243 766 132	5 707 159	116 922 580	90 682 703	68 264 372
2011-2012 ^r	34	162 566 440	788 183	105 585 408	45 509 779	50 283 621
2012-2013 ⁵	31	212 130 618	...	133 978 066	78 961 573	68 950 488
Total	300	1 775 233 106	481 273 623	369 737 068	225 385 554	297 385 200

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. La part québécoise du devis, les dépenses admissibles et le crédit d'impôt attribué incluent les montants des 37 projets amendés.
3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.
4. Inclut le devis d'une production pour laquelle les dépenses admissibles et le crédit d'impôt ne sont pas chiffrés.
5. Les frais de main-d'œuvre admissibles pour effets spéciaux représentent 60,7% des frais de main-d'œuvre admissibles.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.3.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles¹ et du crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2002-2003 à 2012-2013^{2,3}



1. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.
2. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
3. Ces productions incluent 37 projets amendés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.2 Répartition selon l'année de tournage

La répartition des projets selon l'année de tournage, plutôt que selon la date de dépôt de la demande de crédit, permet de décrire l'évolution de la valeur des services de production rendus ou de postproduction générée par les productions étrangères ou locales (tableau 2.3.2 et 2.3.3), puisque les demandes de crédit d'impôt pour services d'animation et effets spéciaux sont habituellement déposées après les tournages, ceux-ci se déroulant le plus souvent durant la saison estivale, et plus tardivement pour ce qui est des services de postproduction. Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents, demeurer fragmentaires.

L'effet de l'élargissement de la mesure aux frais de production (main-d'œuvre et biens admissibles) apparaît clairement. Tant le nombre de productions que la part québécoise du devis affichent une augmentation notable depuis 2009, ce qui confirme le pouvoir attractif de cette modification. Les dépenses admissibles ont triplé entre 2009 et 2010 et sont passées de 177,4 M\$ à 274,6 M\$ entre 2010 et 2011. En 2011, la main-d'œuvre représente 62,2% des frais de production admissibles et les biens, 37,8% pour un crédit d'impôt atteignant 90,4 M\$. En

2010, la main-d'œuvre représentait 56,5% des frais de production admissibles et les biens, 43,5% pour un crédit d'impôt de 57,0 M\$ (tableau 2.3.3).

La figure 2.3.2 illustre les moyennes par production et permet de visualiser l'effet positif de l'ouverture de la mesure fiscale aux coûts des biens admissibles rendus exclusivement sur le territoire québécois. Cela permet aussi de constater que 2006 a été une année exceptionnelle pour l'importance de la part québécoise des devis. La valeur moyenne de la part québécoise des devis a augmenté de 121,8%

en 2010 par rapport à 2009, la moyenne des dépenses admissibles, de 121,5% et la moyenne du crédit d'impôt, de 152,4%. De 2010 à 2011, la croissance est beaucoup moins marquée, mais tout de même importante avec une augmentation de 27,7% de la valeur moyenne de la part québécoise des devis, de 31,6% de la moyenne des dépenses admissibles et de 34,6% de la moyenne du crédit d'impôt. Au moins sept productions attestées en 2011 ont généré plus de 10 M\$ en frais d'administration de production au Québec, alors qu'en 2010, il n'y en avait que cinq.



Ma vie réelle

Photo : Igor Bar, 2012 / Collection Cinémaèque québécoise

Tableau 2.3.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles selon l'année de la décision préalable favorable et l'année de tournage, Québec, 2003-2004 à 2012-2013

Année de délivrance	Projets	Année de tournage															
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
		n															
2003-2004	40	1	–	3	6	19	11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2004-2005	38	2	4	–	–	4	16	11	1	–	–	–	–	–	–	–	–
2005-2006	22	–	–	–	–	–	2	11	6	3	–	–	–	–	–	–	–
2006-2007	23	–	–	–	–	–	1	–	9	9	4	–	–	–	–	–	–
2007-2008 ^a	29	–	–	1	–	–	1	3	2	3	13	6	–	–	–	–	–
2008-2009 ^a	20	–	–	–	–	–	–	–	2	2	6	7	1	2	–	–	–
2009-2010 ^a	29	–	–	–	–	–	–	–	–	1	3	7	14	3	1	–	–
2010-2011	34	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	5	22	4	–	–
2011-2012	34	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	4	24	4	1
2012-2013	31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	3	11	14	2
Total	300	3	4	4	6	23	31	25	20	18	26	23	22	34	40	18	3

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.3 La provenance des films

Depuis 2003, 257 productions ont obtenu un crédit remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle. La proximité aidant, plus de la moitié de ces productions (56,4%) proviennent des États-Unis (145 productions). Viennent ensuite les productions canadiennes avec 47 productions (18,3%). Quelques producteurs des pays européens ont eu recours à la mesure : la France (9,3% avec 24 productions), l'Allemagne (4,3% avec 11 productions), le Royaume-Uni (3,1% avec huit productions), l'Italie avec deux productions et la Russie avec une production. Trois productions chinoises et une production coréenne ont bénéficié du crédit d'impôt. Depuis l'élargissement du crédit d'impôt aux coûts des biens admissibles, il s'avère parfois plus avantageux pour un producteur québécois de réclamer le crédit d'impôt de services plutôt que celui en production cinématographique ou télévisuelle. Il peut s'agir d'œuvres d'animation, de productions à petit budget (moins de 1 M\$) ayant des dépenses en effets visuels (VFX) ou effets spéciaux ou tout simplement parce que la production ne se qualifie pas comme production québécoise. Depuis 2010, 15 productions québécoises ont bénéficié du crédit remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle (tableau 2.3.4).

Tableau 2.3.3

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2003-2012²

	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main- d'œuvre	Frais de production ³		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n		\$			
2003 ^r	31	260 875 745	100 075 537	...	...	12 467 233
2004 ^r	25	96 108 110	39 334 932	...	...	7 698 216
2005 ^r	20	98 859 508	56 495 646	...	...	14 354 409
2006	18	199 176 950	76 173 642	...	...	22 911 429
2007 ^r	26	199 698 351	92 406 064	...	...	21 978 760
2008 ^r	23	53 115 267	26 016 364	...	...	10 248 029
2009 ^r	22	58 143 428	13 684 948	25 051 045	13 082 206	14 622 329
2010 ^r	34	199 344 917	9 674 670	94 664 297	73 019 467	57 047 760
2011 ^r	40	299 422 518	...	170 813 530	103 813 408	90 367 146
2012 (données partielles)	18	101 814 056	...	68 506 535	31 163 705	31 282 233
Total	257	1 566 558 850	413 861 803	359 035 407	221 078 786	282 977 544

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

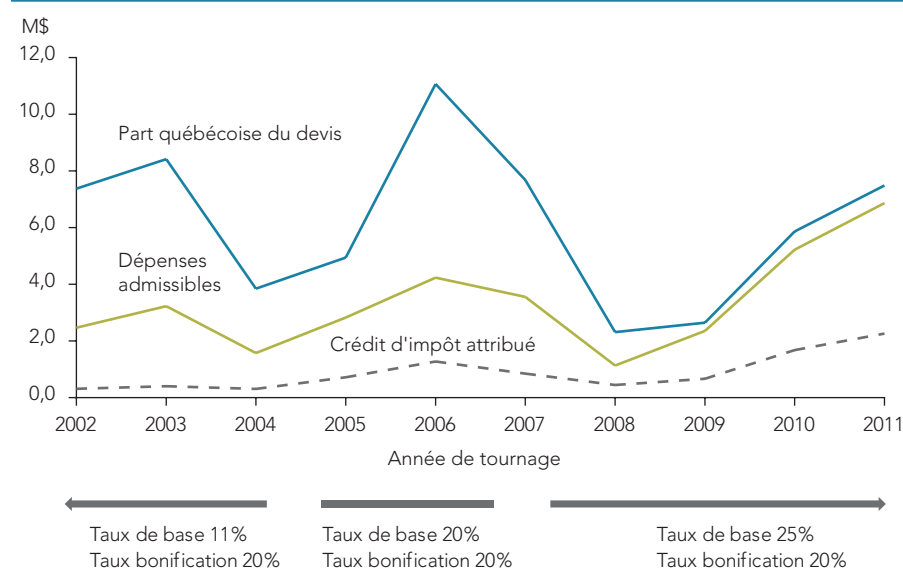
2. Ces productions incluent 37 projets amendés.

3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.3.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles¹ et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2002 à 2011^{2,3}



1. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

2. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

3. Ces productions incluent 37 projets amendés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.3.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2003-2012²

	2003	2004	2005	2006	2007 ^a	2008 ^a	2009 ^a	2010 ^a	2011	2012	Total	
	n										n	%
Allemagne	2	4	—	2	1	1	—	1	—	—	11	4,3
Canada ³	4	6	5	1	5	6	5	8	4	3	47	18,3
Chine	—	—	1	—	—	1	—	—	1	—	3	1,2
Corée	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4
États-Unis	24	12	12	12	17	10	13	16	21	8	145	56,4
France	—	2	2	2	2	3	2	5	2	4	24	9,3
Italie	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	2	0,8
Québec	—	—	—	—	—	—	—	4	9	2	15	5,8
Royaume-Uni	—	1	—	1	1	1	1	—	2	1	8	3,1
Russie	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	0,4
Total	31	25	20	18	26	24	22	34	39	18	257	100,0

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Ces productions incluent 37 projets amendés.

3. Ce pays exclut le Québec.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

**Ces crimes sans honneur**

Photo : Les films du 3 mars/Collection Cinémathèque québécoise



Colombarium

Photo : FunFilm Distribution Inc. / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 3

LA DIFFUSION

Benoit Allaire et Claude Fortier, OCCQ

Ce chapitre analyse les principales statistiques sur la diffusion des films au Québec. Les données traitent de l'*infrastructure d'exploitation*, du *classement des films* et de la *distribution*. Premièrement, la description récurrente de l'infrastructure d'exploitation permet d'analyser l'évolution du parc d'établissements selon certaines caractéristiques, tels le type de propriété ou l'éloignement des grands centres. Deuxièmement, les statistiques sur le classement des films servent à analyser la répartition des films selon les types de visa qui ont été attribués aux films et selon leur langue de projection. Troisièmement, les données sur la distribution supportent, entre autres, l'analyse de la répartition des revenus des distributeurs selon le type de permis (titulaires d'un permis général ou titulaire d'un permis spécial), ainsi que celle des copies de films selon le pays d'origine et la langue de projection.

3.1_L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION

Le tome 1 de la présente publication (paru au printemps 2013) a donné un premier aperçu du portrait des établissements cinématographiques actifs au Québec. Certains de ces éléments sont repris ici de façon plus détaillée. Une première distinction sera faite entre permis accordés et cinémas en activité. Sont examinées, en deuxième lieu, plus particulièrement l'accessibilité des cinémas (selon les régions), la répartition de la propriété des cinémas (chaînes et cinémas indépendants) et la numérisation des salles (nombre d'écrans numériques).

La diffusion des films au Québec s'effectue selon trois types d'établissements qui possèdent tous un permis d'exploitant de la Régie du cinéma³. Ceux-ci sont 1) les cinémas, 2) les ciné-parcs et 3) les lieux polyvalents. Les cinémas exploitent des salles dont la vocation principale est la présentation de films en public. Les ciné-parcs exploitent des lieux extérieurs dont la vocation principale est aussi la présentation de films en public. Enfin, les lieux polyvalents projettent des films en

public, mais dans un lieu dont ce n'est pas la vocation principale. Comme exemples de tels lieux polyvalents, mentionnons les musées, les salles en location, certaines salles de spectacle utilisées pour l'occasion, etc. Ces trois types de lieux présentent exclusivement des films pour lesquels un visa a été délivré par la Régie du cinéma. De plus, ils doivent contrôler l'âge de la clientèle selon les catégories d'âge autorisées (ex. : 13 ans et plus, 18 ans et plus).

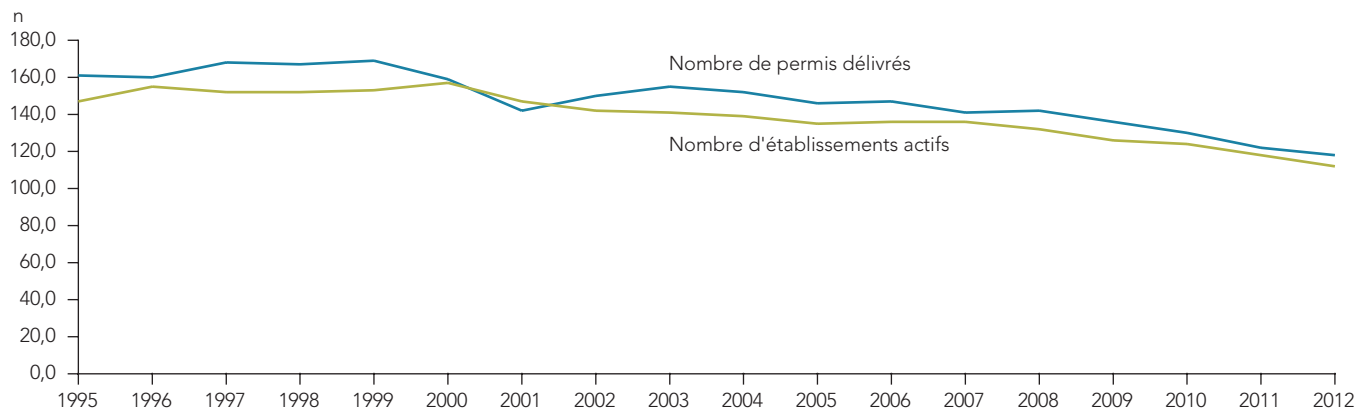
Combien y a-t-il d'exploitants de lieux de projection au Québec? Pour prendre la mesure du nombre de ces exploitants, deux sources de données sont disponibles. La première source est la Régie du cinéma; la Régie fournit à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) des données administratives concernant le nombre de permis d'exploitants délivrés annuellement. La deuxième source est l'enquête de l'OCCQ sur les projections cinématographiques.

La plupart des statistiques de ce chapitre proviennent de la Régie du cinéma. Les autres ont été compilées à partir des données de l'enquête auprès des cinémas et ciné-parcs réalisée par l'OCCQ.

- Les analyses statistiques des résultats d'exploitation (projections/assistance/recettes) font l'objet du tome 1 de la présente publication et sont disponibles à l'adresse suivante : [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/film2013-tome1.pdf>].
- Les lecteurs intéressés peuvent également consulter des tableaux statistiques plus détaillés à l'adresse suivante, section cinéma et audiovisuel : [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/index.html>].

Figure 3.1.1

Nombre de permis délivrés¹ et d'établissements cinématographiques actifs², Québec, 1995-2012



1. Au 31 décembre de chaque année.

2. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

Sources : Régie du cinéma. Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Deux autres cas de figure existent, exclus de l'obligation d'obtenir un permis d'exploitation de la Régie du cinéma (et donc, n'apparaissent pas dans les statistiques) : 1) l'écran est situé dans un lieu pour lequel un permis a été émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux avec autorisation de projeter des films en public; 2) l'écran de projection ne sert qu'à présenter des films exemptés de classement.

graphiques; celle-ci fournit les données d'exploitation hebdomadaires des cinémas au Québec.

Toutefois, ces deux sources (Régie et OCCQ) produisent des données légèrement différentes. En effet, la Régie comptabilise le nombre d'établissements ayant un permis au 31 décembre, que ces établissements soient en activité ou non, tandis que l'OCCQ dénombre tous les établissements en activité durant une année donnée. En conséquence, le nombre de permis d'exploitation délivrés est toujours supérieur au nombre d'établissements cinématographiques réellement actifs. En 2012, la différence entre ces deux mesures est de 6 établissements : la Régie dénombre 118 établissements pour lesquels un permis a été émis en 2012 (110 cinémas et 8 ciné-parcs), tandis que 112 établissements sont considérés comme étant actifs selon l'OCCQ (104 cinémas et 8 ciné-parcs) (figure 3.1.1).

Malgré leurs différences, ces deux sources de données sont pertinentes et complémentaires. D'une part, le nombre de permis délivrés chaque année par la Régie indique le potentiel de cinémas existants au Québec (en activité ou non). Les données provenant de la Régie nous renseignent aussi sur les *lieux polyvalents*, un type de lieu que ne couvre pas l'enquête de l'OCCQ. D'autre part, les données de l'OCCQ permettent de réaliser un portrait détaillé de l'infrastructure de l'exploitation cinématographique commerciale (établissements, écrans, fauteuils) en activité sur le territoire au cours de l'année.

L'analyse porte tout d'abord sur l'évolution du nombre de *permis* délivrés au Québec selon les différents types d'établissements au cours des cinq dernières années à l'aide des données provenant de la Régie. Ensuite, certaines caractéristiques des cinémas et ciné-parcs en activité en 2012 sont décrites, à partir des données recueillies par l'OCCQ (tableaux 3.1.2 et suivants).

3.1.1 Les permis d'exploitations

On sait que chaque salle de cinéma et chaque écran de ciné-parc au Québec doivent obtenir un permis d'exploitation de lieu de projection délivré par la Régie du cinéma. Le tableau 3.1.1 présente la répartition de ces permis délivrés en 2012 selon le type d'établissement. Le nombre d'établissements détenteurs de permis d'exploitation affiche une croissance,

après trois années de baisses consécutives, avec un total de 286 établissements (comparativement à 270 en 2011). La croissance du nombre de lieux polyvalents explique entièrement la croissance globale du nombre d'établissements, car le nombre des cinémas et celui des ciné-parcs sont tous les deux en baisse pour une quatrième année de suite.

Tableau 3.1.1

Nombre de permis d'établissements cinématographiques délivrés selon la catégorie d'établissements, Québec, 2008-2012¹

	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM ²
	n					%
Établissements	299	286	280	270	286	-1,1
Cinémas	127	123	119	112	110	-3,5
Ciné-parcs	15	13	11	10	8	-14,5
Lieux polyvalents	157	150	150	148	168	1,7
Permis pour écran	1 022	975	959	929	946	-1,9
Cinémas	828	789	778	753	752	-2,4
Ciné-parcs	29	26	23	22	18	-11,2
Lieux polyvalents	165	160	158	154	176	1,6

1. Au 31 décembre de chaque année.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.2

Nombre d'établissements cinématographiques actifs¹, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM ²
	n					%
Cinémas						
Établissements	119	114	112	109 ¹	104	-3,3
Écrans	778 ¹	769	758	752 ¹	734	-1,4
Écrans par établissement	6,5 ¹	6,7	6,8	6,9 ¹	7,1	1,9
Fauteuils (k)	150,5 ³	151,4	148,9	147,9	143,3	-1,2
Fauteuils par écran	193 ¹	197	196	197 ¹	195	0,2
Ciné-parcs						
Établissements	13	12	12	9 ¹	8	-11,4
Écrans	27	24	24	21 ¹	18	-9,6
Écrans par établissement	2,1	2,0	2,0	2,3 ¹	2,3	2,0
Cinémas et ciné-parcs						
Établissements	132	126	124	118	112	-4,0
Écrans	805 ¹	793	782	773	752	-1,7
Écrans par établissement	6,1	6,3	6,3	6,6	6,7	2,4

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

2. Taux de croissance annuel moyen.

3. Le nombre de fauteuils est calculé sur la base du nombre moyen d'établissements pour l'année 2008.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les 168 lieux polyvalents qui avaient un permis d'exploitation en 2012 comptent 176 écrans, pour une moyenne d'un écran par lieu polyvalent. De leur côté, les cinémas et ciné-parcs comptent 770 permis pour écran dans 118 établissements, soit une moyenne de six écrans par établissement. La baisse du nombre de cinémas et de ciné-parcs détenteurs de permis a eu comme conséquence une baisse du nombre d'établissements en activité, qui passe de 132 établissements (2008) à 112 établissements (2012). En somme, si les lieux polyvalents représentent le type d'établissement de diffusion cinématographique qui est le plus nombreux au Québec, la grande majorité des écrans se trouve du côté des cinémas et ciné-parcs (figure 3.1.1).

3.1.2 Les établissements actifs

La légère diminution du nombre de cinémas et ciné-parcs actifs en 2012 prolonge le mouvement de baisse systématique observé au cours des dernières années. Les nombres d'écrans et de fauteuils affichent une diminution du même ordre entre 2008 et 2012, passant de 805 à 752 écrans et de 150 500 à 143 300 fauteuils (tableau 3.1.2).

Les cinémas ayant au moins 10 écrans possèdent plus de la moitié des écrans du Québec en 2012 (416 des 752 écrans, soit 55,3%) (tableau 3.1.3). Comme les salles de ces cinémas sont plus grandes, tel qu'en font foi les statistiques sur le nombre de fauteuils par écran, leur part du nombre de fauteuils est encore plus élevée et atteint 63,2% (90 587 fauteuils sur 143 267 fauteuils). Le parc d'écrans au Québec est donc composé en majorité de salles faisant partie de grands complexes cinématographiques, appelés *multiplexes* (entre 8 et 15 salles) et *mégaplexes* (16 salles et plus).

Il existe des différences notables entre régions administratives selon le nombre de cinémas sur leur territoire, mais aussi selon la moyenne d'écrans par cinéma. Cette moyenne nous renseigne sur le type d'établissements implantés sur le territoire (petits cinémas, complexes, multiplexes et mégaplexes).

Tableau 3.1.3

Nombre et caractéristiques des établissements cinématographiques actifs¹, Québec, 2012

Nombre d'écrans	Nombre d'établissements	Cinémas	Ciné-parcs	Fauteuils ²	Fauteuils par écran ²
n					
1	17	16	1	5 131	321
2	15	9	6	3 465	193
3	12	12	–	4 451	124
4	6	6	–	4 021	168
5	7	6	1	3 731	124
6	5	5	–	4 468	149
7	8	8	–	9 797	175
8	9	9	–	11 658	162
9	4	4	–	5 958	166
10	6	6	–	11 006	183
11	1	1	–	1 799	164
12	3	3	–	7 924	220
13	1	1	–	3 884	299
14	5	5	–	17 486	250
16	6	6	–	19 843	207
17	2	2	–	7 176	211
18	3	3	–	13 537	251
20	1	1	–	3 638	182
22	1	1	–	4 294	195
Total	112	104	8	143 267	195

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

2. Ces données ne s'appliquent qu'aux cinémas, en excluant les ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les régions de Laval, Lanaudière et Montréal possèdent un nombre moyen d'écrans par cinéma et ciné-parc beaucoup plus élevé que les autres régions (tableau 3.1.4) avec respectivement 17,0, 11,3 et 9,6 écrans en moyenne, comparativement à 2,7 au Bas-Saint-Laurent, 2,8 en Abitibi-Témiscamingue et 1,3 en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces différences significatives s'expliquent par la présence de mégaplexes dans la métropole et dans les régions voisines. Toutefois, la présence de mégaplexes dans une région n'est pas nécessairement le signe d'un accès plus grand au cinéma, que ce soit en termes de distance ou de diversité.

Le nombre d'établissements et d'écrans par région administrative, une fois mis en relation avec la population de ces régions, est un des indicateurs de l'accessibilité au cinéma pour la population locale. Sous

cet angle, certaines régions sont particulièrement bien dotées à la fois en nombre de cinémas et en nombre d'écrans (tableau 3.1.5). C'est le cas par exemple du Bas-Saint-Laurent (4,5 établissements et 12,0 écrans par 100 000 habitants) et de l'Abitibi (4,1 établissements et 11,6 écrans). Évidemment, pour bien évaluer l'accessibilité au cinéma dans les régions éloignées, il faudrait aussi tenir compte d'autres indicateurs, telle la distance moyenne à parcourir. Par ailleurs, d'autres régions ont un très petit nombre d'établissements par 100 000 habitants, mais possèdent un nombre d'écrans important par 100 000 habitants (Mauricie, Estrie, Montréal, Laval). Ceci signifie que, dans ces régions, l'offre cinématographique est surtout le fait de quelques mégaplexes, tandis que l'offre dans les autres régions provient la plupart du temps de nombreux cinémas de petite ou moyenne taille, disséminés sur le territoire.

Tableau 3.1.4

Nombre d'établissements cinématographiques actifs¹, par région administrative, Québec, 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
	n				
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	10	9	9	9	9
Écrans	25	23	24	24	24
Écrans/établissements	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	7	7	7	6	5
Écrans	22	22	22	23	22
Écrans/établissements	3,1	3,1	3,1	3,8	4,4
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	8	8	8	8	6
Écrans	54	54	54	54	41
Écrans/établissements	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8
Mauricie					
Établissements en activité	5	5	5	5	4
Écrans	28	28	28	28	25
Écrans/établissements	5,6	5,6	5,6	5,6	6,3
Estrie					
Établissements en activité	5	5	5	5	5
Écrans	35	35	35	35	35
Écrans/établissements	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Montréal					
Établissements en activité	23	22	21	21	20
Écrans	203	205	196	198	192
Écrans/établissements	8,8	9,3	9,3	9,4	9,6
Outaouais					
Établissements en activité	8	7	6	6	7
Écrans	38	37	36	36	37
Écrans/établissements	4,8	5,3	6,0	6,0	5,3
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	6	6	6	6	6
Écrans	17	17	17	17	17
Écrans/établissements	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Côte-Nord					
Établissements en activité	3	3	3	2	2
Écrans	8	8	8	7	7
Écrans/établissements	2,7	2,7	2,7	3,5	3,5
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	1	1	1	1	1
Écrans	1	1	1	1	1
Écrans/établissements	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	7	7	8	5	4
Écrans	8	7	9	6	5
Écrans/établissements	1,1	1,0	1,1	1,2	1,3
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	7	5	5	5	5
Écrans	34	30	30	30	30
Écrans/établissements	4,9	6,0	6,0	6,0	6,0
Laval					
Établissements en activité	3	3	3	2	2
Écrans	42	42	42	34	34
Écrans/établissements	14,0	14,0	14,0	17,0	17,0
Lanaudière					
Établissements en activité	5	4	4	4	3
Écrans	43	37	37	37	34
Écrans/établissements	8,6	9,3	9,3	9,3	11,3
Laurentides					
Établissements en activité	10	10	10	10	10
Écrans	67	67	67	67	67
Écrans/établissements	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7
Montréal					
Établissements en activité	19	19	18	18	18
Écrans	153	153	149	149	154
Écrans/établissements	8,1	8,1	8,3	8,3	8,6
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	5	5	5	5	5
Écrans	27	27	27	27	27
Écrans/établissements	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4
Ensemble du Québec					
Établissements en activité	132	126	124	118	112
Écrans	805	793	782	773	752
Écrans/établissements	6,1	6,3	6,3	6,6	6,7

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.1.5

Nombre d'établissements cinématographiques actifs¹ par 100 000 habitants² selon la région administrative, Québec, 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
	n				
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	5,0	4,5	4,5	4,5	4,5
Écrans	12,5	11,5	12,0	12,0	12,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	2,6	2,6	2,6	2,2	1,8
Écrans	8,1	8,1	8,1	8,5	8,1
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	1,2	1,2	1,2	1,1	0,8
Écrans	7,9	7,9	7,8	7,7	5,8
Mauricie					
Établissements en activité	1,9	1,9	1,9	1,9	1,5
Écrans	10,7	10,7	10,7	10,7	9,5
Estrie					
Établissements en activité	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Écrans	11,5	11,4	11,3	11,2	11,1
Montréal					
Établissements en activité	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0
Écrans	10,7	10,7	10,1	10,1	9,7
Outaouais					
Établissements en activité	2,3	2,0	1,7	1,6	1,9
Écrans	10,8	10,3	9,9	9,8	9,9
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Écrans	11,7	11,7	11,7	11,7	11,6
Côte-Nord					
Établissements en activité	3,1	3,2	3,2	2,1	2,1
Écrans	8,4	8,4	8,4	7,4	7,3
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3
Écrans	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	7,5	7,5	8,6	5,4	4,3
Écrans	8,5	7,5	9,7	6,5	5,4
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	1,8	1,2	1,2	1,2	1,2
Écrans	8,5	7,5	7,4	7,4	7,3
Laval					
Établissements en activité	0,8	0,8	0,8	0,5	0,5
Écrans	10,9	10,7	10,6	8,4	8,3
Lanaudière					
Établissements en activité	1,1	0,9	0,9	0,9	0,6
Écrans	9,6	8,1	8,0	7,9	7,1
Laurentides					
Établissements en activité	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
Écrans	12,5	12,4	12,2	12,1	11,9
Montréal					
Établissements en activité	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2
Écrans	10,8	10,7	10,3	10,3	10,5
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1
Écrans	11,8	11,7	11,7	11,6	11,5
Ensemble du Québec					
Établissements en activité	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4
Écrans	10,4	10,1	9,9	9,7	9,3

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

2. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau Estimation de la population des régions administratives, 1er juillet des années 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006 à 2012 (découpage géographique au 1er juillet), Québec, 1971-2012, accessible sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/ra_total.htm] (Consulté le 8 avril 2013).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour être considéré comme indépendant, un établissement doit être la propriété d'une entreprise possédant moins de cinq établissements. En 2012, la part d'indépendants s'établit ainsi à 61,6 %, soit 69 établissements sur 112. Les chaînes possèdent donc 43 établissements en 2012. Par chaîne, il est entendu ici les propriétaires de cinémas possédant cinq établissements ou plus au Québec. Selon cette catégorisation, il s'agit de Cineplex (22 établissements), Guzzo (10), Ciné-Entreprise (6) et RGFM (5) (tableau 3.1.6).

La répartition du nombre d'écrans selon le type de propriété ne s'aligne pas exactement sur celle du nombre d'établissements. Un établissement indépendant moyen compte 4,0 écrans et un établissement moyen d'une chaîne compte 11,1 écrans. Les établissements des chaînes comptent ainsi 63,7 % des écrans (479

écrans sur 752). Dans le cas des fauteuils, 70,3 % se retrouvent dans les salles des chaînes (101 k sur 143 k), signe que les salles des chaînes sont généralement plus grandes. Une salle moyenne d'une chaîne compte en effet 213 fauteuils et une salle d'un cinéma indépendant en compte 163.

Malgré que le nombre d'établissements actifs soit passé de 147 à 112 de 1995 à 2012, la part des indépendants est demeurée d'environ 60 % du nombre d'établissements et 35 % du nombre de salles. En effet, même si le nombre d'établissements indépendants a diminué de 95 à 69 durant cette période de 18 ans, il est passé de 57 à 43 chez les grandes chaînes avec la fermeture de complexes (2 à 7 salles) et même de multiplexes (8 à 15 salles). Ces fermetures coïncident avec l'ouverture de mégaplexes depuis une dizaine d'années (figure 3.1.2).

Les chaînes ont un poids prépondérant dans le parc d'établissements cinématographiques. Leur part plus élevée d'écrans leur permet un plus grand nombre de projections, ce qui leur fait obtenir la plus grande part de l'assistance (74,6 % de l'assistance en 2012) (figure 3.1.3). Toutefois, pour la population qui réside hors des grands centres, ou de leur périphérie, l'accès aux établissements cinématographiques est rendu possible en bonne partie grâce à la présence d'une multitude d'établissements indépendants, plus petits, répartis sur l'ensemble du territoire québécois. En effet, les établissements des chaînes se concentrent surtout dans les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale).

Tableau 3.1.6

Répartition des établissements¹, des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, Québec, 2012

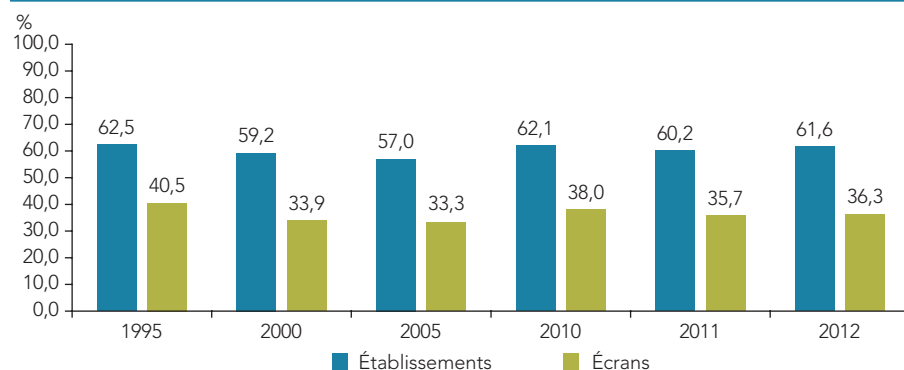
	Cinéplex		Cinémas Guzzo		Ciné Entreprises		RGFM		Indépendants		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Cinémas												
Établissements	20	19,2	10	9,6	6	5,8	4	3,8	64	61,5	104	100,0
Écrans	256	34,9	142	19,3	44	6,0	31	4,2	261	35,6	734	100,0
Fauteuils	53 448	37,3	33 565	23,4	8 611	6,0	5 028	3,5	42 615	29,7	143 267	100,0
Ratio écrans/établissement	12,8	...	14,2	...	7,3	...	7,8	...	4,1	...	7,1	...
Ciné-parcs												
Établissements	2	25,0	...	...	...	...	1	12,5	5	62,5	8	100,0
Écrans	4	22,2	...	...	...	...	2	11,1	12	66,7	18	100,0
Places	8 280	27,7	...	...	...	...	2 790	9,3	18 780	62,9	29 850	100,0
Ratio écrans/établissement	2,0	...	...	...	...	...	2,0	...	2,4	...	2,3	...
Cinémas et ciné-parcs												
Établissements	22	19,6	10	8,9	6	5,4	5	4,5	69	61,6	112	100,0
Écrans	260	34,6	142	18,9	44	5,9	33	4,4	273	36,3	752	100,0

1. Les établissements actifs comprennent les cinémas et les ciné-parcs possédant un permis en règle de la Régie du cinéma et ayant projeté au moins un film pendant l'année de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.1.2

Proportion des établissements cinématographiques actifs et des écrans qui sont la propriété d'indépendants¹, Québec, 1995, 2000, 2005 et 2010 à 2012

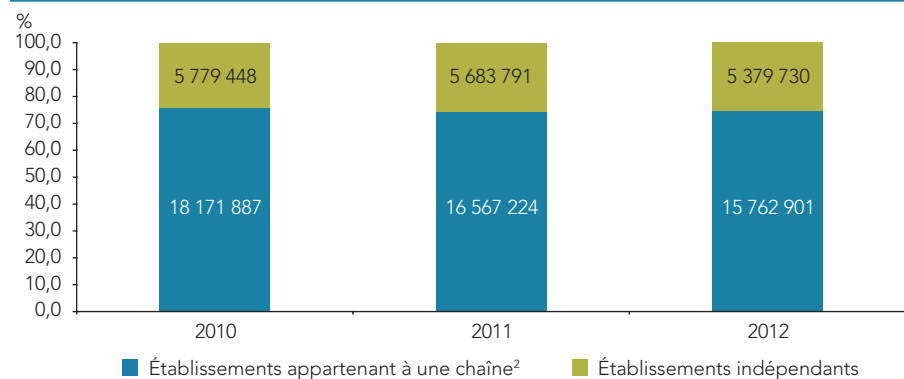


1. Entreprise possédant moins de 5 établissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.1.3

Répartition de l'assistance dans les établissements cinématographiques selon l'appartenance à une chaîne, Québec, 2010 à 2012¹



1. Du 1^{er} janvier au 30 décembre.

2. Elles comprennent les établissements appartenant aux chaînes Cinéplex, Guzzo, Ciné-Entreprise et RGFM.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.1.3 Les équipements numériques dans les cinémas

Le processus de numérisation du parc d'établissements concerne le passage d'équipements de projection analogique, utilisant un support en pellicule 35 mm, vers des équipements numériques. L'implantation de tels projecteurs numériques permet notamment de projeter des films en 3D, mais assure aussi la diffusion de tout film en 2D sur support numérique. Un «écran numérique» est le terme retenu ici pour qualifier une salle équipée d'un projecteur numérique de résolution élevée (de format 2K ou 4K⁴). Cette transformation concerne principalement les cinémas, mais certains ciné-parcs ont aussi passé au numérique.

Cette «numérisation» des salles de cinéma au Québec, qui a véritablement débuté en 2008, est désormais pratiquement complétée, puisqu'à la fin de l'année 2012, 92,2% des cinémas avaient au moins un projecteur numérique (2K ou 4K), soit 94 cinémas sur 102 (tableau 3.1.7). De plus, les cinémas qui offrent des projections numériques possèdent en moyenne 7,6 écrans numériques et le taux de pénétration des écrans numériques est de 97,4% (711 des 730 écrans). Ensuite, la numérisation des écrans est surtout le fait des chaînes de cinéma. Tous les cinémas des chaînes possèdent des projecteurs numériques (41 cinémas), tandis que l'on compte 86,9% des cinémas indépendants (53 cinémas sur 61) qui en possèdent (tableau 3.1.8).



Le Jour des corneilles

Image : Finalement/Maxfilms/Mélusine Production/
Walking the Dog/Collection Cinémathèque québécoise

4. Il faut distinguer les projecteurs numériques de 2K et 4K (de résolution élevée) des projecteurs numériques qui avaient une résolution beaucoup plus basse, s'apparentant davantage à la vidéo qu'au cinéma en salle.

Il semble ainsi qu'à l'exception de quelques cinémas de petite taille, les établissements indépendants ont, tout comme les chaînes, réalisé leur transition vers le numérique. Par ailleurs, la numérisation des écrans de cinéma s'étend sur l'ensemble du territoire québécois, puisque toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec, affichent un taux de numérisation de leurs écrans de plus de 90 % à la fin 2012 (tableau 3.1.7).

Tableau 3.1.7

Nombre d'écrans équipés de projecteurs numériques dans les cinémas selon la région, Québec, au 27 décembre 2012

	Analogique ¹		Numérique ²		Total	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	1	4,3	22	95,7	23	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	–	–	22	100,0	22	100,0
Capitale-Nationale	–	–	41	100,0	41	100,0
Mauricie	1	4,0	24	96,0	25	100,0
Estrie	–	–	33	100,0	33	100,0
Montréal	9	4,7	182	95,3	191	100,0
Outaouais	2	5,7	33	94,3	35	100,0
Abitibi-Témiscamingue	–	–	17	100,0	17	100,0
Côte-Nord	–	–	7	100,0	7	100,0
Nord-du-Québec	1	100,0	–	–	1	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	–	–	4	100,0	4	100,0
Chaudière-Appalaches	1	3,6	27	96,4	28	100,0
Laval	–	–	34	100,0	34	100,0
Lanaudière	–	–	34	100,0	34	100,0
Laurentides	2	3,2	60	96,8	62	100,0
Montérégie	–	–	150	100,0	150	100,0
Centre-du-Québec	2	8,7	21	91,3	23	100,0
Total	19	2,6	711	97,4	730	100,0

1. Incluant les projecteurs de format 35 mm, Blu-Ray, DVD, HD et Imax 70 mm.

2. Incluant les projecteurs de format 2K 3D, 2K, 4K 3D, 4K, Imax 3D et Imax numérique. Une salle équipée d'un projecteur numérique peut aussi posséder un projecteur d'un autre format.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.1.8

Cinémas et écrans équipés de projecteurs numériques¹ selon le type de propriété, Québec, au 1^{er} mai 2010 et au 27 décembre 2012

	Mai 2010						Décembre 2012					
	Chaînes ²		Indépendants		Total		Chaînes ²		Indépendants		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Cinémas												
Avec projecteurs numériques	32	74,4	17	23,3	49	42,2	41	100,0	53	86,9	94	92,2
Sans projecteurs numériques	11	25,6	56	76,7	67	57,8	–	–	8	13,1	8	7,8
Total nombre de cinémas	43	100,0	73	100,0	116	100,0	41	100,0	61	100,0	102	100,0
Écrans												
Avec projecteurs numériques	71	15,1	33	11,2	104	13,6	482	100,0	229	92,3	711	97,4
Sans projecteurs numériques	399	84,9	262	88,8	661	86,4	–	–	19	7,7	19	2,6
Total nombre d'écrans	470	100,0	295	100,0	765	100,0	482	100,0	248	100,0	730	100,0

1. Incluant les projecteurs de format 2K 3D, 2K, 4K 3D, 4K, Imax 3D et Imax numérique. Une salle équipée d'un projecteur numérique peut aussi posséder un projecteur d'un autre format.

2. Elles comprennent les entreprises possédant au moins 5 établissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.2_ LE CLASSEMENT DES FILMS

Chaque film faisant l'objet d'une présentation publique ou d'un visionnement privé fait l'objet d'un classement par la Régie du cinéma. Ce classement définit l'âge minimal du public admis lors d'une projection publique (ex. : *13 ans et plus*). La présente analyse est consacrée à la répartition des films selon la catégorie de classement et selon la langue des films classés.

Les statistiques relatives au classement des films sont doubles : elles renseignent à la fois sur les films classés et sur les films projetés dans l'année. D'abord, l'expression « films classés » désigne les films jamais projetés au Québec qui font l'objet d'un classement dans l'année courante. L'intérêt de cette statistique est qu'elle permet de décrire l'évolution du nombre de films dans chaque catégorie de classement, ainsi que la langue de projection, des films qui sont exploités dans l'année ou plus tard.

Les résultats d'exploitation selon la catégorie de classement des films projetés en 2012, c'est-à-dire tous les films diffusés dans les cinémas et ciné-parcs pendant l'année, ont été présentés dans le tome 1 de la publication⁵. Il ne sera pas refait ici le même travail, l'analyse se concentre plutôt sur le nombre de nouveaux films classés en 2012.

Tableau 3.2.1

Nombre de films classés^{1,2} selon le type de marché, Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM ³
	n					%
Longs métrages	7 207	5 783	5 392	5 159	4 892	-9,2
Présentation publique	655	671	641	658	716	2,3
Visionnement privé	6 552	5 112	4 751	4 501	4 176	-10,6
Courts métrages	2 938	1 927	1 821	1 489	1 083	-22,1
Présentation publique	52	38	39	24	35	-9,4
Visionnement privé	2 886	1 889	1 782	1 465	1 048	-22,4
Total	10 145	7 710	7 213	6 648	5 975	-12,4

1. Les films de « exploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « exploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

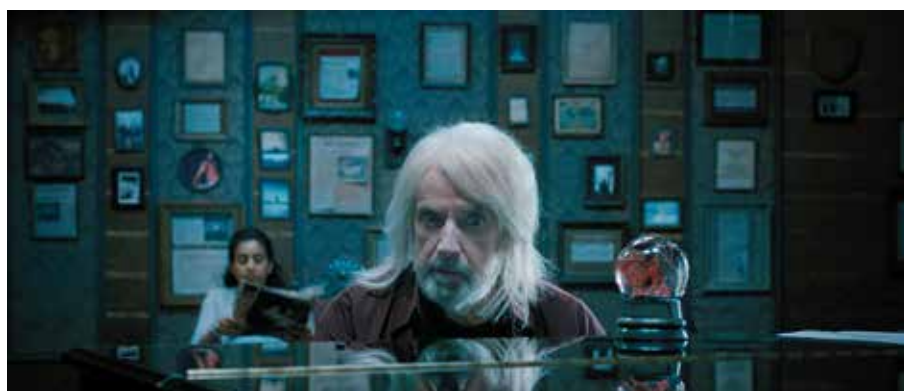
2. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Les films classés en 2012 se présentent sous deux formats différents, soit *les longs métrages* et *les courts métrages*⁶ et selon deux marchés distincts, soit celui de la *présentation publique* et celui du *visionnement privé*. Certains films occupent les deux marchés et d'autres seront diffusés que sur grand écran (présentation publique) ou seulement distribués sur support vidéo (visionnement privé). Enfin, il existe un genre spécifique de films nommé par la Régie du cinéma « films de exploitation ». Il s'agit de films, selon la définition de la Régie, « dont la caractéristique dominante est l'exploitation des choses sexuelles ». Ce genre de

films représente une bonne part des films classés chaque année pour le marché du visionnement privé (environ un film sur deux), mais leur marché réel reste marginal en termes d'assistance dans les cinémas et en nombre de ventes de DVD. Leur nombre important fausse donc en quelque sorte l'interprétation de la répartition des films classés dans l'année, en gonflant la catégorie *18 ans et plus*. Pour une meilleure lecture des données de classement, les films de « exploitation » ont été écartés, sauf exception⁷. Ce genre de films est donc exclu des tableaux généraux et traité séparément à la fin du chapitre.



Imaginaerum

Photo : Solar Films / Collection Cinémathèque québécoise

5. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/stats-industrie-film.html].

6. Les données sur les bandes-annonces classées se retrouvent sur le site Web de l'Observatoire.

7. La figure 3.2.1 sur les longs métrages classés pour le visionnement privé selon la langue comprend les films de « exploitation » afin de préserver cette série historique qui débute en 1992.

3.2.1 Les longs métrages

Les longs métrages classés dans l'année totalisent 716 films⁸ pour présentation publique et 4 176 films pour visionnement privé, soit 4 892 films au total. Il s'agit d'une réduction de 325 films (ou 11 %) par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle baisse renforce la tendance négative du nombre annuel de films classés. En effet, depuis 2006, le nombre de films classés est passé de 12 516 à 4 892, soit une baisse de 60,9 %. Une des principales raisons de cette baisse du nombre de films classés, comme il a déjà été question dans une édition précédente, est la chute du nombre de longs métrages en anglais classés pour le visionnement privé, entamée en 2006 (figure 3.2.1). Les films dans une autre langue que le français ou l'anglais, qui, comme en 1996, représentaient parfois jusqu'à 62,7 % du nombre de films classés, sont en baisse depuis 2003 et n'en représentent plus qu'à peine 4 %. La possibilité d'avoir accès aux productions étrangères par Internet pourrait expliquer en partie cette diminution.

Globalement, les longs métrages classés *Général* (pour tous les publics) dominent quant au nombre de longs métrages classés dans l'année, tant parmi les films destinés aux salles de cinéma (67,3 %) que parmi ceux pour le visionnement privé (65,4 %). Les films classés *13 ans et plus* représentent presque la totalité de la part restante, soit environ 30 % de tous les films classés en 2012. Les autres catégories (*16 ans et plus* et *18 ans et plus*) sont marginales. Il faut rappeler que les films de « *sexploitation* » ont été exclus de ces statistiques (tableaux 3.2.2 et 3.2.3).

Tableau 3.2.2

Répartition des longs métrages¹ classés pour présentation publique selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2012

Catégorie de classement	Présentation publique	
	n	%
Catégorie de classement	716	100,0
Visa général	482	67,3
13 ans et plus	209	29,2
16 ans et plus	23	3,2
18 ans et plus	2	—
Refus	—	—
Langue³	716	100,0
Langue française	394	55,0
Langue anglaise	317	44,3
Bilingue	—	—
Langue étrangère	5	0,7

1. Les films de « *sexploitation* » sont exclus du présent tableau. Le genre « *sexploitation* » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.3

Répartition des longs métrages¹ classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2012

Catégorie de classement	Visionnement privé	
	n	%
Catégorie de classement	4 176	100,0
Visa général	2 731	65,4
13 ans et plus	1 266	30,3
16 ans et plus	129	3,1
18 ans et plus	50	1,2
Refus	—	—
Langue³	4 176	100,0
Langue française	352	8,4
Langue anglaise	3 607	86,4
Avec trame sonore française	452	12,5
Sans trame sonore française	3 155	87,5
Bilingue	6	0,1
Langue étrangère	211	5,1

1. Les films de « *sexploitation* » sont exclus du présent tableau. Le genre « *sexploitation* » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

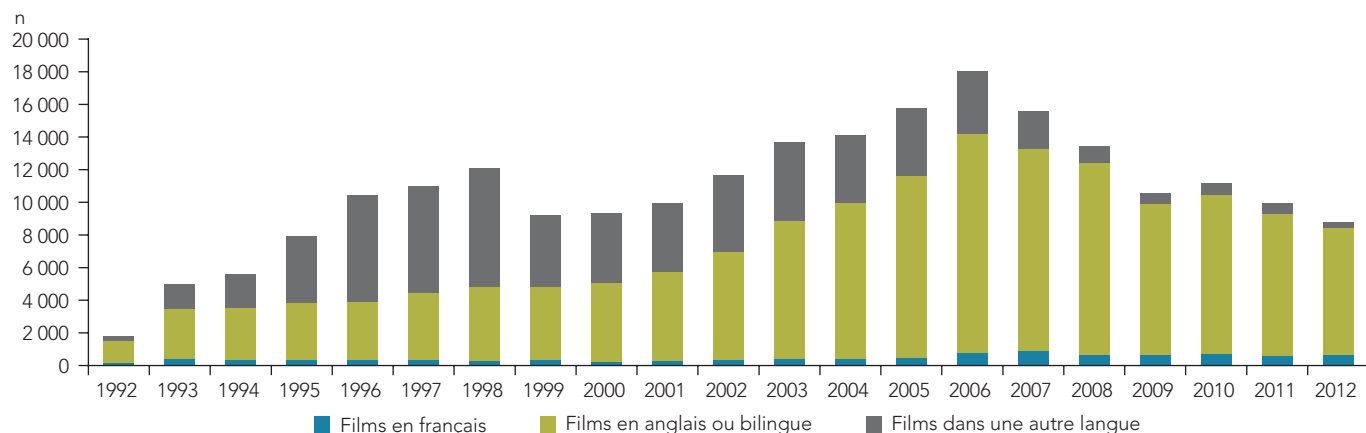
3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

8. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

Figure 3.2.1

Nombre de longs métrages classés pour le visionnement privé selon la langue¹, Québec, 1992 à 2012



1. Exceptionnellement, les films de «sexploitation» sont inclus dans la présente figure. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

Quant à la répartition des longs métrages classés selon la langue, 55,0% de ceux destinés aux salles sont en langue française (originale, doublée ou sous-titrée) (tableau 3.2.2). Pour le marché du visionnement privé, 19,3% des films classés sont en langue française (originale, doublée ou sous-titrée) en 2012, 75,6% étant en anglais et 5,1% dans une autre langue (tableau 3.2.3).



Le magasin des suicides

Image : Diabolo Films et Caramel Films/Collection Cinémathèque québécoise

3.2.2 Courts métrages

Les courts métrages classés dans l'année totalisent 35 films pour la présentation publique et 1 048 films pour exploitation en DVD (surtout des documentaires, des émissions de télé, des captations de spectacles, etc.). Ces courts métrages sont presque exclusivement des films classés *Général* (97,1 % pour le cinéma et 95,9 % pour le DVD). En 2012 la part des courts métrages en français parmi ceux destinés à la présentation publique est de 57,1 %, tandis qu'elle est de 19,8 % sur le marché de la vidéo.

Avec 1 083 courts métrages classés en 2012, ce format poursuit manifestement une tendance à la baisse. En effet, entre 2006 et 2008, il y eut chaque année environ 3 000 courts métrages classés. Une première baisse importante survient en 2009 (– 34,4 %) quand le nombre de courts métrages glisse en deçà de 2 000, avant de baisser à nouveau sous les 1 500 en 2011. L'année 2012 confirme ce glissement avec une diminution de 27,3 % des films de ce format dans le classement (1 083 films). Malgré tout, comme cette réduction provient principalement de la fin du classement des courts métrages constituant les « bonus » de certains DVD, on ne peut l'attribuer à un quelconque désintérêt envers ce format de film.

Tableau 3.2.4

Répartition des courts métrages¹ classés pour présentation publique selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2012

Catégorie de classement	Présentation publique	
	n	%
Catégorie de classement	35	100,0
Visa général	34	97,1
13 ans et plus	1	2,9
16 ans et plus	–	–
18 ans et plus	–	–
Refus	–	–
Langue³	35	100,0
Langue française	20	57,1
Langue anglaise	11	31,4
Bilingue	–	–
Langue étrangère	4	36,4

1. Les films de « sexexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « sexexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.5

Répartition des courts métrages¹ classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2012

Catégorie de classement	Visionnement privé	
	n	%
Catégorie de classement	1 048	100,0
Visa général	1 005	95,9
13 ans et plus	34	3,2
16 ans et plus	4	0,4
18 ans et plus	5	0,5
Refus	–	–
Langue³	1 048	100,0
Langue française	208	19,8
Langue anglaise	774	73,9
Avec trame sonore française	54	7,0
Sans trame sonore française	720	93,0
Bilingue	2	0,2
Langue étrangère	64	6,1

1. Les films de « sexexploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « sexexploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.
3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

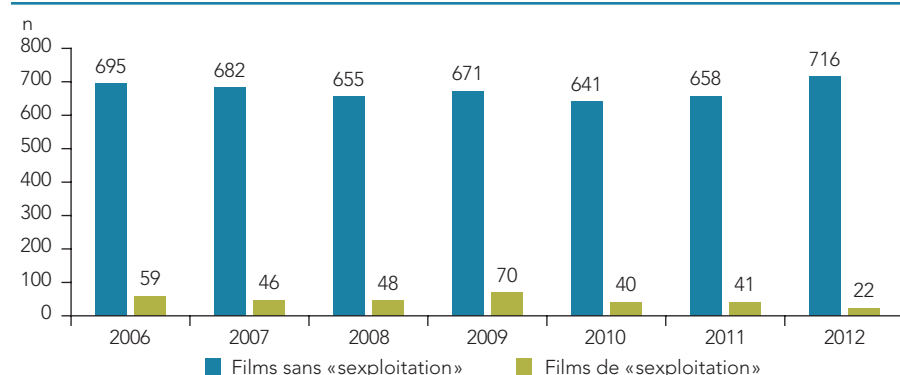
Source : Régie du cinéma.

3.2.3 Films de «sexploitation»

La figure 3.2.2 montre que les films de «sexploitation» ont déjà occupé une place importante dans l'exploitation des films au Québec. Entre 1975 et 1982, plus du quart de l'assistance aux films au Québec était ainsi attribuable aux films classés *18 ans et plus* (ceux-ci étant en bonne partie des films de «sexploitation»). C'est avec l'arrivée du magnétoscope, au début des années 1980, que l'assistance à ces films a commencé à baisser considérablement. Leur part de l'assistance totale est passée de 26,5 % en 1982 à seulement 7,5 % en 1987. À partir de 1995, les films *18 ans et plus* ne sont pratiquement plus consommés sur des écrans des cinémas, avec une part d'assistance de moins de 1 % (0,2 % en 2012). Ces films ayant déserté les cinémas ont vraisemblablement migré vers le marché du visionnement privé, d'abord avec la cassette VHS et ensuite avec le DVD. Ainsi, en 2012, 52,5 % des films classés destinés au visionnement privé sont des films de «sexploitation». Par ailleurs, depuis 2010, le nombre de longs métrages de «sexploitation» classés pour visionnement privé a diminué de 28,0 %, probablement en raison de l'offre sur Internet (figure 3.2.4).

Figure 3.2.3

Nombre de longs métrages de «sexploitation»¹ classés pour présentation publique, Québec, 2006 à 2012

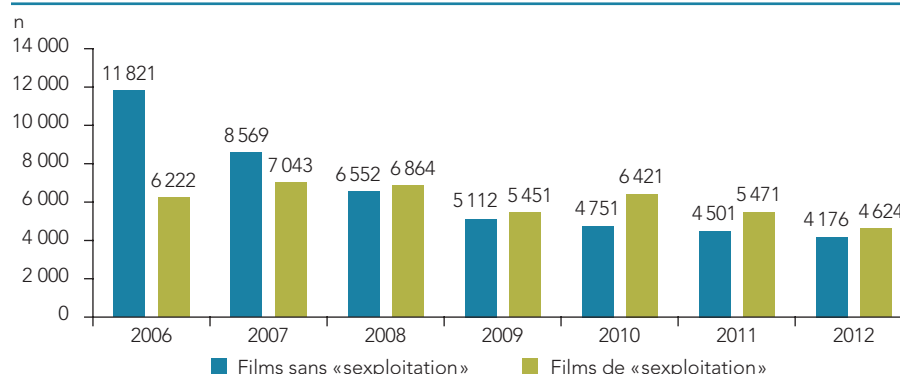


1. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2.4

Nombre de longs métrages de «sexploitation»¹ classés pour visionnement privé, Québec, 2006 à 2012

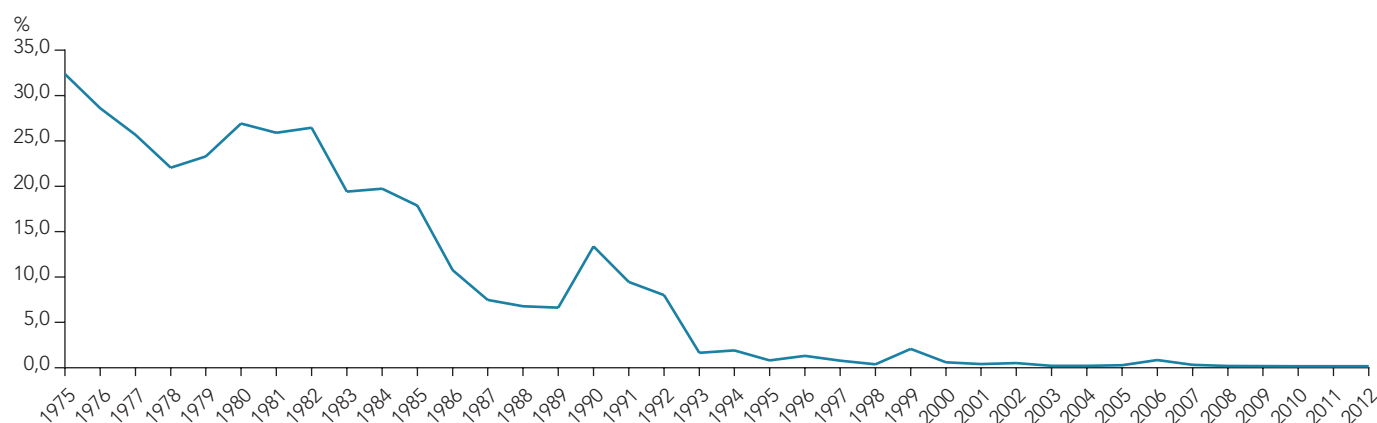


1. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2.2

Part des films classés «18 ans et plus» dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2012¹



1. À partir de 2010, chaque année s'étend du vendredi suivant le dernier jeudi de l'année précédente au dernier jeudi de l'année en cours.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.3 LA DISTRIBUTION

3.3.1 Les revenus bruts des distributeurs

Après avoir atteint un sommet de 607,3 M\$ en 2004 et être passés de 560,0 M\$ en 2009 à 421,9 M\$ en 2011 (– 24,7 %), les revenus bruts des distributeurs sont estimés à 456,2 M\$ en 2012 (tableau 3.3.1). De cette somme, 196,9 M\$ sont réalisés par les *majors* (43,1 %) et 259,4 M\$ par les titulaires d'un permis général (56,9 %). Le terme *majors*, ici, désigne les grands studios états-uniens autorisés à distribuer des films sur le territoire québécois⁹. Il s'agit d'une inversion de parts de marché entre les titulaires d'un permis général et les *majors* qui, en 2011, étaient respectivement de 46,0 % et 57,0 % (figure 3.3.1). C'est la première fois depuis 2004 que la part des titulaires de permis général est en hausse et il faut remonter à 2006 pour observer une part aussi importante.

Depuis longtemps, le marché de la vidéo constitue la principale source de revenus des distributeurs. Toutefois, depuis 2008, quand elle représentait 79,2 % des revenus bruts, cette source s'est amoindrie pour atteindre 65,3 % en 2011 et 65,5 % en 2012, soit les deux plus faibles parts depuis 1994.

SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA MPAA (2013)

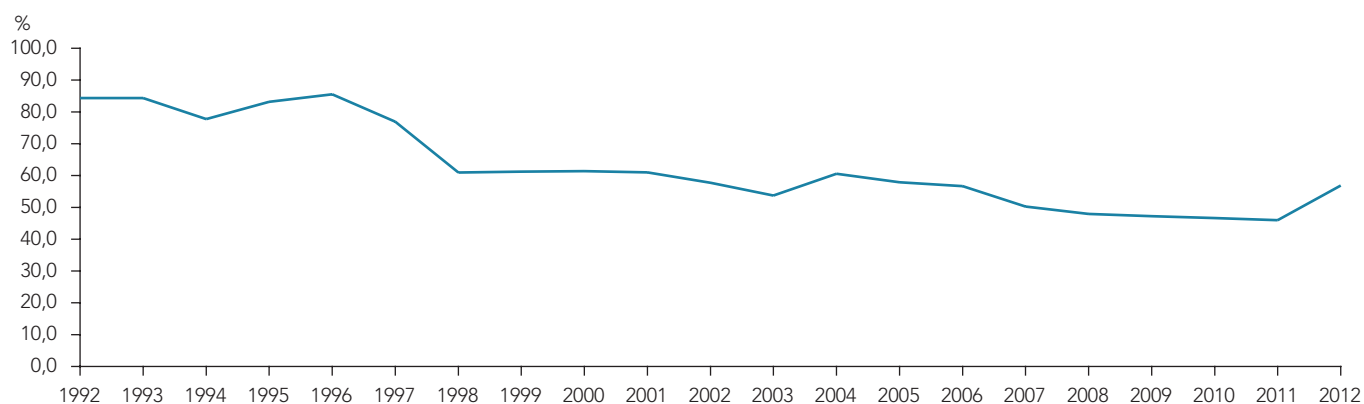
1. The Walt Disney Studios Motion Picture
2. Paramount Pictures Corporation
3. Sony Pictures Entertainment Inc.
4. Twentieth Century Fox Film Corporation
5. Universal City Studios, LLC
6. Warner Bros. Entertainment Inc.

SOCIÉTÉS ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE LA RÉGIE (2013)

1. Buena Vista Home Video
2. Distribution de films Buena Vista Canada Inc.
3. Divertissement Paramount Pictures Canada Inc.
4. Sony Pictures Home Entertainment Canada Inc.
5. Sony Pictures Releasing Canada (division de Columbia Pictures)
6. Twentieth Century Fox Divertissements audiovisuels familiaux
7. Twentieth Century Fox Film Corporation
8. Studios Universal Canada Ltée
9. Warner Bros. Entertainment Canada Inc./Divertissement

Figure 3.3.1

Part des revenus bruts des distributeurs de films titulaires d'un permis général¹, Québec, 1992-2012



1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

Source : Régie du cinéma.

9. Un permis spécial est délivré pour chaque film distribué au Québec par un major (grand studio américain), conformément aux ententes signées entre le ministre de la Culture et des Communications et le président de la Motion Picture Association of America (MPAA) en 2008. Source : Régie du cinéma.

DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE CINÉMA RELATIVES À LA DISTRIBUTION

La distribution de films au Québec est surveillée par la Régie du cinéma. En vertu de l'article 102 de la Loi sur le cinéma, « nul ne peut, sur une base commerciale, posséder, vendre, louer, prêter ou échanger des copies de films, à moins d'être titulaire d'un permis de distributeur. » De plus, en vertu de l'article 108 de la même loi, « le titulaire d'un permis de distributeur doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, au plus tard le 31 janvier de chaque année, un rapport financier pour l'année précédente. » Ce rapport doit indiquer séparément les revenus bruts réalisés au Québec et qui proviennent :

1. de la distribution de films dans un lieu de présentation de films en public;
2. de la vente, de la location, du prêt ou de l'échange de matériel à un commerçant de détail;
3. de toute autre activité de distribution dans le domaine du cinéma.

Enfin, soulignons qu'il existe au Québec deux catégories de permis de distributeur : le permis général et le permis spécial.

Distinction entre permis général et permis spécial de distributeur

Conformément à la Loi sur le cinéma, le permis général de distributeur est la règle et il ne peut être émis qu'aux entreprises reconnues comme « québécoises » au sens de la loi. Parallèlement aux entreprises québécoises titulaires d'un permis général de distributeur, les grands studios états-unis (*majors*) poursuivent leurs activités de distribution au Québec, en vertu d'un accord entre le ministre de la Culture et des Communications et la Motion Picture Association of America (MPAA), entente intervenue en octobre 1986 et renouvelée par la suite (en 1992, 1999, 2002 et 2008). Cette entente, reconnue par la Loi sur le cinéma, prévoit l'attribution d'un permis spécial de distributeur à l'un des *majors* signataires de l'entente initiale (ou à une société affiliée accréditée) pour chaque film qu'il soumet à la Régie et dont il est reconnu, selon les termes de l'entente, être le producteur ou le titulaire des droits mondiaux de distribution.

La ventilation des revenus bruts selon le type de marché (tableau 3.3.2) permet de constater que les revenus de distribution générés par le marché des salles de cinéma ont augmenté de 1,6 % entre 2011 et 2012, passant de 108,5 M\$ à 110,3 M\$. Les titulaires d'un permis général ont été les premiers bénéficiaires de cette hausse, leurs revenus de distribution en salle passant de 34,1 M\$ à 40,0 M\$, un bond de 17,3 % et ceux des titulaires d'un permis spécial passant de 74,4 M\$ à 70,2 M\$, une baisse de 5,6 %. Quant aux revenus provenant du marché de la vidéo, ceux-ci ont augmenté de 8,5 % (275,5 M\$ à 298,8 M\$) au total, mais les revenus des titulaires d'un permis général ont bondi de 41,2 % tandis que ceux des titulaires d'un permis spécial ont chuté de 17,5 %. Les titulaires d'un permis général ont aussi vu les revenus tirés des autres marchés passer de 37,9 M\$ à 47,1 M\$, une hausse de 24,2 %.

Tableau 3.3.1

Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2008-2012

	Titulaire d'un permis général ¹		Titulaire d'un permis spécial ²		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
2008	260,2	47,9	282,5	52,1	542,7	100,0
2009	264,6	47,3	295,4	52,8	560,0	100,0
2010	249,4	46,6	285,4	53,4	534,8	100,0
2011	194,0	46,0	227,9	54,0	421,9	100,0
2012 (estimation)	259,4	56,9	196,9	43,1	456,2	100,0
TCAM ³	-0,1	...	-8,6	...	-4,2	...

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

2. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.2

Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon la catégorie de permis et le marché, Québec, 2011-2012

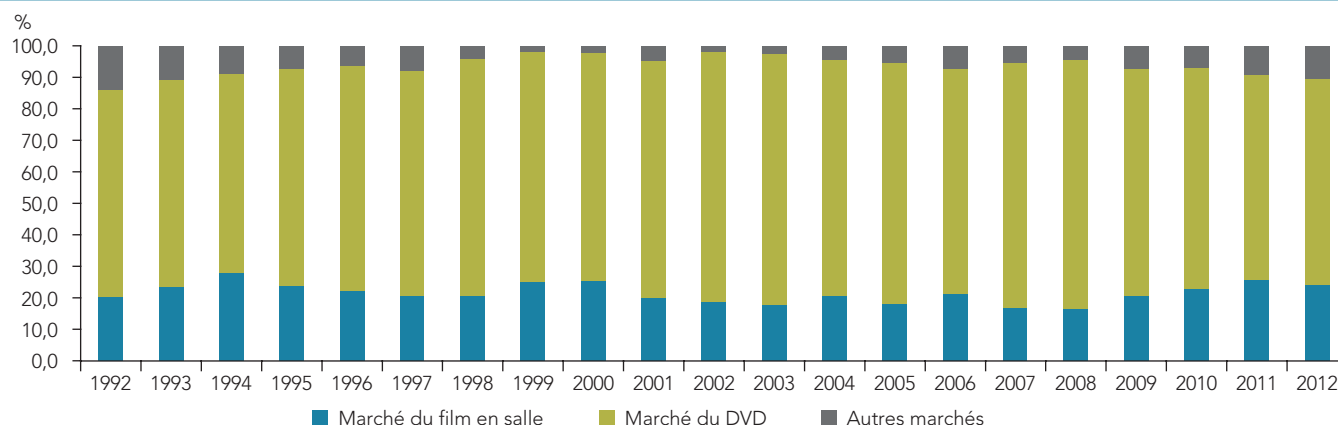
	Titulaire d'un permis général ¹				Titulaire d'un permis spécial ²				Total			
	2011		2012		2011		2012		2011		2012	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Distribution relative aux salles et aux commerces de vidéo	156,1	80,4	212,3	81,8	227,9	100,0	196,9	100,0	384,0	91,0	409,1	89,7
Distribution relative aux salles	34,1	17,6	40,0	15,4	74,4	32,6	70,2	35,7	108,5	25,7	110,3	24,2
Distribution relative aux commerces de détail de matériel vidéo	121,9	62,9	172,2	66,4	153,5	67,4	126,6	64,3	275,5	65,3	298,8	65,5
Autres marchés	37,9	19,6	47,1	18,2	–	–	–	–	37,9	9,0	47,1	10,3
Total	194,0	100,0	259,4		227,9	100,0	196,9		421,9	100,0	456,2	

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

2. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3.2

Répartition des revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD, Québec, 1992-2012

Source : Régie du cinéma.

3.3.2 Les revenus provenant des salles

À partir des données provenant de l'enquête auprès des cinémas réalisée par l'OCCQ, il est possible de déterminer le nombre de projections, l'assistance ou les recettes selon le type de permis du distributeur. Entre 1992 et 2012, la part de l'assistance des films distribués par un titulaire d'un permis général a oscillé entre 30 % et 46 %. Cette part a été à la hausse de 1993 à 1995 et de 2000 à 2004, quand elle a atteint 45,8 % à la faveur de la croissance de la part d'assistance des films québécois. Depuis 2005, la part des titulaires d'un permis général décline et atteint 32,5 % en 2012 (figure 3.3.3).

Tableau 3.3.3

Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et la langue du film, Québec, 2012¹

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	k	%	k\$	%
Titulaire d'un permis général ²	333 078	35,8	6 867,2	32,5	52 443,4	30,8
Langue française	254 441	76,4	5 194,6	75,6	38 801,0	74,0
Autres langues	78 637	23,6	1 672,6	24,4	13 642,4	26,0
Titulaire d'un permis spécial ³	598 446	64,2	14 275,5	67,5	117 728,3	69,2
Langue française	425 798	71,2	9 787,8	68,6	79 365,1	67,4
Autres langues	172 648	28,8	4 487,6	31,4	38 363,2	32,6
Total	931 524	100,0	21 142,6	100,0	170 171,8	100,0

1. Du 30 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

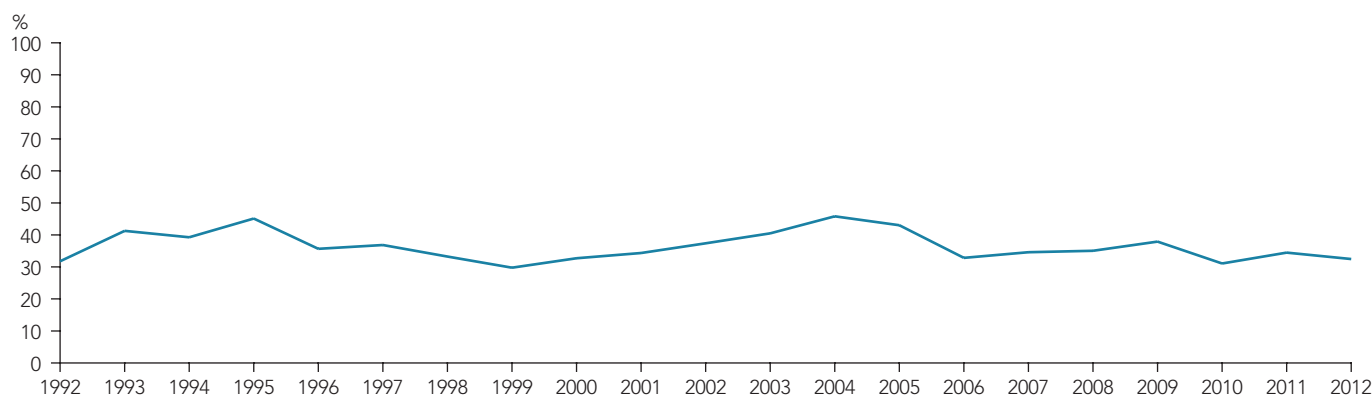
2. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

3. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.3.3

Part de l'assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques pour les distributeurs titulaires d'un permis général¹, Québec, 1992-2012



1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

Source : Régie du cinéma.

La grande majorité de l'exploitation en salle est réalisée avec des films en langue française. En effet, 69 % des recettes de 2012 proviennent de films en français, que ce soit en langue originale française ou en version doublée en français (tableau 3.3.3). La répartition de l'assistance aux films selon la langue n'est pas la même selon l'origine du distributeur. Ainsi, l'assistance des films en français représente 75,6 % du total de l'assistance du marché en salle pour les titulaires d'un permis général, tandis qu'elles comptent pour 68,6 % de l'assistance des films des *majors*.

Sur les 858 films projetés en 2012, 38 films étant à la fois distribués par un titulaire d'un permis général et un titulaire d'un permis spécial, les titulaires d'un permis général en ont distribué 73,9 % (661 films) et les *majors* 26,1 % (233 films) (tableau 3.3.4). L'assistance générée par ces films présente un portrait inverse. En effet, 67,5 % de l'assistance totale est réalisée par les films des *majors* et 32,5 % par les films des titulaires d'un permis général. Le ratio de l'assistance par film est donc clairement à l'avantage des *majors*, dont les films sont vus par six fois plus de spectateurs que ceux des titulaires d'un permis général (61 268 spectateurs par film en moyenne comparativement à 10 389 spectateurs) (tableau 3.3.4).

Tableau 3.3.4

Assistance aux films¹ projetés dans les établissements cinématographiques selon la catégorie de permis, Québec, 2012²

	Unité	Titulaire d'un permis général ³	Titulaire d'un permis spécial ⁴	Total
Nombre de films	n	661	233	856 ⁵
Assistance totale	n	6 867 178	14 275 405	21 142 631
Assistance moyenne par film	n	10 389	61 268	...
Assistance moyenne par projection	n	20,6	23,9	...

1. Les films de sexualité explicite sont exclus du présent tableau.

2. Du 30 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

3. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

4. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

5. En 2012, 38 films ont été à la fois distribué par un distributeur titulaire d'un permis général et un distributeur titulaire d'un permis spécial.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La différence d'assistance entre films des *majors* et ceux des titulaires d'un permis général est liée au plus grand nombre de projections dont bénéficient les films des *majors*. Un film d'un des *majors* est projeté 2 568 fois en moyenne, comparativement à 504 fois pour un film d'un distributeur québécois. De plus, l'assistance moyenne par projection est plus élevée pour les films des *majors* (23,9 spectateurs) que pour les films des titulaires de permis général (20,6 spectateurs). Par ailleurs, la part des projections des *majors*, à 64,2 %, demeure inférieure à celle de l'assistance, qui est de 67,5 %.

3.3.3 Les copies de films

Le nombre de copies de films distribuées affiche une grande stabilité ces dernières années, variant très peu, entre 10 500 et 11 400 copies (tableau 3.3.5). Cependant, la ventilation par pays d'origine révèle des variations plus importantes. En 2012, par rapport aux cinq années précédentes, le nombre de copies de films canadiens a été en hausse de 58,2% et celui des films français de 16,9%, tandis que le nombre de copies de films québécois baisse de 30,0%. La majorité des copies distribuées sont en langue française (72,6%), particulièrement celles des films du Québec (95,0%), de France (92,5%) et des États-Unis (71,4%).

Le nombre moyen de copies par film a varié d'au plus trois copies annuellement entre 2008 et 2012. En 2012, le nombre moyen de copies est de 22,8 pour les films états-uniens, de 10,6 pour les films britanniques, de 9,5 pour les films québécois, de 8,2 pour les films canadiens et de 6,3 pour les films français. À noter que le nombre moyen de copies d'un film québécois est passé de 16,9 en 2011 à 9,5 en 2012 (tableau 3.3.6).

On peut répartir les films en trois strates, sous l'angle de leur nombre de copies. D'abord, une poignée de films bénéficient d'un nombre de copies particulièrement élevé, autour de 200 (trois films en 2012). Ensuite, un nombre restreint de films sont distribués à l'aide d'un nombre de copies variant entre 100 et 199 (15 films en

2012). Tous les autres films sont distribués à moins de 100 copies. La première strate (200 copies et plus) est composée exclusivement de productions des *majors*: *L'ascension du chevalier noir*, 207 copies, *La saga Twilight révélation : Partie 2*, 205 copies et *Hobbit – Un voyage inattendu*, le 3D, 205 copies. Rappelons que l'on compte 112 établissements cinématographiques au Québec et 752 écrans. On doit déduire que plusieurs établissements ayant présenté l'un de ces films en 2012 ont utilisé au moins deux copies de ce film. Quant à la deuxième strate (plus de 100 copies), pour la première fois depuis 2001, on n'y trouve aucun long métrage québécois. Au total, les copies des 10 films distribués avec le plus de copies représentent 16,4% de l'ensemble des copies distribuées en 2012 (tableau 3.3.7).

Tableau 3.3.5

Nombre de copies de films¹ distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue² des films, Québec, 2008-2012³

	2008		2009		2010		2011		2012		Moyenne 5 ans	Écart 2012/moyenne
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	8 265	76,1	8 220	72,2	8 105	75,6	8 500	77,9	8 039	76,3	8 226	-2,3
Langue française	5 767	69,8	5 666	68,9	5 848	72,2	6 107	71,8	5 743	71,4	5 826	-1,4
Autres langues	2 498	30,2	2 554	31,1	2 257	27,8	2 393	28,2	2 296	28,6	2 400	-4,3
France	597	5,5	531	4,7	689	6,4	448	4,1	691	6,6	591	16,9
Langue française	550	92,1	504	94,9	631	91,6	422	94,2	639	92,5	549	16,4
Autres langues	47	7,9	27	5,1	58	8,4	26	5,8	52	7,5	42	23,8
Grande-Bretagne	482	4,4	653	5,7	364	3,4	361	3,3	509	4,8	474	7,4
Langue française	252	52,3	468	71,7	252	69,2	235	65,1	262	51,5	294	-10,8
Autres langues	230	47,7	185	28,3	112	30,8	126	34,9	247	48,5	180	37,2
Québec	1 146	10,6	1 364	12,0	1 158	10,8	1 151	10,6	785	7,4	1 121	-30,0
Langue française	1 099	95,9	1 340	98,2	1 095	94,6	1 114	96,8	746	95,0	1 079	-30,8
Autres langues	47	4,1	24	1,8	63	5,4	37	3,2	39	5,0	42	-7,1
Canada ⁴	133	1,2	239	2,1	115	1,1	94	0,9	269	2,6	170	58,2
Langue française	92	69,2	163	68,2	60	52,2	46	48,9	174	64,7	107	62,6
Autres langues	41	30,8	76	31,8	55	47,8	48	51,1	95	35,3	63	50,8
Autres pays	235	2,2	371	3,3	295	2,8	351	3,2	249	2,4	300	-17,1
Langue française	104	44,3	227	61,2	149	50,5	200	57,0	85	34,1	153	-44,4
Autres langues	131	55,7	144	38,8	146	49,5	151	43,0	164	65,9	147	11,4
Total	10 858	100,0	11 378	100,0	10 726	100,0	10 905	100,0	10 542	100,0	10 882	-3,1
Langue française	7 864	72,4	8 368	73,5	8 035	74,9	8 124	74,5	7 649	72,6	8 008	-4,5
Autres langues	2 994	27,6	3 010	26,5	2 691	25,1	2 781	25,5	2 893	27,4	2 874	0,7

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. La catégorie « Autres langues » comprend les films en versions originale ou doublée dans une autre langue que le français. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

3. Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

4. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.6

Nombre moyen de copies par film¹ destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2008-2012²

	2008	2009	2010	2011	2012
	n				
États-Unis	24,6	24,9	25,4	24,7	22,8
France	7,1	6,2	6,4	5,8	6,3
Grande-Bretagne	13,4	23,3	10,1	12,9	10,6
Québec	16,9	19,8	17,3	16,9	9,5
Canada ³	4,2	7,7	3,8	4,3	8,2
Autres pays	2,9	3,9	3,2	4,4	2,7
Tous les pays	17,1	17,8	16,4	17,6	14,7

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.7

Films¹ distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue de ces copies, Québec, 2012²

Titre du film	Pays	n		Total
		Français	Autre langue ³	
1 L'ascension du chevalier noir	États-Unis	152	55	207
2 La saga Twilight révélation : Partie 2	États-Unis	141	64	205
3 Hobbit – Un voyage inattendu, Le 3D	États-Unis	146	59	205
4 Marvel les Avengers – Le film	États-Unis	143	54	197
5 Hunger Games : Le film	États-Unis	129	50	179
6 L'extraordinaire Spider-Man	États-Unis	135	43	178
7 Hommes en noir 3	États-Unis	114	36	150
8 L'ère de glace : La dérive des continents	États-Unis	110	26	136
9 Madagascar 3 – Bons baisers d'Europe 3D	États-Unis	112	24	136
10 007 Skyfall	Grande-Bretagne	95	38	133
11 Prometheus	États-Unis	92	35	127
12 Rebelle (V.O. Brave)	États-Unis	94	29	123
13 Les mondes de Ralph	États-Unis	91	32	123
14 Bataille navale	États-Unis	73	36	109
15 John Carter	États-Unis	82	26	108
16 La colère des titans	États-Unis	75	30	105
17 Blanche-Neige et le chasseur	États-Unis	73	29	102
18 D' Seuss le Lorax	États-Unis	83	18	101

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

3. La catégorie « Autres langues » comprend les films en anglais, les films dans une autre langue que le français ou l'anglais et les films sous-titrés.

Source : Régie du cinéma.

3.3.4 La distribution des films destinés aux cinémas en format numérique

L'implantation graduelle de copies en format numérique pour les projections de films – en remplacement des traditionnelles copies en 35 mm – est pratiquement complétée, que ce soit pour les distributeurs titulaires d'un permis général ou les *majors*. Ainsi, 83,8 % de l'assistance réalisée en 2012 par les films distribués par les titulaires d'un permis général provient des projections en format numérique (5,7 M de spectateurs) et 13,5 % provient de projections en format 35 mm (0,9 M de spectateurs). Dans le cas des films distribués par les *majors*, l'assistance se répartit à 88,2 % pour les projections en format numérique (12,3 M spectateurs) et à 10,4 % pour les projections en format 35 mm (1,4 M spectateurs) (tableau 3.3.8).

Parmi les films de format numérique, les films avec effets 3D forment une sous-catégorie importante, puisque tous les films 3D projetés au Québec sont en format numérique. Ensuite, la popularité des films 3D a probablement contribué à une production plus importante de ces films et à la multiplication de leurs projections. Rappelons que le prix d'un billet d'entrée pour un film projeté en 3D est plus élevé (10,20 \$) que pour celui d'une projection en 2D (7,53 \$).

Le format numérique 3D n'est plus principalement exploité par les *majors*. En effet, parmi les films présentés en 3D, 42 % (28 sur 66) sont distribués par des titulaires de permis général. Cependant, en 2012, les films 3D distribués par les *majors* ont recueilli 88,0 % de cette assistance (61,9 % pour les films 2D) avec une assistance moyenne de 96 623 spectateurs par film comparativement à 17 922 pour les films des titulaires d'un permis général (tableau 3.3.9).

Depuis une dizaine d'années, le visage de la distribution des produits audiovisuels au Québec a beaucoup changé. Premièrement, au début des années 2000, les *majors* ont commencé à effectuer eux-mêmes la distribution de leurs films sur support vidéo au lieu de confier celle-ci aux titulaires de permis général. Deuxièmement, l'implantation des projections de films à succès en 3D qui, en étant plus lucratives, sont venues gonfler les recettes des *majors*. Ce n'est que récemment que les titulaires de permis général ont percé ce marché.

Parallèlement à ces changements, l'apparition de nouveaux modes de consommation audiovisuelle domestique, telles la vidéo sur demande et la diffusion de films par abonnement, a probablement un effet sur l'achat et la location de films sur support vidéo.

Tableau 3.3.8

Assistance des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et le format de projection du film, Québec, 2012¹

	Titulaire d'un permis général ²		Titulaire d'un permis spécial ³		Total
	n	%	n	%	n
Format 35 mm	993 567	14,5	1 821 800	12,8	2 815 367
Format numérique	5 693 270	82,9	12 194 433	85,4	17 887 703
Numérique 3D ⁴	501 817	7,3	3 671 672	25,7	4 173 489
Numérique 2D ⁵	5 191 453	75,6	8 522 761	59,7	13 714 214
Autres formats ⁶	180 341	2,6	259 220	1,8	439 561
Total	6 867 178	100,0	14 275 453	100,0	21 142 631

1. Du 30 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

2. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 104).

3. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 105).

4. Incluant les projections de format 2K 3D, 4K 3D et Imax 3D.

5. Incluant les projections de format 2K, 4K et Imax numérique.

6. Incluant les projections de format Blu-Ray, DVD/Analog., HD et Imax 70 mm.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.9

Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D¹ selon la catégorie de permis, Québec, 2012²

	Titulaire d'un permis général ³	Titulaire d'un permis spécialisé ⁴	Total
	n		
Nombre de film 3D	28	39	60 ⁵
Assistance des films 3D	501 817	3 671 672	4 173 489
Assistance moyenne des films 3D	17 922	94 145	69 558

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 4K 3D et Imax 3D.

2. Du 30 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

3. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 104).

4. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 105).

5. En 2012, sept films ont été à la fois distribué par un distributeur titulaire d'un permis général et un distributeur titulaire d'un permis spécial.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**Mise à l'aveugle**

Photo : FunFilm Distribution Inc./
Collection Cinémathèque québécoise



Avant que mon cœur bascule

Photo : Métropole Films Distribution / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 4

LA COMMERCIALISATION DES DVD

Benoit Allaire et Claude Fortier, OCCQ

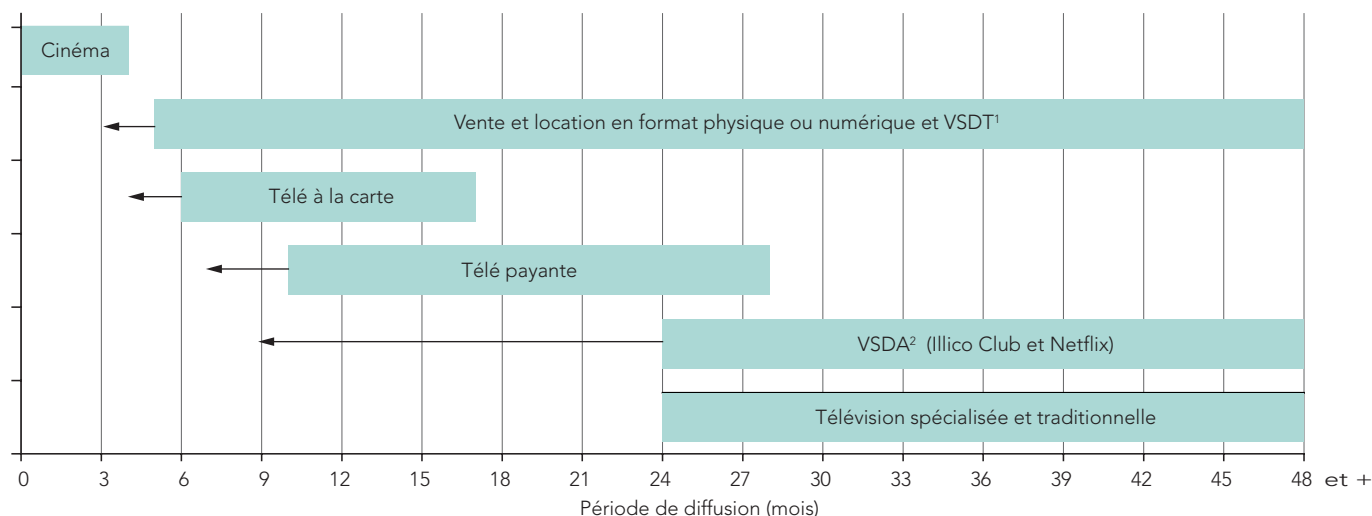
Le nombre de marchés dans lesquels le film est exploité a augmenté ces dernières années et c'est surtout sur Internet que ces nouveaux marchés prennent place. Il s'agit notamment de la vidéo sur demande non câblée (ex. : Illico Web, tou.tv), d'achat ou de location pour une durée déterminée de fichiers de films (ex. : iTunes), d'abonnement à de la vidéo à volonté (Netflix, Illico club) et d'écoute en continu de vidéos gratuits (ex. : YouTube).

La commercialisation des DVD s'inscrit dans le cheminement des films par différentes « fenêtres de diffusion », c'est-à-dire les canaux par lesquels les films sont offerts aux consommateurs : cinémas, DVD, télévision à la carte, télévision traditionnelle, etc. Bien que l'on puisse noter de nombreuses exceptions à ces pratiques, c'est encore celles-ci qui prévalent pour la plupart des films.

Les périodes habituelles d'exploitation des marchés traditionnels que sont les cinémas et les établissements de vente ou de location de DVD ont rétréci. En effet, l'exclusivité des nouvelles productions accordée auparavant aux salles de cinéma est passée de cinq à quatre mois chez les majors durant la dernière décennie¹⁰. Autour du quatrième mois, la vente et la location de films en DVD prennent alors le relais du marché des

10. Source : The National Association of Theatre Owners (2013). [En ligne]. [\[http://natoonline.org/wp-content/uploads/2013/07/Major-Studio-Release-Windows-Graph.pdf\]](http://natoonline.org/wp-content/uploads/2013/07/Major-Studio-Release-Windows-Graph.pdf).

Figure 4.1.1

Séquence des fenêtres de diffusion d'un film projeté en salle au Québec

Les flèches dans le graphique indiquent une tendance au rétrécissement des fenêtres de diffusion exclusive.

1. Vidéo sur demande par transaction.

2. Vidéo sur demande par abonnement.

Sources : Canadian Film and Television Production Association, The National Association of Theatre Owners.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

salles au même moment que la vente de téléchargements par Internet. Autour du cinquième mois, les films se retrouvent sur la télé à la carte (ex. : Canal Indigo), avant d'arriver sur la télé payante (ex. : Super écran) aux environs du neuvième mois. Enfin, la vidéo sur demande par abonnement (ex. : Netflix, Illico Club) offre peu de nouveautés dont la sortie en salle date de moins de 18 mois, mais certaines nouveautés prennent moins de 10 mois avant de se retrouver sur ces services et le phénomène pourrait aller en s'amplifiant. Les chaînes spécialisées et les chaînes généralistes diffusent à partir du vingt-cinquième mois¹¹. Or, ces fenêtres de diffusion tendent à rétrécir encore plus, notamment celles de la VSD et de la télévision payante (figure 4.1.1).

Les statistiques manquent à l'heure actuelle pour mesurer l'exploitation de films sur toutes ces plateformes. Il est difficile de suivre la « carrière » d'un film dans les différents marchés à partir de sa

diffusion en salle jusqu'à son passage sur Internet. Malgré cela, le portrait détaillé du principal marché suivant l'exploitation de films sur support DVD, demeure encore pertinent. Ces données excluent toute exploitation ultérieure, soit la VSD (transactionnelle ou par abonnement) et le téléchargement de films (pour lesquels un permis de la Régie du cinéma n'est pas requis) de même que la télévision payante.

Dans le présent chapitre, les résultats du marché des DVD sont exprimés en fonction de la commercialisation (répartition des commerces de détail et nombre de films mis en circulation) et des ventes (recettes, genre et origine) de DVD. Ces résultats sont suivis du palmarès des meilleurs vendeurs de l'année. Précisons que dans ce chapitre, le terme « DVD » (*Digital Versatile Disc*) désigne tous les formats de vidéocassettes, de DVD et de Blu-Ray vendus au Québec.

4.1 – L'OFFRE DE DVD

Les seules données fiables concernant l'offre dans ce secteur d'activité proviennent de la Régie du cinéma, qui a notamment pour mandat de délivrer les permis nécessaires aux établissements de commerce de détail de matériel vidéo. Dans la présente section, il sera d'abord question de l'évolution de leur nombre et de leur répartition selon le caractère principal ou secondaire de l'activité, le type de service, la taille du stock de DVD et la région administrative. Ensuite suit une description des caractéristiques de l'offre de films et de programmes télévisés selon les formats (DVD, cassettes, coffrets), l'année de production et l'origine.

4.1.1 Le commerce de détail

On compte 4 933 commerces de détail de produits vidéo en 2012, comparativement à 5 162 en 2011, ce qui équivaut à une baisse de 4,4 % (tableau 4.1.1). Le nombre d'établissements est en baisse pour une

11. Source : Canadian Film and Television Production Association (2010), *Towards a Framework for Digital Rights*, p. 10.

quatrième année consécutive, après avoir été de 5 688 en 2008. Cette baisse de 13,3% depuis 2008 touche davantage les établissements pour lesquels la location et la vente de DVD constituent l'activité principale, soit les clubs vidéo (figure 4.1.2). Le nombre de clubs vidéo a diminué de 82 en un an (–15,3%), passant de 535 à 453. Par rapport à 2008, il s'agit d'une baisse de 46,5%. Au cours de la même période, le nombre d'établissements pour lesquels la location et la vente de DVD sont une activité secondaire a régressé de 7,5%. Bien que le nombre de clubs vidéo soit demeuré assez stable entre 2000 et 2007, depuis 1992, première année pour laquelle des statistiques sont offertes sur ce sujet, le nombre de clubs vidéo diminue graduellement, à part une remontée en 1996. Ainsi, pour l'ensemble de la période 1992-2012, leur taux de croissance annuel moyen (TCAM) est négatif (–4,8%). De ce point de vue, les baisses successives annuelles de plus de 10% depuis 2008 sont significatives; le TCAM 2007-2012 est de –13,8%.

Le nombre d'établissements où le commerce de DVD constitue une activité secondaire a aussi commencé à diminuer, mais dans une moindre mesure, passant de 4 843 en 2009 à 4 480 en 2012. Après être passé de 2 892 en 1992 à 4 758 en 1997, d'être redescendu autour de 4 000 entre 2001 et 2007 et d'avoir connu une forte croissance en 2008 (+18,7%), il semble que ces établissements commenceraient eux aussi à être affecté par la baisse des ventes de DVD.

Tableau 4.1.1

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
	n				
Commerces	5 688	5 598	5 437	5 162	4 933
Activité principale	847	755	661	535	453
Activité secondaire	4 841	4 843	4 776	4 627	4 480

Source : Régie du cinéma.

En 2012, le nombre de clubs vidéo ne représentait plus que 9,2% des commerces qui vendent ou louent des vidéos, soit la plus faible proportion depuis 1992, quand elle atteignait un sommet de 29,4%. Si les clubs vidéo semblent plus fortement touchés par la baisse des ventes de DVD, les données indiquent aussi que le nombre d'établissements qui vendent et louent des DVD est passé de 3 964 en 1995 à 2 423 en 2012, tandis que le nombre de commerces qui ne font que vendre des DVD, sans que ce soit nécessairement leur activité principale, est passé de 1 325 à 2 510 durant la même période. Cette hausse s'explique par le nombre grandissant d'établissements, particulièrement entre 2005 et 2009, qui vendent des DVD (figure 4.1.3).

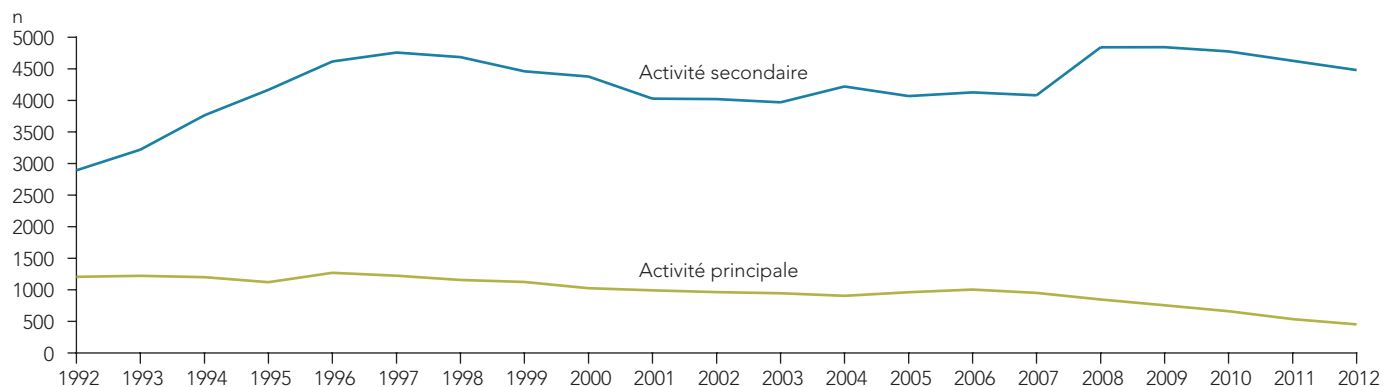
Entre 2011 et 2012, toutes les strates de commerces classés selon le nombre de DVD en stock affichent une baisse de leur nombre d'établissements. Pour les commerces ayant de 0 à 99 DVD, la baisse est de 3,0%, ceux qui en ont entre 100 à 999,

4,1%, 1 000 à 4 999, 7,3% et 5 000 DVD et plus, 11,2% (tableau 4.1.2). Considérant la chute de 15,3% du nombre de clubs vidéo en 2012, il n'est pas étonnant de constater que ce soit le nombre d'établissements ayant plus de 1 000 DVD en stock qui diminue le plus, au profit des dépanneurs, des pharmacies et des magasins à grande surface, qui ont un plus petit stock (figure 4.1.4).

De 1992 à 2012, malgré quelques reculs annuels, la part des commerces dont le stock est de moins de 100 DVD affiche une tendance à la hausse, étant passée de 31,3% à 50,6%. Cette catégorie est la seule à connaître une croissance par rapport à 1992. Quant aux établissements ayant de 100 à 999 DVD en stock, après les sommets de 1997 et de 1998, ils ont subi un déclin important, soit une baisse annuelle moyenne de 6,2% de 1998 à 2006, avant de remonter en 2007 et en 2008 et de recommencer à décroître depuis.

Figure 4.1.2

Évolution du nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2012



Source : Régie du cinéma.

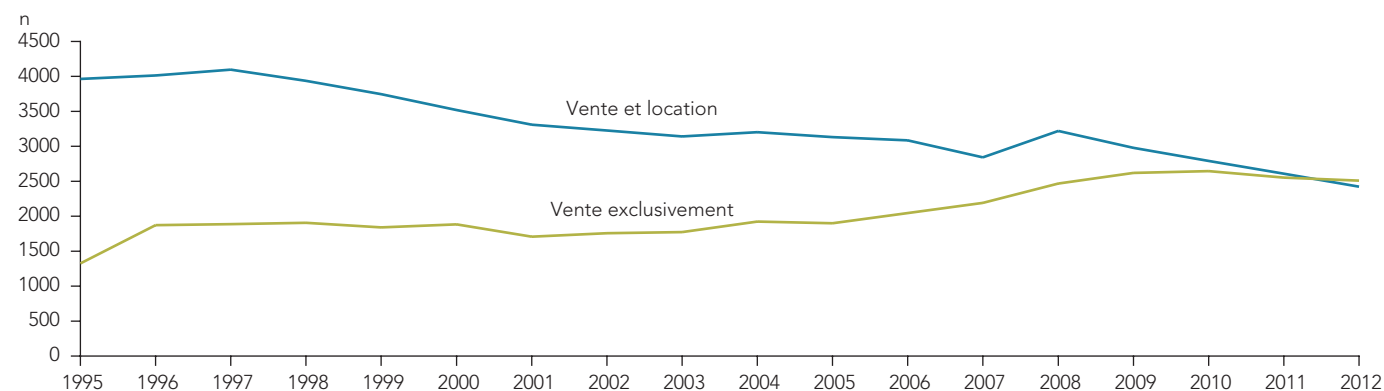
Tableau 4.1.2

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le stock de cassettes, de DVD et de Blu-ray, Québec, 2008-2012

Nombre de cassettes, de DVD et de Blu-ray	2008	2009	2010	2011	2012
	n				
0 à 99	2 723	2 758	2 681	2 575	2 498
100 à 999	1 800	1 726	1 709	1 645	1 578
1 000 à 4 999	647	612	561	524	486
5 000 et plus	518	502	486	418	371
Total	5 688	5 598	5 437	5 162	4 933

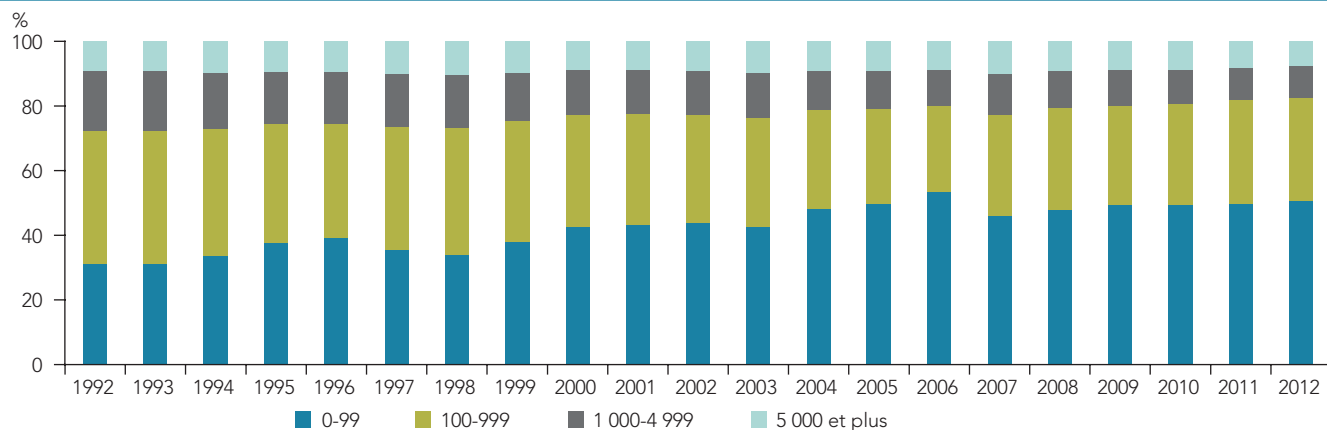
Source : Régie du cinéma.

Figure 4.1.3

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéos selon le type de service, Québec, 1995-2012


Source : Régie du cinéma.

Figure 4.1.4

Répartition du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon le stock de l'inventaire de cassettes, de DVD et de Blu-Ray, Québec, 1992-2012


Source : Régie du cinéma.

4.1.2 Les commerces par région administrative

La baisse de l'ensemble des commerces en 2012 (230 commerces de moins, à l'exclusion des commerces non classés) est observée principalement dans les régions centrales et les régions éloignées (–6 % chacune). Les autres régions connaissent aussi une baisse, mais dans une moindre mesure. En 2012, 39,4 % des commerces de détail de matériel vidéo sont situés dans les régions périphériques, 27,9 % dans les régions centrales, 17,6 % dans les régions intermédiaires et 15,2 % dans les régions éloignées (tableau 4.1.3).

Les résultats détaillés de chacune des régions du Québec indiquent que toutes les régions ont vu leur nombre de commerces de DVD diminuer, sans exception. Si pour l'ensemble du Québec la baisse a été de 4,4 %, certaines régions ont connu une baisse plus importante, comme l'Abitibi-Témiscamingue (9,8 %), Montréal (7,2 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,0 %). De plus, le nombre d'établissements qui offrent à la fois la vente et la

Tableau 4.1.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo¹, par type de régions², Québec, 2008 à 2012

	2008		2009		2010		2011		2012	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Centrales	1 638	28,8	1 613	28,8	1 568	28,9	1 468	28,5	1 374	27,9
Périphériques	2 170	38,2	2 165	38,7	2 106	38,8	1 996	38,7	1 941	39,4
Intermédiaires	990	17,4	980	17,5	946	17,4	898	17,4	866	17,6
Éloignées	883	15,5	836	14,9	813	15,0	797	15,4	748	15,2
Québec	5 681	100,0	5 594	100,0	5 433	100,0	5 159	100,0	4 929	100,0

1. Excluant les commerces non classés.

2. Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types de régions : les régions centrales, qui correspondent aux grands centres urbains (Capitale-Nationale (03) et Montréal (06)), les régions périphériques, situées à proximité des grands centres urbains (Chaudière-Appalaches (12), Laval (13), Lanaudière (14), Laurentides (15) et Montérégie (16)), les régions intermédiaires, situées entre les régions centrales ou périphériques : (Mauricie (04), Estrie (05), Outaouais (07) et Centre-du-Québec (17)) et les régions éloignées, situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec (Bas-Saint-Laurent (01), Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), Abitibi-Témiscamingue (08), Côte-Nord (09), Nord-du-Québec (10) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)).

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

location de DVD et le nombre d'établissements dont l'activité principale est le commerce de détail de matériel vidéo est resté stable ou est en baisse dans toutes les régions du Québec. L'évolution de ces deux types d'établissements, dans lesquels se classe le club vidéo, confirme la tendance à la baisse, observée depuis quelques années, du service de location de DVD (tableau 4.1.4).

L'importance des commerces ayant moins de 1 000 vidéogrammes en stock se confirme dans toutes les régions du Québec. En effet, dans chacune des régions, ces établissements comptent pour au moins 78 % de l'ensemble des commerces de détail de matériel vidéo, cette proportion atteignant 86 % dans certaines régions éloignées (Bas-St-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie-Île-de-la-Madeleine) (tableau 4.1.5).



Le Nord au cœur

Photo : Alain Giguère / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 4.1.4

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2012

	Ensemble des commerces		Type de service			Caractère de l'activité		
	Total		Ventes et location		Vente exclusivement	Principale		Secondaire
	2012	2012/2011	2012	2012/2011	2012	2012	2012/2011	2012
	n	%	n	%	n	n	%	n
Bas-Saint-Laurent	186	-5,6	106	-7,0	80	14	-	172
Saguenay-Lac-Saint-Jean	208	-4,1	115	-5,0	93	16	-20,0	192
Capitale-Nationale	504	-5,1	235	-7,8	269	45	-8,2	459
Mauricie	211	-3,7	107	-1,8	104	19	-13,6	192
Estrie	237	-4,0	139	-1,4	98	30	-6,3	207
Montréal	870	-7,2	317	-15,0	553	79	-28,8	791
Outaouais	223	-4,3	123	-4,7	100	18	-5,3	205
Abitibi-Témiscamingue	119	-9,8	67	-18,3	52	14	-	105
Côte-Nord	85	-5,6	51	-8,9	34	6	-	79
Nord-du-Québec	43	-6,5	36	-7,7	7	3	-	40
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	107	-7,0	65	-8,5	42	5	-	102
Chaudière-Appalaches	328	-5,2	194	-7,6	134	15	-16,7	313
Laval	193	-1,0	75	-6,3	118	16	-11,1	177
Lanaudière	283	-1,7	138	-4,2	145	36	-5,3	247
Laurentides	315	-2,5	149	-6,9	166	36	-25,0	279
Montréal	822	-2,6	393	-4,1	429	89	-15,2	733
Centre-du-Québec	195	-2,0	109	-2,7	86	12	-7,7	183
Non classés	4	33,3	4	33,3	-	-	-	4
Ensemble du Québec	4 933	-4,4	2 423	-7,1	2 510	453	-15,3	4 480

Source : Régie du cinéma.

Tableau 4.1.5

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2012

	0 - 99	100 - 999	1 000 - 4 999	5 000 et plus	Total
	n				
Bas-Saint-Laurent	64	96	15	11	186
Saguenay-Lac-Saint-Jean	88	87	15	18	208
Capitale-Nationale	281	141	47	35	504
Mauricie	90	89	17	15	211
Estrie	93	96	25	23	237
Montréal	583	159	66	62	870
Outaouais	98	85	23	17	223
Abitibi-Témiscamingue	44	56	9	10	119
Côte-Nord	39	34	7	5	85
Nord-du-Québec	33	2	7	1	43
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	37	55	12	3	107
Chaudière-Appalaches	139	135	39	15	328
Laval	122	36	12	23	193
Lanaudière	129	91	40	23	283
Laurentides	161	95	31	28	315
Montréal	429	223	97	73	822
Centre-du-Québec	67	95	24	9	195
Non classés	1	3	-	-	4
Ensemble du Québec	2 498	1 578	486	371	4 933

Source : Régie du cinéma.

4.1.3 La distribution des films sur DVD

En plus de ses activités relatives au classement des films, la Régie du cinéma a pour mandat de voir à l'application des règlements afférents à la Loi sur le cinéma au regard de la mise en marché de produits vidéo. Cette réglementation prévoit, entre autres, que les titulaires d'un permis de distributeur doivent obtenir de la Régie un certificat de dépôt pour chaque titre de film et une attestation de ce certificat pour chaque exemplaire du produit vidéo destiné à être vendu, prêté, loué ou échangé.

Précisons que les distributeurs de DVD n'ont pas l'exclusivité d'un film, si bien que plusieurs peuvent obtenir simultanément un certificat de dépôt pour un même film. Ainsi, le nombre de certificats de dépôt délivrés au cours d'une même année est supérieur au nombre de films en question.

En 2012, il y avait 93 distributeurs sur le marché de la commercialisation des films sur support vidéo, soit 15,5% de moins qu'en 2011 et 37,6% de moins qu'en 2008 (tableau 4.1.6). En outre, le nombre de films distribués est de 15 825 en 2012, en baisse de 14,4% par rapport à 2011 et 43,7% par rapport au sommet de 2006 (28 113). Le nombre de certificats de dépôt délivrés par la Régie, après avoir augmenté de 8,2% en 2011, est en

baisse de 6,1% en 2012 et de 39,1% par rapport à son sommet de 2006 (64 083). Enfin, le nombre d'attestations délivrées par la Régie a diminué de 1,2% en 2012 et de 40,8% depuis son sommet de 2006 (33,5 M) et s'établit maintenant à 19,8 millions d'attestations (incluant les coffrets). Cette tendance marquée à la baisse du nombre de distributeurs, de films, de certificats de dépôt et d'attestations est une indication quant à l'avenir du marché

des films et des productions télévisuelles sur support physique (DVD et Blu-Ray) au Québec (figure 4.1.5).

Si les ventes de DVD au Québec ne semblaient pas compromises par les reculs importants du nombre de certificats de dépôts et d'attestations jusqu'en 2009, la tendance est maintenant aussi à la baisse de ce côté (voir la section suivante).

Tableau 4.1.6

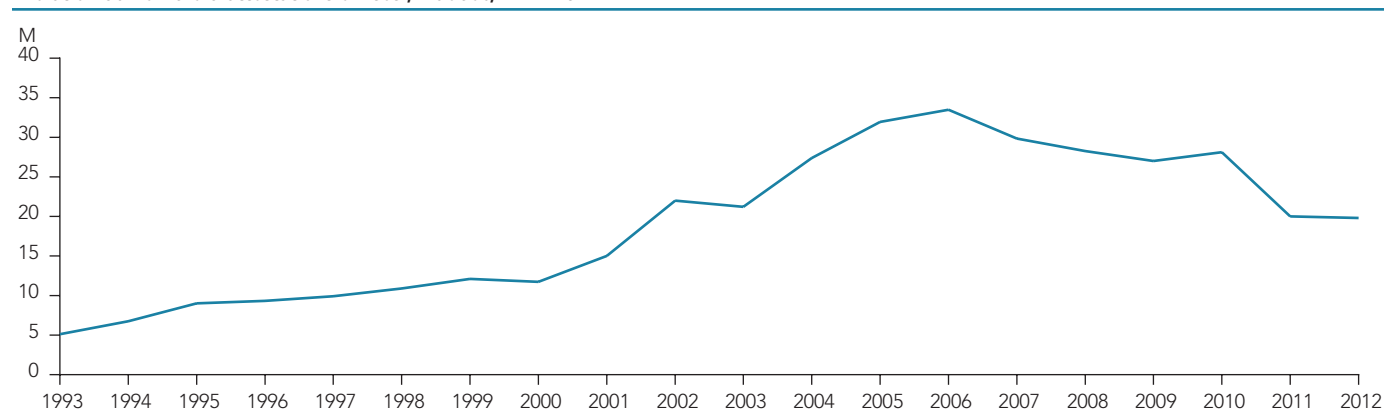
Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo¹, Québec, 2008 à 2012 et avril 1989 à décembre 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Avril 1989 à décembre 2012
	n					
Distributeurs	149	117	117	110	93	813
Films	22 007	17 889	17 916	18 497	15 825	295 702
Certificats de dépôt délivrés	46 980	39 667	38 397	41 564	39 027	787 717
Attestations émises²	26 603 819	25 405 889	26 086 533	18 571 064	18 339 454	375 732 300
Relatives à des certificats délivrés la même année						
Cassettes	634 623	532 055	235 724	714	22	...
DVD	13 306 037	12 487 381	11 608 435	7 586 298	6 243 484	...
Coffrets	897 079	697 749	783 559	493 001	495 562	...
Relatives à des certificats délivrés les années précédentes						
Cassettes	643 078	501 521	359 121	131 903	152 917	...
DVD	12 020 081	11 884 932	13 883 253	10 852 149	11 943 031	...
Coffrets	754 267	893 839	1 250 031	934 309	971 074	...

1. Un certificat de dépôt est délivré au titulaire d'un permis de distributeur à la suite du dépôt de l'entente l'autorisant à faire la distribution d'un film sur support vidéo ou sur support similaire au Québec. Un certificat est délivré au distributeur pour chaque titre de film. Une attestation de ce certificat est délivrée pour chaque exemplaire du matériel vidéo destiné au commerce de détail.

2. Excluant les coffrets. Les attestations émises au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours des années précédentes.
Source : Régie du cinéma.

Figure 4.1.5

Évolution du nombre d'attestations émises¹, Québec, 1992-2012

1. Excluant les coffrets. Les attestations émises au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours des années précédentes.
Source : Régie du cinéma.

Tableau 4.1.7

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2012

Année de production	Films		Certificats		Attestations ¹	
	n	%	n	%	n	%
1902-1950	471	3,0	1 527	3,9	10 832	0,2
1951-1960	412	2,6	1 156	3,0	23 794	0,4
1961-1970	604	3,8	1 780	4,6	54 088	0,9
1971-1980	694	4,4	2 096	5,4	55 921	0,9
1981-1985	342	2,2	946	2,4	56 547	0,9
1986	91	0,6	253	0,6	12 246	0,2
1987	95	0,6	282	0,7	20 511	0,3
1988	79	0,5	212	0,5	13 343	0,2
1989	108	0,7	315	0,8	7 792	0,1
1990	110	0,7	277	0,7	14 124	0,2
1991	87	0,5	237	0,6	7 382	0,1
1992	82	0,5	223	0,6	11 827	0,2
1993	115	0,7	348	0,9	9 685	0,2
1994	95	0,6	269	0,7	29 418	0,5
1995	122	0,8	316	0,8	28 322	0,5
1996	119	0,8	363	0,9	15 284	0,2
1997	106	0,7	320	0,8	20 363	0,3
1998	107	0,7	296	0,8	17 189	0,3
1999	124	0,8	395	1,0	20 285	0,3
2000	123	0,8	326	0,8	12 570	0,2
2001	128	0,8	317	0,8	22 016	0,4
2002	156	1,0	395	1,0	17 890	0,3
2003	204	1,3	575	1,5	24 532	0,4
2004	296	1,9	746	1,9	44 591	0,7
2005	381	2,4	1 055	2,7	25 984	0,4
2006	378	2,4	1 067	2,7	32 130	0,5
2007	424	2,7	1 295	3,3	25 735	0,4
2008	544	3,4	1 668	4,3	53 735	0,9
2009	608	3,8	1 628	4,2	78 332	1,3
2010	973	6,1	2 628	6,7	222 778	3,6
2011	2 550	16,1	5 962	15,3	2 224 473	35,6
2012	5 063	32,0	9 693	24,8	3 024 266	48,4
Données manquantes	34	—	61	—	5 521	—
Total	15 825	100,0	39 027	100,0	6 243 506	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2009.

Source : Régie du cinéma.

4.1.4 L'origine des films commercialisés sur support vidéo

En 2012, 72,5 % (11 467) des films commercialisés au Québec sur support vidéo étaient des films états-unis, par rapport à 67,1 % en 2011 (tableau 4.1.8). De façon similaire, 74,8 % des attestations de films dont le certificat de dépôt a été délivré en 2012 visaient des productions états-unienues, une proportion un peu moins élevée qu'en 2011 (76,9 %) (figure 4.1.6). En tout, 6,2 millions d'attestations relatives à des certificats délivrés en 2012 (excluant les coffrets) ont été accordées, soit une baisse notable de 17,7 % par rapport à 2011 (7,6 millions).

Les productions états-unienues représentent donc une grande partie de la distribution de la vidéo. Bien que leur part de 2012 semble élevée, rappelons qu'elle est encore loin du record de 81,5 % atteint en 2002. La part états-unienne de ce marché est en fait comparable à celle du marché des salles, soit 78,8 % des projections en 2012.



Après la neige

Photo : Métropole Films Distribution /
Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 4.1.8

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2012

Pays	Films		Certificats		Attestations ¹			
					Langue française		Autres langues	
	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	11 467	72,5	27 834	71,3	248 680	24,9	4 416 066	84,3
Canada et Québec	810	5,1	1 823	4,7	480 295	48,1	170 759	3,3
Grande-Bretagne	681	4,3	2 005	5,1	34 222	3,4	344 730	6,6
France	439	2,8	870	2,2	195 552	19,6	110 952	2,1
Autres pays	2 428	15,3	6 495	16,6	40 066	4,0	197 781	3,8
Total	15 825	100,0	39 027	100,0	998 815	100,0	5 240 288	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2012.

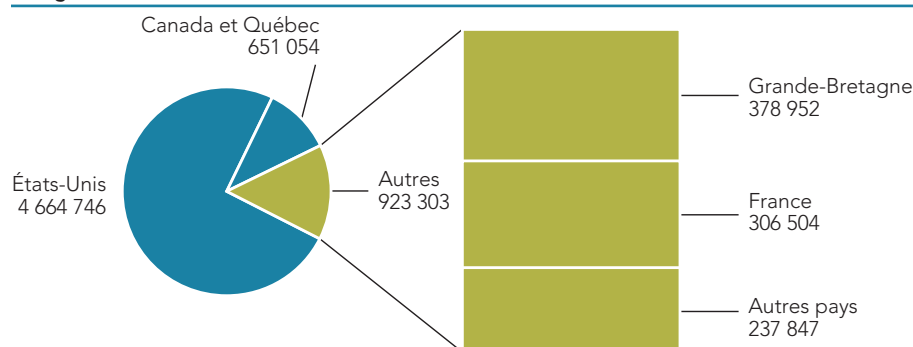
Source : Régie du cinéma.

Les productions québécoises et canadiennes représentaient 5,1 % des films distribués en 2012 (baisse de deux points de pourcentage par rapport à 2011) et 10,4 % des copies DVD autorisées (attestations), un point de plus qu'en 2011. La disproportion entre les parts québécoises et canadiennes du nombre de films distribués et celles du nombre d'attestations se reflète dans la répartition du nombre d'attestations par film selon l'origine. C'est pourquoi les films du Canada et du Québec affichent le plus grand nombre d'attestations par film. En effet, en 2012, on compte 394 attestations par film en moyenne, mais 803 par film canadien ou québécois. En comparaison, il y a 407 attestations par film états-unien et 698 attestations pour les films de France.

L'année 2012 affiche une baisse des attestations en langue française de 3,5 %, passant de 1,04 million à 1,00 million d'attestations. Le nombre d'attestations pour les films dans une autre langue que le français affiche une baisse importante de 20,0 %, passant de 6,6 M à 5,2 M. La part des attestations en français avait atteint un sommet en 1998 (75,7 %), mais l'introduction du DVD, qui permet de visionner un film en plusieurs langues, est venue réduire progressivement cette part, qui n'était plus que de 16,0 % en 2012.

Figure 4.1.6

Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2012



Source : Régie du cinéma.

Tableau 4.1.9

Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2012

Année de production	Coffrets		Distributeurs	Films	Attestations ¹	
	n	%			n	%
2008	1 680	27,0	63	7 459	327 793	11,7
2009	1 173	18,9	55	4 239	697 749	24,9
2010	1 268	20,4	46	4 477	783 559	28,0
2011	942	15,2	42	3 496	493 001	17,6
2012	1 154	18,6	32	4 479	495 562	17,7
Total	6 217	100,0	238	24 150	2 797 664	100,0

1. Attestations délivrées en 2012.

Source : Régie du cinéma.

4.2 LA DEMANDE DE DVD

4.2.1 La vente de DVD

Les principaux résultats des ventes de DVD en 2012, tels que compilés par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec à partir des données de Nielsen SoundScan, sont analysés dans les prochaines pages, tout comme les tendances depuis 2004, première année pour laquelle des données sont offertes. Les statistiques sur les ventes au détail de DVD ne sont pas comparables à celles des attestations délivrées par la Régie du cinéma. C'est pourquoi il est fortement suggéré au lecteur de se référer à la note méthodologique à la fin du présent chapitre.

En 2012, 10,0 millions de DVD ont été vendus au Québec, en baisse de 4,4 % par rapport à 2011, à un prix unitaire moyen de 13,43 \$ et des recettes de 134,8 M\$ (baisse de 10,5 %) (tableau 4.2.1). Le sommet pour les recettes a été atteint en 2006 (169,6 M\$) et en 2009 quant au nombre de DVD vendus (11,2 M). Le prix moyen du DVD, qui se situait à 16,69 \$ en 2006, ne cesse de décroître depuis (figure 4.2.1).

4.2.2 La vente de DVD selon le genre

Les contenus audiovisuels destinés aux enfants ou à toute la famille sont les plus populaires auprès des consommateurs de vidéos (voir le tableau 4.2.2), soit 2,3 millions d'unités vendues en 2012. Ce genre de films est dominant chaque année depuis 2005. En effet, près d'un DVD sur quatre vendu au Québec est un DVD destiné à la famille. Avec entre 15 % et 19 % des ventes chacun, les genres « action », « comédie » et « drame » s'échangent le deuxième rang selon l'année (figure 4.2.2).

Tableau 4.2.1

Ventes de vidéogrammes¹, Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	Taux de croissance annuel moyen (%)
Ventes ²	k\$	170 822	173 460	164 585	150 565	134 809	-5,7
Unités vendues	k	11 104	11 631	11 102	10 503	10 036	-2,5
Prix moyen	\$	15,38	14,91	14,83	14,34	13,43	-3,3

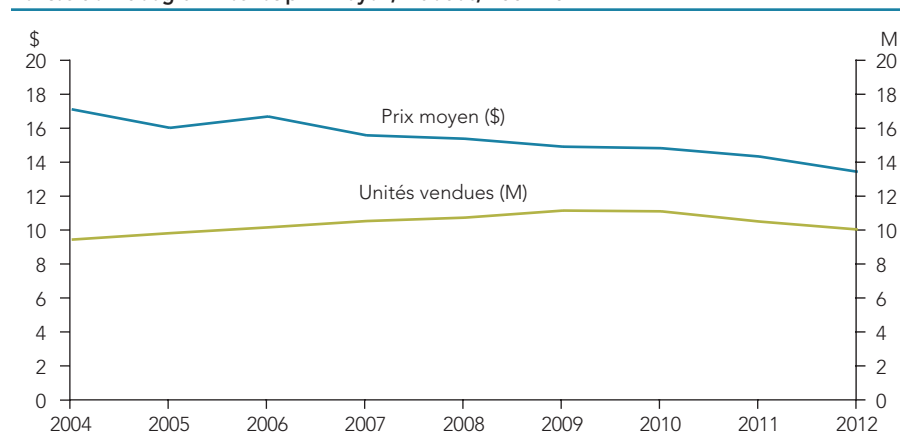
1. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen VideoScan concernant le Québec. Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

2. Estimations calculées par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données de VideoScan.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.2.1

Ventes de vidéogrammes¹ et prix moyen, Québec, 2004-2012

1. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen VideoScan concernant le Québec.

Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Compilation : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Alphée des étoiles

Photo : ONF/Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 4.2.2

Ventes de vidéogrammes¹ selon le genre, Québec, 2008-2012

	2008		2009		2010		2011		2012	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Action	2 156	19,4	1 939	16,7	1 857	16,7	1 814	17,3	1 926	19,2
Comédie	2 084	18,8	2 124	18,3	1 938	17,5	1 796	17,1	1 635	16,3
Drame	1 673	15,1	1 901	16,3	1 963	17,7	1 750	16,7	1 821	18,1
Enfants et famille	2 276	20,5	2 508	21,6	2 471	22,3	2 683	25,5	2 347	23,4
Autres	2 099	18,9	2 051	17,6	1 717	15,5	1 513	14,4	1 359	13,5
Inconnu	815	7,3	1 107	9,5	1 157	10,4	948	9,0	948	9,4
Total	11 103	100,0	11 631	100,0	11 102	100,0	10 503	100,0	10 036	100,0

1. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen VideoScan concernant le Québec. Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

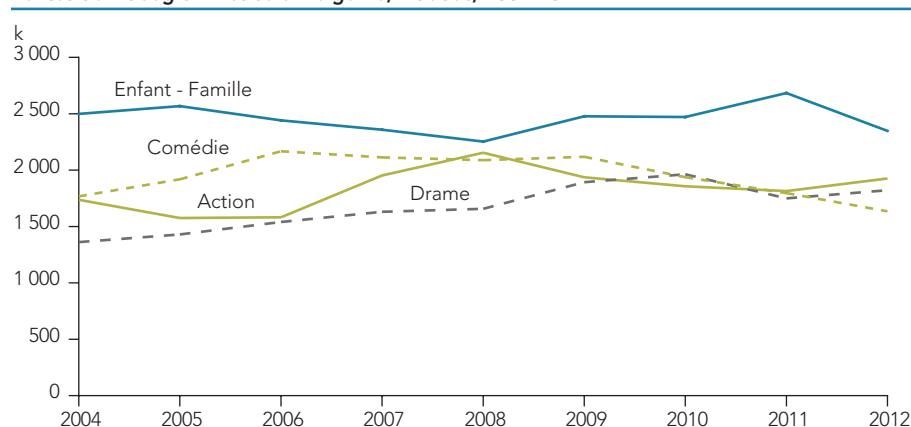
Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La proportion importante des vidéogrammes classés « autres » dans les ventes nécessite quelques commentaires. Cette catégorie regroupe les genres tels que les films – ou les téléseries – d’horreur, de science-fiction, de sport, de mise en forme et les documentaires. Quant à la catégorie appelée « inconnu », il s’agit de vidéocassettes et de DVD soldés et vendus en vrac, en général dans les magasins à grande surface. Concernant ces produits, seul le montant de la vente est enregistré sans aucun détail concernant le titre ou la provenance.

4.2.3 La vente de DVD selon le pays d’origine

Les préférences de la demande sur le marché des DVD suivent celles du marché des cinémas. Dans un cas comme dans l’autre, les films et les programmes télévisés provenant des États-Unis représentent une part importante du marché au Québec en 2012, soit 78,8 % de l’assistance en salle et 80,1 % des ventes de DVD (tableau 4.2.3). Les DVD états-uniens sont les plus populaires auprès des Québécois, ayant obtenu entre 78 % et 80 % des ventes au cours des cinq dernières années. Les ventes de DVD en provenance de la France restent faibles, soit seulement 2,0 % de l’ensemble des ventes de 2012, une part légèrement supérieure à celles enregistrées depuis 2004 (1,8 % en moyenne).

Figure 4.2.2

Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2012

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.2.3

Répartition des ventes¹ de vidéogrammes² selon le pays d’origine, Québec, 2008-2012

Pays	2008	2009	2010	2011	2012
	%				
France	1,8	1,4	1,9	1,7	2,0
Québec	7,6	6,9	6,6	6,0	4,9
États-Unis	80,0	77,6	77,7	78,7	80,1
Royaume-Uni	1,1	2,3	1,2	2,5	1,6
Autres pays ³	2,2	2,4	2,2	2,0	2,0
Inconnu	7,4	9,4	10,4	9,0	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l’arrondissement.

2. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen SoundScan concernant le Québec. Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

3. Comprend le Canada hors Québec.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4.2.4 Le palmarès de 2012

Le palmarès des 10 plus grands succès reflète en bonne partie les caractéristiques de la répartition des DVD vendus. Ainsi, les DVD les plus vendus proviennent exclusivement des États-Unis, tandis que, là aussi, le genre « Famille » prédomine (5 titres sur 10). Trois films d'action et deux drames complètent la liste (tableau 4.2.4). Par ailleurs, le palmarès est composé exclusivement de productions classées « Visa général ».

Enfin, six des dix films les plus vendus en DVD au Québec en 2012 font aussi partie du palmarès des films les plus populaires en salle la même année. Manifestement, l'exploitation en DVD est le prolongement de l'exploitation des films en salle. La première position revient au film de la série *Twilight*, soit *Twilight – La révélation : partie 1*, *Marvel les Avengers – Le film*, suit au deuxième rang, de même que *Hunger games : Le film*, au troisième rang. Parmi ces trois films, deux ont figuré parmi les quatre plus grands films à succès de 2012.

Le palmarès des DVD québécois révèle l'importance de l'humour, avec trois comédies, deux spectacles d'humour et un documentaire sur un humoriste parmi les six DVD québécois les plus vendus en 2012. Contrairement aux produits états-uniens, les DVD québécois ne sont pas des produits récents, puisque six DVD sur dix n'ont été produits ni en 2012, ni en 2011. De plus, trois films étaient aussi présents dans le palmarès de 2011 et deux films (*De père en flic* et *Bon cop Bad cop*) dans ceux de 2010 et 2009 (tableau 4.2.5).

Tableau 4.2.4

Palmarès des vidéogrammes¹, Québec, 2012

Rang	Titre	Origine	Genre	Année de production
1	La saga Twilight révélation : partie 1	États-Unis	Drame	2011
2	Marvel les Avengers – Le film	États-Unis	Action	2012
3	Hunger games : Le film	États-Unis	Action	2012
4	L'ascension du chevalier noir	États-Unis	Action	2012
5	Les aventures de Tintin	États-Unis	Famille	2011
6	Rebelle (V.O. Brave)	États-Unis	Famille	2012
7	Les pages de notre amour	États-Unis	Drame	2004
8	Madagascar 3 – Bons baisers d'Europe	États-Unis	Famille	2012
9	Le chat potté	États-Unis	Famille	2011
10	L'ère de glace : La dérive des continents	États-Unis	Famille	2012

1. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen VideoScan concernant le Québec. Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.2.5

Palmarès des vidéogrammes¹ québécois, Québec, 2012

Rang	Titre	Genre	Année de production
1	De père en flic	Comédie	2009
2	Bon cop Bad cop	Comédie	2006
3	Arthur l'aventurier – L'œil de cristal	Enfant – famille	2012
4	Michel Barrette – 20 ans déjà	Comédie	2006
5	Monsieur Lazhar	Drame	2011
6	Jean-Michel Anctil – Tel quel	Comédie	2012
7	Elvis Gratton	Comédie	1981
8	Omertà	Drame	2012
9	François Morency – Morency Live	Comédie	2008
10	La grande séduction	Comédie	2004

1. Les ventes de vidéogrammes correspondent aux statistiques compilées par Nielsen VideoScan concernant le Québec. Ces statistiques annuelles sont basées sur le cumulatif des ventes de chaque semaine.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Boys, le documentaire

Photo : Shootfilm / Collection Cinémathèque québécoise

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les ventes de vidéogrammes proviennent de la banque de données VideoScan de ACNielsen¹². Ces ventes sont compilées toutes les semaines, pour chaque titre de vidéogramme, à partir des renseignements fournis par les commerces de détail qui participent à l'enquête de ACNielsen. Il s'agit de chaînes de détaillants de tous genres et les commerces indépendants ne font pas partie de l'échantillonnage VideoScan.

Seules les ventes fermes de DVD¹³ sur support physique sont prises en compte ici. Les copies destinées à la location, le marché de la revente, le marché *dématérialisé* du vidéo par câble (ex. : Illico) et par Internet (ex. : iTunes) n'y sont pas comptabilisés. Les marchés du DVD destiné aux adultes et du spectacle musical en DVD sont également exclus des données.

Les établissements participants sont répartis en trois groupes. Un premier groupe comprend tous les établissements des chaînes de magasins de produits culturels à grande surface, par exemple Renaud-Bray, Archambault et HLMV, ainsi que les chaînes de clubs vidéo. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues, mais pas le montant des ventes. Un deuxième groupe comprend toutes les succursales de certaines chaînes de produits électroniques, de supermarchés et de pharmacies. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues ainsi que le montant des ventes. Pour chacun de ces groupes, il s'agit d'un recensement.

Le dernier groupe est constitué d'un échantillon des succursales des autres chaînes de supermarchés, de pharmacies, de magasins à rayons et de magasins à grande surface. Les établissements échantillonnés fournissent tant le montant des ventes que le nombre d'unités vendues. Les données provenant de cet échantillon servent à estimer les ventes totales de vidéogrammes par ces chaînes.

Il est important de préciser ici que le montant des ventes du premier groupe est estimé à partir du prix moyen observé dans les autres groupes.

La couverture de VideoScan comporte donc certaines limites. Elle laisse de côté, notamment, les clubs vidéo indépendants, certaines chaînes régionales ainsi que les sites Internet spécialisés dans la vente de DVD. En conséquence, les données publiées par l'Observatoire à ce sujet sous-estiment la taille du marché de la vente de vidéogrammes au Québec. Toutefois, bien qu'il soit impossible de la calculer, nous croyons que cette sous-estimation ne modifie pas, sinon très peu, la répartition des ventes selon les catégories de genre et d'origine ou encore les palmarès.

Cette sous-estimation explique en partie l'écart que l'on peut observer entre le nombre d'attestations délivrées par la Régie du cinéma – autrement dit le nombre de copies *pouvant être mises en circulation* – et le nombre de *copies vendues*. Une certaine partie de ces attestations concerne les vidéogrammes vendus dans les établissements qui ne font pas partie de l'enquête VideoScan. L'autre partie est constituée des attestations qui n'ont pas été utilisées par les distributeurs ainsi que de celles des copies en stock ou encore de celles qui ont été retournées à la Régie (ces retours ne sont pas comptabilisés). Enfin, les copies destinées à la location ne sont pas prises en compte dans les données de VideoScan.

La banque de données VideoScan ne contient aucune information quant à l'origine québécoise des vidéogrammes. Le repérage des titres québécois parmi les titres canadiens, de même que les compilations qui en découlent, est effectué par l'Observatoire à partir des renseignements recueillis auprès de la Régie du cinéma, de la Cinémathèque québécoise et d'autres sources de données.

12. La société AC Nielsen Canada est une entreprise spécialisée, entre autres activités, dans la compilation de données de sondage, notamment à propos des ventes de certains produits culturels comme la musique enregistrée (CD et téléchargement) et le film (DVD).

13. Les ventes de vidéocassettes au Québec sont incluses dans les données globales de ventes; elles sont toutefois minimes. Par commodité, nous utilisons le terme « DVD » pour qualifier l'ensemble des ventes de DVD, de Blu-Ray et de vidéocassettes.

**Catimini**

Photo : Nathalie Moliavko-Visotzky / Collection Cinémathèque québécoise



Tout ce que tu possèdes
Photo : Films Séville / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 5

LE PATRIMOINE

5.1 _ LA CONSERVATION

Jean Gagnon, Cinémathèque québécoise

La mission de la Cinémathèque québécoise est de sauvegarder le patrimoine audiovisuel mondial, en privilégiant les œuvres québécoises, canadiennes et le cinéma d'animation international, pour le mettre en valeur à des fins culturelles et éducatives.

La direction des collections de la cinémathèque compte trois secteurs : 1) les collections de cinéma, de télévision, de vidéo et des nouveaux médias (CTVNM); 2) les collections afférentes au cinéma, à

la télévision, à la vidéo et aux nouveaux médias; 3) les collections de documentation localisées à la Médiathèque Guy-L.-Coté.

5.1.1 Gestion des collections

L'année 2012 a été marquée par la décision d'imposer un moratoire sur les nouvelles acquisitions à partir du 26 juin 2012, et ce, pour un an. Nous avons aussi complété le document intitulé Les politiques des collections comprenant une refonte complète des politiques d'acqui-

sition, de gestion des collections films et non-films, une politique d'aliénation ou de retrait d'inventaire et tenant compte des nouvelles données de la conservation et de la préservation à l'époque du numérique. Ces politiques sont maintenant en vigueur. À la suite du développement et de la finalisation de ces politiques, nous avons tenu compte de la situation nouvelle du Dépôt légal des films numériques et, le 18 octobre 2012, un communiqué conjoint de la Cinémathèque québécoise (CQ) et de Bibliothèque et Archives

nationales du Québec (BAnQ) annonçait les normes applicables au dépôt des œuvres diffusées en salle en format Digital Cinema Package (DCP)¹⁴.

Le moratoire nous permet d'entreprendre le traitement des arrérages et d'établir une planification du traitement de l'ensemble des collections et des fonds non catalogués dans un horizon raisonnable, afin de préparer la CQ pour les années à venir. Cet avenir étant celui où les laboratoires de film ferment, où seules des copies numériques circuleront ou seront utilisées, ce qui aura pour conséquence la fermeture des entrepôts spécialisés dans la pellicule.

Nous avons également révisé la grille de tarification pour l'emprunt de matériel film et vidéo (frais de sortie). Les nouveaux tarifs, de même que la nouvelle politique d'accès, ont été publicisés et appliqués dès l'automne 2012¹⁵.

Tableau 5.1.1

Répartition des éléments par catégorie de matériel reçus entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013 (hors dépôt légal)¹

Catégories de matériel	Nombre d'éléments n
Support argentique	
Copies de projection	154
Éléments de tirage	15
Matériel de conservation	48
Matériel de production	2
Sous-total	219
Support vidéographique	
Copies de projection	31
Éléments de tirage	26
Matériel de conservation	884
Matériel de production	2
Sous-total	943
Total	1162

1. Ce tableau et les suivants ne tiennent pas compte des fonds en traitement.

Source : Cinémathèque québécoise.



The Fruit Hunters

Photo : ONF / Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 5.1.2

Progression¹ des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2007-2008 à 2011-2012

	Copies de projection			Éléments de tirage			Total
	Longs métrages	Courts et moyens métrages ²	Bandes vidéo	Bandes maîtresses	Longs métrages	Courts et moyens métrages ²	
	n						
2007-2008	147	201	389	179	39	128	1 083
2008-2009	142	62	65	82	102	154	607
2009-2010	179	57	227	566	117	150	1 296
2010-2011	194	165	138	422	53	146	1 118
2011-2012	77	197	188	319	39	356	1 176
Total³ – 1963-2012	..	..	..	..	..	..	67 952

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures, puisque de nombreux fonds n'ont pas encore été inventoriés.

2. Ils incluent la bande-annonce.

3. Le total ventilé par type de productions n'est pas disponible.

Source : Cinémathèque québécoise.

14. [En ligne]. [http://www.cinema.theque.qc.ca/fr/cinema.theque/salle-de-presse/communiqués].

15. [En ligne]. [http://www.cinema.theque.qc.ca/fr/politique-d'accès-aux-collections-ctvnm].

5.1.2 Mise à jour de Ciné/TV

Grâce à une subvention de 45 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien, Programme d'aide aux musées, nous avons créé un module «élément numérique» pour chaque collection. Ce module permet de cataloguer, traiter et gérer le dépôt légal des films et des productions télévisuelles numériques, mais aussi de tous les types de fichiers et documents numériques entrant dans les collections ou dans les archives.

5.1.3 Refonte des collections en lignes

Depuis la fin des années 1990, la CQ a mis en place un accès en ligne aux données de sa base de données des collections et, au fil du temps, à de plus en plus d'images par l'entremise de celle-ci. Bien que cet outil fonctionne encore efficacement, sa conception et sa technologie méritent une cure de jouvence. C'est ce qui a été entrepris grâce au soutien de la Fondation Daniel Langlois en effectuant une refonte complète des collections en ligne, en proposant un meilleur affichage des résultats des requêtes et une meilleure visibilité des riches contenus numérisés de nos collections. Ainsi, les objectifs de ces développements sont de doter la CQ d'un système de gestion de contenu (CMS) permettant la publication de dossiers sur les collections, articles et documents, l'exploration des collections de la CQ sur le cinéma d'ici et d'ailleurs, de même que l'accès aux œuvres, documents et artefacts de nos collections, ce qui facilite la recherche. Le nouveau site des collections en ligne de la CQ sera lancé en février 2014 et sera l'un des derniers moments des célébrations de notre cinquantième anniversaire.

5.1.4 Acquisitions

Outre les œuvres assujetties à la loi sur le dépôt légal, qui fait l'objet d'un bilan séparé, la CQ a enrichi ses collections de 1 162 éléments matériels pour 943 titres entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013. Ce chiffre ne tient pas compte d'acquisitions récentes importantes en cours de traitement : le fonds Michel Brault et le fonds PRIM d'art vidéo. Le Goethe Institute de Montréal, qui a fermé sa petite salle de cinéma de la rue Sherbrooke, nous a donné une sélection de films de réalisateurs allemands importants dont les œuvres comblent des lacunes dans notre collection de cinéma international.

La CQ abrite l'une des plus importantes collections de cinéma d'animation international dans le monde. Nous avons aussi reçu des copies 35 mm d'un film allemand : *Clocks* (1995) de Kirsten Winter, et d'un film français *Skhizein* (2008) de Jérémy Clapin.

5.1.5 Catalogage et traitement

Durant l'année, 2 120 fiches informatiques ont été créées dans le module « Films » de notre base de données *Ciné-TV* (il s'agit d'entrées pour chacun des éléments d'un film et non pas de titres d'œuvres).

À noter qu'une partie importante du travail de catalogage de cette année a été consacrée aux fonds de Paul Barbeau, de l'Office national du film du Canada (ONF), de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et de José Mena.

Par ailleurs, 2 784 éléments ont été traités ou ont bénéficié d'un complément de traitement pour les besoins divers, dont nos projections publiques et privées ou les prêts à l'extérieur. Ce nombre comprend les éléments reçus durant l'année dans le cadre du dépôt légal.

Tableau 5.1.3

Progression¹ des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2007-2008 à 2011-2012

	Affiches	Photographies	Appareils	Scénarios	Monographies et documents
	n				
2007-2008	700	5 226	357	387	1 114
2008-2009	390	3 030	20	2 322	335
2009-2010	756	508	25	1 408	3 014
2010-2011	291	199	51	779	217
2011-2012	581	2 172	20	1 033	608
Total – 2007-2012	2 718	11 135	473	5 929	5 288

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures. Les photos étant classées par dossier, on calcule une moyenne de cinq photos par dossier.

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 5.1.4

Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2011-2012

	Projections	Assistance	Moyenne par projection
	n		
Projections dans les salles Claude-Jutra et Fernand Séguin			
Salle Claude-Jutra	491	23 343	48
Salle Fernand Seguin	87	2 004	23
Festivals			
RVCQ, FIFA, RIDM	169	10 306	61
Total	747	35 653	48

Source : Cinémathèque québécoise.

5.2 LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Mireille Laforce, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Pour les producteurs de films et d'émissions de télévision québécois, le dépôt légal consiste en l'obligation de déposer gratuitement un exemplaire neuf des œuvres qu'ils produisent. Cette obligation est inscrite dans la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. B-1.2) depuis 2006. Elle est régie par le Règlement sur le dépôt légal des films, qui lui est associé. Le terme « film » doit s'entendre au sens de la définition établie à l'article 2 de la Loi sur le cinéma¹⁶ et inclut donc les émissions de télévision. Sont soumis au dépôt légal les films ayant obtenu le soutien financier de l'État, principalement par l'intermédiaire de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Le document déposé sur support photochimique doit être une copie tirée dans des conditions optimales d'échantillonnage. Si la production est diffusée à partir d'un autre support, le document déposé doit être dans celui qui assure la qualité maximale de diffusion. Les supports sur lesquels les documents sont reçus reflètent donc ceux utilisés pour la diffusion des œuvres. Le Règlement définit les paramètres d'échantillonnage propres aux émissions de télévision. Vu la progression importante des films diffusés en salle sous forme de Digital Cinema Package (DCP), une directive a été émise en octobre 2012 pour faire connaître aux producteurs les particularités techniques à respecter lors du dépôt légal.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, organisme responsable du dépôt légal, a confié à la Cinémathèque québécoise le mandat de conserver les films déposés. C'est donc la Cinémathèque qui, dans les faits, reçoit, traite et conserve ces documents.

En 2012, le nombre de productions reçues en dépôt légal est demeuré stable, passant de 304 l'année précédente à 308. Il faut noter que pour être considéré comme « reçu », un film doit avoir obtenu un certificat de conformité confirmant le dépôt légal au cours de l'année de référence, c'est-à-dire l'année du dépôt légal et non l'année de production (tableau 5.2.1).

Tableau 5.2.1
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2009 à 2012

	Titres reçus				Éléments physiques			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
	n							
Œuvres uniques	265	182	133	128	402	324	259	203
Fiction	87	66	45	44	211	201	158	115
Documentaire	124	79	52	70	136	86	59	74
Variétés	53	34	33	13	54	34	39	13
Autre catégorie	1	3	3	1	1	3	3	1
Productions à épisodes multiples ou séries	233	213	171	180	2 023	2 027	1 600	1 689
Fiction hebdomadaire	41	37	30	40	543	519	449	551
Fiction quotidienne	3	5	9	4	40	95	165	52
Documentaire	54	58	38	42	492	561	328	403
Magazine hebdomadaire	89	88	62	67	600	619	437	460
Magazine quotidien	6	5	1	1	108	72	20	20
Émission de variétés hebdomadaire	24	18	25	25	164	126	156	199
Émission de variétés quotidienne	2	1	–	1	15	23	–	4
Émission à contenu éducatif	3	–	–	–	6	–	1	–
Autre production	11	1	6	–	55	12	44	–
Total	498	395	304	308	2 425	2 351	1 859	1 892

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

16. L.R.Q., chapitre C-18.1, art. 2 : « [...] un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique. » Les États généraux de l'animation ont eu lieu le 24 avril 2013 et ont été organisés par Alliance Québec Animation.

Les films reçus se divisent en deux catégories : les œuvres uniques et les productions à épisodes multiples, ou séries. Les œuvres uniques rassemblent non seulement les films diffusés en salle, mais aussi les émissions spéciales de télévision et les documentaires, dont plusieurs ont été produits pour la télévision. Pour leur part, les productions à épisodes multiples ou séries rassemblent presque exclusivement des émissions de télévision. Le nombre d'œuvres uniques reçues en 2012 a diminué de 3,8 % par rapport à 2011, alors que du côté des productions à épisodes multiples, on note une hausse de 5,3 %.

Pour ce qui est des éléments physiques, c'est du côté des productions à épisodes multiples que le nombre est, sans surprise, beaucoup plus important en 2012 (1 689 éléments comparativement à 203 du côté des œuvres uniques). En ce qui concerne le type d'éléments physiques reçus, le support HD continue à pro-

Tableau 5.2.2

Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2009 à 2012

	Éléments physiques			
	2009	2010	2011	2012
	n			
Betacam numérique	962	549	257	203
Betacam MPEG IMX	..	..	55	–
Betacam SP	246	299	11	10
35 mm	176	177	151	102
16 mm	–	–	–	–
Mini DV	25	–	–	–
DVCPro	368	293	107	11
HD	549	986	1 274	1 541
Autre format ¹	99	46	3	25
Total	2 425	2 350	1 858	1 892

1. Pour les années 2009 et 2010, le format Betacam MPEG IMX est inclus dans Autre format.

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

gresser de façon significative (hausse de 21,0 % en 2012), alors que les éléments sur support Betacam SP et DVCPro sont pratiquement disparus. Les documents HD regroupent majoritairement des HDCAM et des HDCAM SR (tableau 5.2.2).

Parmi les films reçus, 83 % sont majoritairement en français, alors que 13 % ont l'anglais comme principale langue. Les autres productions sont en d'autres langues, bilingues ou sans paroles.

Tableau 5.2.3

Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2009 à 2012

	Œuvres uniques				Productions à épisodes multiples ou séries				Total			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
	n											
Courts métrages	44	21	16	19	156	130	97	103	200	151	113	122
Moyens métrages	118	74	50	45	70	80	73	74	188	154	123	119
Longs métrages	103	87	67	64	7	3	1	3	110	90	68	67
Total	265	182	133	128	233	213	171	180	498	395	304	308

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



Beauty and the breast
Photo : Alliance Vivafilm/
Collection Cinémathèque québécoise



Liverpool

Photo : Films Séville / Collection Cinémathèque québécoise

Réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), avec la collaboration d'institutions impliquées dans l'activité cinématographique, la présente publication réunit les renseignements et les analyses nécessaires pour prendre la mesure de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante.

L'édition 2013 présente les renseignements provenant des partenaires de l'OCCQ et concernant la production, le financement, la distribution, le classement des films et les activités de conservation. Les résultats d'exploitation de 2012, incluant les analyses requises pour comprendre l'évolution de cette activité, ont été présentés dans le tome 1, diffusé en juin 2013. Les tableaux sont aussi diffusés sur le site Internet de l'OCCQ.

Cette publication permet au grand public, grâce à la pertinence des analyses, de bien saisir les enjeux de l'exploitation cinématographique au Québec.

**Institut
de la statistique**

Québec



Avec la participation de :
• Bibliothèque et Archives nationales du Québec
• Régie du cinéma
• Société de développement des entreprises culturelles